

FundLogic Alternatives p.l.c.

RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS (RAPPORT PARTIEL À L'ATTENTION DU MARCHÉ SUISSE)

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024

Numéro d'enregistrement : 483770

(société d'investissement à capital variable et séparation de la responsabilité entre les Compartiments, constituée en Irlande le 28 avril 2010 et autorisée par la Banque centrale d'Irlande en vertu du Règlement des Communautés européennes [Organismes de placement collectif en valeurs mobilières] de 2011 [tel que modifié] et du Règlement de 2019 [Organismes de placement collectif en valeurs mobilières] pris en vertu de l'Article 48(1) de la loi de la Banque centrale [Supervision et Application] de 2013, tel que modifié (collectivement les « Règlements »)

Pour les Compartiments autorisés à la distribution à des investisseurs non qualifiés en Suisse, un fonds à compartiments multiples avec séparation des engagements entre ses Compartiments, extrait du rapport annuel et états financiers audités pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.

Clause de non-responsabilité

- Les performances passées ne préjugent pas des performances actuelles ou futures.
- Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais encourus sur l'émission et le rachat de parts.

Table des matières

Informations générales	1
Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	2
Rapport annuel du Dépositaire aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	8
Rapport des commissaires aux comptes indépendants aux membres de Fundlogic Alternatives p.l.c. pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	9
ACUMEN Capital Protection Portfolio	12
Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	12
État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.....	14
ACUMEN ESG Protection Portfolio	16
Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	16
État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.....	17
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio	19
Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	19
État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.....	20
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	22
Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	22
État des investissements au 31 juillet 2024.....	23
État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.....	27
MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund	29
Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024	29
État des investissements au 31 juillet 2024.....	30
État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.....	34
Bilan	36
Compte de résultat global	45
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	53
État des flux de trésorerie	61
Notes aux états financiers	69
Informations complémentaires non auditées	145
Informations relatives au Règlement SFDR (Annexe IV) (non auditée)	153

Informations générales

ADMINISTRATEURS

Simon O'Sullivan (irlandais, administrateur indépendant non exécutif)
David Haydon (britannique, administrateur non exécutif)
Rowena Mallaghan (britannique, administratrice non exécutive)
Maurice Murphy (irlandais, administrateur indépendant non exécutif)

GESTIONNAIRE D'INVESTISSEMENT

FundLogic SAS
61 Rue de Monceau
75008
Paris
France

GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MONDIAL

MSIM Fund Management (Ireland) Limited
24-26 City Quay
Dublin 2
D02 NY19
Irlande

DÉPOSITAIRE

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin 2
D02 R156
Irlande

AGENT ADMINISTRATIF, AGENT DE REGISTRE ET AGENT DE TRANSFERT

Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin 2
D02 R156
Irlande

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Matsack Trust Limited
70 Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 R296
Irlande

SIÈGE SOCIAL

70 Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 R296
Irlande

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte Ireland LLP
Comptables agréés et commissaires aux comptes
29 Earlsfort Terrace
Dublin 2
Irlande
D02 AY28

CONSEILLERS JURIDIQUES EN DROIT IRLANDAIS POUR LA SOCIÉTÉ

Matheson LLP
70 Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 R296
Irlande

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

Les Administrateurs de FundLogic Alternatives p.l.c. (la « Société ») soumettent leur rapport annuel accompagné des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 juillet 2024.

Déclaration des responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs sont responsables de la préparation du Rapport des Administrateurs et des états financiers audités en vertu de la Loi sur les sociétés de 2014 et de la réglementation applicable. En vertu du droit irlandais des sociétés, les Administrateurs sont tenus de préparer des états financiers au titre de chaque exercice. En vertu dudit droit, les Administrateurs ont choisi de préparer les états financiers de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, « IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne. En vertu du droit des sociétés, les Administrateurs ne doivent approuver les états financiers que s'ils sont certains qu'ils présentent une image fidèle et sincère des actifs, des passifs et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice et du compte de résultat de cette dernière pour ledit exercice, et sont tenus de se conformer par ailleurs aux dispositions de Loi sur les sociétés de 2014.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, les Administrateurs sont tenus de :

- sélectionner des principes comptables appropriés et de les appliquer systématiquement ;
- formuler des appréciations et des estimations raisonnables et prudentes ;
- déclarer si les Normes comptables applicables ont été suivies sous réserve de toute divergence importante précisée et justifiée dans les états financiers ; et
- préparer les états financiers sur la base de la continuité des activités à moins qu'il soit inapproprié de supposer que la Société poursuivra ses activités.

Les Administrateurs confirment avoir respecté les obligations susmentionnées dans le cadre de la préparation des états financiers.

Les Administrateurs sont chargés de la tenue de registres comptables adéquats qui présentent et expliquent correctement les transactions de la Société, qui permettent, à tout moment, de déterminer les actifs, les passifs, la situation financière et le résultat de la Société avec une exactitude raisonnable, qui leur permettent de garantir que les états financiers sont préparés conformément aux IFRS et sont conformes aux dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014, au Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 (tel que modifié) (le « Règlement OPCVM »), au Règlement de 2019 (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) pris en vertu de l'Article 48(1) de la loi de la Banque centrale (Supervision et Application) de 2013 (le « Règlement OPCVM de la Banque centrale ») et aux Règles de Cotation de l'Euronext Dublin (pour les fonds cotés en bourse), et permettent l'audit des états financiers.

Déclaration de conformité des Administrateurs

Les Administrateurs reconnaissent être responsables de la conformité de la Société aux obligations stipulées à la Section 225 de la Loi sur les sociétés de 2014.

Les Administrateurs confirment ce qui suit :

- une déclaration de politique de conformité a été élaborée pour définir des procédures de conformité de la Société relatives à ses obligations qui sont, de l'opinion des Administrateurs, en adéquation avec la Société ;
- des dispositifs et structures adéquats ont été mis en place en vue, de l'opinion des Administrateurs, de garantir la conformité aux obligations de la Société ; et
- au cours de l'exercice, les dispositifs ou structures visés ont été vérifiés.

État de l'information d'audit visée

Dans le cas où chaque personne ayant occupé le poste d'Administrateur de la Société au moment de l'approbation du rapport annuel :

- pour autant que l'Administrateur le sache, il n'existe pas d'information d'audit visée qui n'ait pas été portée à la connaissance des Commissaires aux comptes de la Société ; et
- l'Administrateur a pris toutes les mesures exigées d'un Administrateur afin d'avoir connaissance de toute information d'audit visée et d'établir que les Commissaires aux comptes de la Société aient connaissance de ladite information (« toutes les mesures » signifie que l'Administrateur a pris soin d'obtenir lesdites informations auprès de ses confrères administrateurs et des Commissaires aux comptes de la Société à ces fins, et a pris lesdites mesures nécessaires (le cas échéant) à ces fins).

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Principales activités

La Société a été constituée le 28 avril 2010 et autorisée sous la forme d'un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») par la Banque centrale d'Irlande. La Société est structurée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples avec séparation des engagements entre les Compartiments en vertu du Règlement OPCVM.

Durant l'exercice clos le 31 juillet 2024, la Société comptait 12 Compartiments, repris en détail à la note 1 avec leurs dates de lancement respectives.

Les Compartiments suivants ont été admis à la négociation sur la liste principale de l'Euronext Dublin et sur la liste principale du London Stock Exchange (le « LSE »).

Compartiment	Date de négociation sur l'Euronext Dublin	Date de négociation sur le LSE
XXXX	14 décembre 2017	18 décembre 2017
XXXX	14 décembre 2017	18 décembre 2017
XXXX	14 décembre 2017	18 décembre 2017
XXXX	14 décembre 2017	18 décembre 2017
XXXX	14 décembre 2017	18 décembre 2017
XXXX	12 février 2020	19 février 2020

Principaux risques

L'investissement dans la Société s'accompagne d'un certain degré de risque, y compris, mais sans s'y limiter, les risques visés à la note 13 des présents états financiers. Des informations relatives aux objectifs et aux politiques de gestion du risque financier de la Société sont également présentées dans la note 13 et dans les rapports du gestionnaire d'investissement de chaque Compartiment. Les rapports du gestionnaire d'investissement décrivent également l'impact des changements au sein de l'environnement macroéconomique sur les Compartiments, le cas échéant. La hausse des taux d'intérêt et de l'inflation mondiale sont deux exemples de changements pouvant avoir une incidence sur le Compartiment.

Informations relatives aux fonds indiciels

Compartiment	Indice	Écart de suivi	Écart de suivi anticipé
XXXX	XXXX	0,04 %	0,20 %
XXXX	XXXX	0,03 %	0,20 %
XXXX	XXXX	0,04 %	0,20 %
XXXX	XXXX	0,04 %	0,20 %
XXXX	XXXX	0,03 %	0,20 %
XXXX	XXXX	0,03 %	0,20 %
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	Morgan Stanley Alpha Tracker Index™	0,04 %	1,00 %

La divergence constatée par rapport au niveau anticipé d'écart de suivi est due à la qualité de la réplication synthétique de l'Indice. Au cours de la période, la réplication n'a pas été impactée par des actions d'entreprises et n'a été que très peu modifiée par les intérêts créditeurs ou débiteurs cumulés sur les soldes de trésorerie.

Analyse des activités et de l'évolution future

Une analyse détaillée des activités et de l'évolution future est incluse dans les rapports des gestionnaires d'investissement. Selon les Administrateurs, la variation de la Valeur Liquidative par action est le principal indicateur de performance. De plus amples détails sur la variation de la Valeur Liquidative par action sont disponibles à la note 10 des états financiers.

Résultats et dividendes

Les résultats et dividendes de l'exercice sont présentés dans le compte de résultat global aux pages 49 à 56. Aucune distribution n'a été déclarée et payée au cours de l'exercice (31 juillet 2023 : 257 752 USD).

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Administrateurs, Secrétaire général et leurs intérêts

Les noms des Administrateurs ayant été en poste au cours de l'exercice considéré sont les suivants :

- Simon O'Sullivan
- David Haydon
- Maurice Murphy
- Rowena Mallaghan

Matsack Trust Limited est intervenu en qualité de Secrétaire général de la Société tout au long de l'exercice.

Aucun Administrateur ou Secrétaire général ou leurs familles ne détenaient d'intérêts directs à l'égard des actions de la Société ou des actions émises par les Compartiments, à aucun moment de l'exercice.

Opérations impliquant les Administrateurs

Il n'existait aucun contrat ou accord de quelque importance que ce soit concernant les activités de la Société dans lequel les Administrateurs auraient un quelconque intérêt au sens de la Loi sur les sociétés de 2014, à tout moment de l'exercice, autres que ceux énoncés à la note 7 des états financiers.

Continuité des activités

Les Administrateurs estiment qu'il n'y a aucune incertitude d'importance liée aux événements ou conditions pouvant jeter le doute sur la capacité de la Société à continuer de satisfaire ses obligations actuelles étant donné que :

- les Compartiments investissent principalement en valeurs mobilières et autres instruments financiers échangeables, facilement convertibles en numéraire dans des conditions de marché normales ;
- les Compartiments ont pour politique de maintenir un niveau de liquidités et quasi-liquidités suffisant pour répondre à leurs besoins d'exploitation courants et faire face aux demandes de rachat prévues ; et
- les Compartiments disposent également d'une facilité de découvert bancaire pour atténuer le risque de liquidité.

Les Administrateurs ont évalué la capacité de la Société à continuer ses activités et sont convaincus que la Société dispose des ressources nécessaires pour continuer à fonctionner dans un avenir prévisible et ne considèrent pas qu'il y ait de menace au statut de continuité des activités de la Société. Par conséquent, les états financiers continuent d'être préparés selon la méthode de la continuité des activités.

Registres comptables

Afin de garantir la tenue de registres comptables adéquats conformément aux Sections 281 à 285 de la Loi sur les sociétés de 2014, les Administrateurs de la Société ont fait appel à une société de services, Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited (l'« Agent administratif »). Les registres comptables sont conservés dans les bureaux de l'Agent administratif, tel qu'indiqué dans la section Informations générales.

Transactions avec des Personnes apparentées

En vertu de la Réglementation 43(1) du Règlement OPCVM de la Banque centrale, toute transaction entre un OPCVM et une société de gestion ou un dépositaire d'un OPCVM, l'intermédiaire ou l'intermédiaire par délégation de cette société de gestion ou de ce dépositaire (en dehors de tout dépositaire par délégation nommé par un dépositaire qui n'est pas une société du groupe) et toute société liée ou société du groupe de cette société de gestion, de ce dépositaire, de cet intermédiaire ou intermédiaire par délégation (des « personnes apparentées ») doit être négociée dans des conditions normales de concurrence et dans le meilleur intérêt des actionnaires de l'OPCVM.

Les Administrateurs sont satisfaits de l'existence d'arrangements, prouvés par des procédures écrites, afin d'assurer que les obligations visées à la Réglementation 43(1) du Règlement OPCVM de la Banque centrale sont appliquées à toutes les transactions avec des personnes apparentées, et les Administrateurs sont satisfaits que toutes les transactions avec des personnes apparentées conclues au cours de l'exercice aient satisfait aux obligations stipulées à la Réglementation 43(1) du Règlement OPCVM de la Banque centrale.

Comité d'audit

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») a décidé qu'il n'est pas nécessaire de constituer de comité d'audit au vu de la supervision de la Société et de ses affaires assurée par le Conseil tout au long de l'exercice et de la taille du Conseil. Il est estimé plus approprié que les activités à conduire par un comité d'audit soient conduites par l'ensemble des membres du Conseil.

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Rémunération

Le Règlement OPCVM de la Banque centrale impose aux Sociétés de gestion d'OPCVM et aux OPCVM autogérés d'établir et d'appliquer des politiques et des pratiques en matière de rémunération qui favorisent une gestion des risques saine et efficace. Il requiert également que la Société présente ses états financiers accompagnés de certaines informations sur la rémunération. Pour en savoir plus, veuillez consulter l'Annexe 2 à la page 152. La Société a adopté la politique de rémunération de MSIM Fund Management (Ireland) Limited, conformément au Règlement OPCVM. Ladite politique a été mise à jour pour la dernière fois en novembre 2023 et fait l'objet d'un examen continu.

Les détails de la rémunération des Administrateurs sont précisés dans la note 7 à la page 112.

Documents d'Information Clé pour l'Investisseur

Les Documents d'Information Clé (DIC) des Produits d'investissement packagés de détail (PRIIP) actuels traitant de toutes les catégories d'actions de la Société sont disponibles sur le site www.fundlogic.morganstanley.com.

Événements importants au cours de l'exercice

Deloitte Ireland LLP, Comptables agréés et commissaires aux comptes, ont été nommés par le Conseil d'administration en qualité de commissaires aux comptes de la Société le 7 février 2024. Cette nomination a par la suite été approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2024.

Le 29 avril 2024, la Catégorie d'actions A EUR du compartiment MS Alpha Tracker UCITs Fund a été lancée.

Fonds liquidés au cours de l'exercice

Les Compartiments ACUMEN Capital Protection Portfolio, ACUMEN Megatrends Protection Portfolio et ACUMEN ESG Protection Portfolio ont été liquidés le 19 janvier 2024.

Les compartiments XXXX et XXXX ont été liquidés le 22 janvier 2024.

Le compartiment XXXX a été liquidé le 4 mars 2024.

Aucun autre changement important n'est intervenu au cours de l'exercice.

Événements importants postérieurs à l'exercice

Les compartiments XXXX, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX et XXXX ont été liquidés le 17 septembre 2024.

Le compartiment XXXX a été liquidé le 19 septembre 2024.

Il n'y a pas eu d'autres événements importants, susceptibles d'exiger un ajustement des états financiers ou une mention dans ceux-ci après le 31 juillet 2024, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par les Administrateurs.

Commissaires aux comptes

Deloitte Ireland LLP, Comptables agréés et commissaires aux comptes, ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes de la Société le 7 février 2024 et ont fait part de leur volonté de poursuivre leur mission conformément à la Section 383 (2) de la Loi sur les sociétés de 2014.

Déclaration de Gouvernance d'entreprise

Le Règlement des Communautés européennes (2006/46 CE) de 2009 impose aux administrateurs de toute société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de faire une déclaration annuelle relative à la gouvernance d'entreprise. Cette déclaration doit inclure un commentaire sur la conformité avec les codes de gouvernance applicables, les systèmes de gestion des risques et les contrôles internes, ainsi que d'autres informations, dont le fonctionnement du Conseil d'administration et les dispositions en matière d'assemblées générales. Les informations pertinentes sur les dispositions en matière de gouvernance de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 figurent ci-après.

La Société est soumise aux pratiques de gouvernance imposées par :

- (i) la Loi sur les sociétés de 2014, qui peut être consultée sur le site Internet de l'Office of the Attorney General, www.irishstatutebook.ie, ainsi qu'au siège social de la Société ;
- (ii) la Banque centrale par le Règlement OPCVM de la Banque centrale, qui peut être consulté sur le site Internet de la Banque centrale, ainsi qu'au siège social de la Société ; et

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Déclaration de Gouvernance d'entreprise (suite)

- (iii) Euronext Dublin (« XDUB ») via le Code of Listing Requirements and Procedures qui peut être consulté sur le site Internet de l'Euronext Dublin, à l'adresse www.euronext.com/en/markets/dublin.

Code de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'administration a adopté le Code de gouvernance d'entreprise pour les organismes de placement collectif et les sociétés de gestion (Corporate Governance Code for Collective Investment Schemes and Management Companies) tel que publié par Irish Funds (le « CGE »), en tant que code, pratiques et procédures de gouvernance d'entreprise pour la Société. Le Conseil a estimé que les mesures comprises dans le CGE étaient cohérentes avec ses pratiques et procédures de gouvernance d'entreprise pour l'exercice.

Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques appliqués aux informations financières

Le Conseil est chargé de veiller à l'adéquation des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société par rapport au processus de communication des informations financières. Ces systèmes sont davantage conçus pour gérer qu'éliminer les risques et ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, contre des inexactitudes majeures ou des pertes.

L'Agent administratif, en qualité d'agent du Gestionnaire, dispose de procédures en place pour s'assurer que tous les registres comptables sont dûment maintenus et tenus à disposition, y compris la production d'états financiers annuels et semestriels. L'Agent administratif est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande et est tenu de se conformer aux règles édictées par celle-ci dans la conduite de ses activités. Le Conseil reçoit et analyse régulièrement des rapports de l'Agent administratif et examine et évalue aussi ponctuellement les méthodes de comptabilité financière et de reporting de l'Agent administratif.

Les états financiers annuels et semestriels de la Société doivent être approuvés par le Conseil et déposés auprès de la Banque centrale d'Irlande. Les états financiers annuels de la Société doivent être déposés auprès d'Euronext Dublin. Les états financiers annuels réglementaires doivent être audités par des commissaires aux comptes indépendants qui présentent chaque année au Conseil un rapport des résultats de leur audit.

Le Conseil supervise et évalue l'exécution, les qualifications et l'indépendance des commissaires aux comptes indépendants. Dans le cadre de ces procédures d'examen, le Conseil reçoit et analyse des rapports sur le processus d'audit. Il évalue et échange sur les principales problématiques comptables et de reporting lorsque le besoin s'en présente.

Assemblées des actionnaires

La convocation et la conduite des assemblées des actionnaires sont régies par les Statuts de la Société et par la Loi sur les sociétés de 2014. Bien que le Conseil puisse convoquer une assemblée générale extraordinaire de la Société à tout moment, il est tenu de convoquer une assemblée générale annuelle de la Société une fois par an et de s'assurer de sa tenue dans les quinze mois qui suivent la date de la précédente assemblée générale annuelle. Un préavis d'au moins vingt-et-un jours francs doit être donné aux actionnaires pour chaque assemblée générale annuelle et chaque assemblée générale extraordinaire convoquée pour adopter une résolution spéciale. Un préavis d'au moins quatorze jours francs doit être respecté pour toute autre assemblée générale extraordinaire sauf si un préavis plus court est convenu par les commissaires aux comptes de la Société et l'ensemble des actionnaires de la Société titulaires d'un droit de participation et de vote.

Les actionnaires peuvent décider d'adopter une résolution ordinaire ou spéciale lors d'une assemblée des actionnaires. Une résolution ordinaire de la Société ou des actionnaires d'un Compartiment ou d'une catégorie en particulier requiert une majorité simple des votes exprimés par les actionnaires en personne ou par procuration lors de l'assemblée au cours de laquelle la résolution est proposée. Une résolution spéciale de la Société ou des actionnaires d'un Compartiment ou d'une catégorie en particulier requiert une majorité d'au moins 75 % des votes exprimés par les actionnaires en personne ou par procuration lors d'une assemblée générale convoquée pour adopter une résolution spéciale, y compris une résolution de modification des Statuts.

Composition et fonctionnement du Conseil

Sauf décision contraire sur résolution ordinaire adoptée en assemblée générale de la Société, le nombre d'Administrateurs ne peut jamais être inférieur à deux. Actuellement, le Conseil de la Société se compose de quatre Administrateurs, présentés à la section Informations générales des présents états financiers.

Rapport des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration (suite)

Les Administrateurs gèrent les activités de la Société et exercent tous les pouvoirs de la Société qui ne sont pas tenus d'être exercés en assemblée générale en vertu de la Loi sur les sociétés de 2014, du Règlement OPCVM, et du Règlement OPCVM de la Banque centrale ou des Statuts de la Société.

Un Administrateur peut convoquer, ou demander au Secrétaire général de la Société de convoquer, une réunion du Conseil d'administration à tout moment. Les questions abordées en réunion du Conseil sont réglées à la majorité des votes. En cas d'égalité des votes, le Président a une seconde voix ou une voix prépondérante. Le quorum nécessaire à la réalisation des affaires lors d'une réunion du Conseil est de deux.

Pour le compte et au nom du Conseil d'administration :

Maurice Murphy
Administrateur

Simon O'Sullivan
Administrateur

Date : 22 novembre 2024

Rapport annuel du Dépositaire aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

Nous soussignés, Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, nommés Dépositaire de FundLogic Alternatives p.l.c. (la « Société »), présentons ce rapport à la seule intention des actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (l'« Exercice financier annuel »). Ce rapport est fourni conformément au Règlement OPCVM – Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 (SI N° 352 de 2011), tel que modifié, transposant la Directive 2009/65/UE dans la législation irlandaise (le « Règlement »). En présentant ce rapport, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité quant à la remise de ce rapport à toute fin ou personne autre que celles auxquelles il est destiné.

En vertu de notre obligation de Dépositaire telle que prévue dans le Règlement, nous avons examiné la conduite de la Société pour cet Exercice comptable et faisons état de notre rapport à cet égard à l'intention des actionnaires de la Société, comme suit :

Selon notre opinion, au cours de l'Exercice financier annuel, la Société a été gérée en tous points importants de la façon suivante :

- (i) conformément aux restrictions imposées aux pouvoirs d'investissement et d'emprunt de la Société en vertu des actes constitutifs et du Règlement ; et
- (ii) à tout autre égard conformément aux dispositions des actes constitutifs et du Règlement.

Au nom et pour le compte de

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Georges Court
54-62 Townsend Street
Dublin 2, D02 R156
Irlande

Date : 22 novembre 2024

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES DE FUNDLOGIC ALTERNATIVES PLC

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion sur les états financiers de FundLogic Alternatives Plc (la « société »)

Selon notre opinion, les comptes :

- donnent une image juste et fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de la société au 31 juillet 2024 ainsi que de son bénéfice pour l'exercice clos à cette date ; et
- ont été correctement préparés conformément au cadre de présentation de l'information financière pertinent, aux Réglementations applicables et, en particulier, aux exigences de la Loi sur les sociétés de 2014.

Les états financiers que nous avons audités comprennent :

- le Bilan ;
- le Compte de résultat global ;
- l'État de l'évolution de l'Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables ;
- l'État des flux de trésorerie ;
- l'État des investissements ; et
- les notes correspondantes 1 à 21, y compris les informations sur les principales méthodes comptables énoncées à la note 2.

Le cadre de présentation de l'information financière pertinent qui a été appliqué dans leur préparation est composé de la Loi sur les sociétés de 2014 et des Normes comptables IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et telles qu'adoptées par l'Union européenne (« IFRS ») (le « cadre de présentation de l'information financière pertinent »).

Les réglementations applicables ayant été appliquées dans leur préparation sont le Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 et le Règlement de 2019 (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) adopté en vertu de la loi de la Banque centrale (Supervision et Application) de 2013 (article 48(1)) (les « Réglementations applicables »).

Base de l'opinion

Nous avons réalisé notre exercice d'audit en conformité avec les Normes d'audit internationales (pour l'Irlande) (les normes ISA irlandaises) et la loi applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail à la section « Responsabilités des commissaires aux comptes à l'égard de l'audit des États financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences déontologiques qui régissent notre audit des états financiers en Irlande, y compris les Normes d'éthique émises par l'Autorité irlandaise de surveillance de la comptabilité et de la vérification des comptes, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants de l'audit que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Conclusions relatives à la continuité des activités

Lors de l'audit des états financiers, nous avons conclu que l'application, par les administrateurs, de la méthode de la continuité des activités à la préparation des états financiers était appropriée.

Sur la base du travail que nous avons effectué, nous n'avons pas identifié d'incertitudes significatives liées à des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, pourraient jeter un doute important sur la capacité de la société à continuer ses activités pour une période d'au moins douze mois à compter de la date de l'autorisation de la publication des états financiers.

Nos responsabilités et celles des administrateurs en ce qui concerne la continuité des activités sont décrites dans les sections correspondantes du présent rapport.

Suite à la page suivante/

/Suite de la page précédente

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES DE FUNDLOGIC ALTERNATIVES PLC

Informations complémentaires

Les informations complémentaires comprennent les informations incluses dans le rapport intitulé Rapport annuel et États financiers audités, à l'exclusion des états financiers proprement dits et de notre rapport des commissaires aux comptes les concernant. Les administrateurs sont responsables des informations complémentaires contenues dans le rapport intitulé Rapport annuel et États financiers audités. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les informations complémentaires et, sauf lorsque notre rapport en dispose autrement de manière explicite, nous n'exprimons aucune conclusion avec assurance sur de telles informations.

Notre responsabilité consiste à lire les informations complémentaires et, par la même occasion, à déterminer si elles contredisent considérablement les états financiers ou nos conclusions sur l'audit ou si elles contiennent d'autres inexactitudes significatives. Lorsque nous identifions de telles incohérences importantes ou inexactitudes significatives apparentes, nous sommes tenus de déterminer s'il existe une inexactitude significative dans les états financiers ou dans les informations complémentaires. Si, en nous basant sur notre exercice, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une inexactitude significative au niveau de ces informations complémentaires, nous sommes tenus de la signaler.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités des administrateurs

Comme expliqué plus en détail dans la Déclaration des responsabilités des Administrateurs, les administrateurs sont tenus de préparer les états financiers et de s'assurer que ceux-ci présentent une image fidèle et qu'ils sont autrement conformes à la Loi sur les sociétés de 2014. Les administrateurs sont également tenus d'assurer le contrôle interne qu'ils jugent nécessaire à l'élaboration d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, les administrateurs sont chargés d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de divulguer, selon le cas, les questions se rapportant à la continuité des activités et d'appliquer la méthode comptable de la continuité des activités, à moins que les administrateurs n'envisagent de liquider la société ou de cesser ses activités, ou qu'ils se voient contraints de le faire.

Responsabilités des commissaires aux comptes à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à assurer de façon raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à publier un rapport d'audit incluant notre opinion. L'assurance raisonnable implique un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA (pour l'Irlande) permettra de toujours détecter une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent considérablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Une description plus détaillée de nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers est disponible sur le site Web de l'IAASA à l'adresse suivante : <https://iaasa.ie/publications/description-of-the-auditors-responsibilities-for-the-audit-of-the-financial-statements>. Cette description fait partie du rapport des Commissaires aux comptes.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Opinion sur d'autres questions prévues dans la Loi sur les sociétés de 2014

En nous basant strictement sur notre exercice d'audit, nous déclarons que :

- Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous considérons nécessaires aux fins de notre audit.
- Selon nous, les registres comptables de la société ont suffi afin de permettre une vérification aisée et correcte des états financiers.
- Les états financiers sont conformes aux registres comptables.
- Selon nous, les informations présentées dans le rapport des administrateurs sont cohérentes avec les états financiers, et le rapport des administrateurs a été établi conformément à la Loi sur les sociétés de 2014.

Suite à la page suivante/

/Suite de la page précédente

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES DE FUNDLOGIC ALTERNATIVES PLC

Informations nécessitant notre avis à titre exceptionnel

En nous appuyant sur notre connaissance et notre compréhension de la société et de son environnement, acquises au cours de notre exercice d'audit, nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport des administrateurs.

Nous n'avons pas d'observation à formuler eu égard aux dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014 qui nous imposent de vous informer si, selon notre opinion, les informations relatives à la rémunération et aux transactions des administrateurs prévues par la législation ne sont pas communiquées.

Utilisation du présent rapport

Ce rapport est rédigé uniquement pour les actionnaires de la société, en tant qu'entité, conformément à l'article 391 de la Loi sur les sociétés de 2014. Notre travail d'audit a été effectué de façon à ce que nous soyons en mesure de déclarer aux actionnaires de la société les informations que nous sommes tenus de leur fournir dans un rapport des commissaires aux comptes et à aucune autre fin. Dans toute la mesure autorisée par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilités qu'envers la société et les actionnaires de la société, en tant qu'entité, pour notre travail d'audit, ce rapport ou les opinions que nous avons formulées.



Deborah Hunter
Pour et au nom de Deloitte Ireland LLP
Comptables agréés et cabinet d'audit
Deloitte & Touche House, 29 Earlsfort Terrace, Dublin 2

28 novembre 2024

ACUMEN Capital Protection Portfolio

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'objectif d'investissement du Compartiment est de garantir aux Actionnaires une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille multi-actifs, ainsi qu'un Niveau de protection commun (exprimé en % de la Valeur Liquidative par Action) pour chaque catégorie d'actions. Le « Niveau de protection commun » correspond à 90 % de la Valeur Liquidative par action la plus élevée jamais atteinte par la Catégorie d'actions A GBP et est exprimé en pourcentage de la Valeur Liquidative actuelle par action de ladite Catégorie d'actions.

La Stratégie de portefeuille est un portefeuille multi-actifs composé de placements dans des titres à revenu fixe, des actions, des monnaies et des actifs non traditionnels, y compris des FNB, ponctuellement déterminés par Tavistock Wealth Limited (le « Gestionnaire d'investissement par délégation ») et une exposition aux liquidités.

La répartition entre le portefeuille et les liquidités est rééquilibrée selon un mécanisme de contrôle de la volatilité. Le budget de volatilité (à savoir le niveau maximum autorisé de l'écart type annualisé de la Stratégie de portefeuille) est de 5 % à 7 % sur la durée de l'investissement.

Veuillez trouver ci-dessous un extrait du rapport du Gestionnaire d'investissement par délégation sur la stratégie discrétionnaire :

Étant donné que son delta est nul par rapport au portefeuille d'actifs sous-jacents et que la Valeur Liquidative s'établit désormais au niveau de protection, le fonds a enregistré une performance conforme aux attentes entre juillet 2023 et sa date de clôture. Même si, en réalité, le fonds n'est pas exposé au portefeuille d'actifs, il est rassurant de constater que la stratégie LAT (Liquid Alpha Tracker) s'est bien comportée puisqu'elle a surperformé les actions et obligations mondiales au cours des premiers mois. Bien que cette stratégie ait sous-performé les actions mondiales au début 2024, un tel résultat pouvait être anticipé compte tenu de l'objectif poursuivi et de la vigueur de la récente reprise. En outre, la stratégie LAT s'est particulièrement bien comportée par rapport aux obligations en début d'année. Compte tenu du delta zéro, nous n'avons apporté aucune modification au portefeuille d'actifs sous-jacents au cours de cette période.

En ce qui concerne nos perspectives de marché, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu grâce à la solidité de l'économie américaine. Même si les banques centrales continuent à se poser beaucoup de questions, la tendance désinflationniste actuelle est nettement positive et nous nous attendons à ce qu'elles baissent les taux plus tard dans l'année. Après des attentes exagérées en matière de réduction de taux à la fin de l'année passée, les marchés ont revu à la baisse leurs prévisions qui correspondent désormais à une diminution des taux de trois quarts de point aux États-Unis, conformément aux graphiques à points communiqués précédemment. Nous estimons que la Banque centrale européenne a trop resserré sa politique monétaire et nous nous attendons à ce que la Banque d'Angleterre baisse également ses taux dans la mesure où les deux régions se heurtent à des difficultés économiques relativement importantes. Les actions ont réagi de manière positive à l'évolution de l'environnement de marché, mettant l'accent non plus seulement sur les baisses de taux et sur le moment où ces baisses se produisent, mais aussi sur des données économiques favorables qui ont dépassé les attentes et fait naître un vent d'optimisme lors de la saison de publication des résultats. Si les « Sept Magnifiques » sont déjà à l'origine de gains de marché, nous constatons des signes timides d'un élargissement sur les marchés d'actions. Nous nous attendons par ailleurs à ce que les « Sept Magnifiques » se retrouvent un peu moins nombreux et deviennent les Quatre Fabuleux étant donné que les valorisations élevées jouent un rôle de catalyseur et attirent davantage l'attention sur chaque société individuellement. Nous percevons également des opportunités sur le reste du marché des actions américain chez les « 493 oubliées », parmi des sociétés de haute qualité présentant des valorisations attrayantes. Au niveau régional, nous apprécions aussi les actions japonaises en raison des réformes structurelles positives menées dans le pays qui commencent à porter leurs fruits. Bien que la Chine continue de prendre des mesures positives afin de stimuler son économie et que les valorisations restent attrayantes, nous préférons voir des signes qui témoignent clairement du changement de confiance des investisseurs.

En résumé, l'année 2023 a été historique et nous pensons que 2024 sera tout aussi riche en événements. Les élections qui se tiendront cette année détermineront qui seront les leaders de plus de 40 % de la population mondiale (ou 60 % si l'on applique une pondération en fonction du PIB). Les résultats possibles sont nombreux et trop difficiles à prévoir, néanmoins, nous pouvons affirmer que tout changement implique des risques ainsi que des opportunités potentielles. Nous n'avons pas encore constaté toute l'étendue des répercussions du resserrement monétaire déjà subi, mais les risques semblent s'estomper. D'une région à l'autre, les conséquences vont varier et être complexifiées davantage par les politiques budgétaires qui en découleront, à l'approche et à la suite des élections mentionnées ci-dessus. Même si nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, notre rôle est de nous adapter à un monde en constante évolution.

Le fonds a été liquidé le 19 janvier 2024.

ACUMEN Capital Protection Portfolio**Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**

PERFORMANCE	Depuis son lancement % de variation cumulée	1 an % de variation cumulée	Volatilité annualisée en %	Depuis son lancement Exposition à la stratégie	1 an Exposition à la stratégie
Catégorie d'actions* GBP du Acumen Capital - Protection Portfolio	-9,84 %	0,00 %	3,05 %	89,33 %	100,00 %
Catégorie d'actions** USD du Acumen Capital - Protection Portfolio	-2,51 %	0,09 %	2,88 %		
Catégorie d'actions*** EUR du Acumen Capital - Protection Portfolio	-11,74 %	-0,64 %	2,87 %		

*Lancée le 11 mai 2018.

**Lancée le 12 décembre 2018.

***Lancée le 25 février 2019.

ACUMEN Capital Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024**

Total des achats pour l'exercice		32 629 438 GBP
Principaux achats	Participations nominales	Coût GBP
Fielmann	70 911	2 643 753
Saab	50 760	2 135 863
NCC	226 892	1 909 185
Suedzucker	145 258	1 860 043
1&1	95 910	1 345 002
Cool	118 294	1 277 969
Roche	4 968	1 234 078
Industrivarden	56 723	1 208 172
Scandinavian Tobacco	95 143	1 156 101
Porsche Automobil	27 554	1 132 001
FLSmidth	36 522	1 119 282
Kitron	488 898	1 078 533
Leroy Seafood	332 402	1 071 542
Pfeiffer Vacuum Technology	8 128	1 064 683
Koninklijke Vopak	39 560	1 064 679
SpareBank 1 Nord Norge	145 989	1 046 230
Catena	33 113	1 029 230
Krones	10 650	956 058
Inficon	875	952 306
GEA	28 792	923 142
KWS Saat	20 529	908 534
Swissquote	4 728	845 609
Eckert & Ziegler	23 005	776 870
Sparebanken Vest	99 047	730 634
Meyer Burger Technology	2 695 783	634 284
Hexagon Composites	307 524	619 530
SGL Carbon	104 407	526 322
Clas Ohlson	36 008	414 493
Deutz	100 102	336 981

L'état des principaux achats reflète les achats globaux d'un titre dépassant un pour cent de la valeur totale des achats pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

ACUMEN Capital Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**

Total des cessions pour l'exercice		63 107 798 GBP
Principales cessions	Participations nominales	Produit GBP
SpareBank 1 Nord Norge	420 439	3 057 949
Spar Nord Bank	227 049	2 805 611
Fielmann	70 911	2 769 354
Kitron	1 038 898	2 543 332
Catena	81 977	2 505 933
Van Lanschot Kempen	105 859	2 427 094
Vitesco Technologies Group	27 850	2 225 426
Saab	50 760	2 181 457
KWS Saat	47 529	2 149 509
NCC	226 892	2 071 287
Suedzucker	145 258	1 739 396
Camurus	62 864	1 507 774
1&1	95 910	1 497 694
HAL Trust	14 475	1 422 246
SGL Carbon	276 145	1 404 785
Scandinavian Tobacco	95 143	1 338 464
Cool	118 294	1 274 491
Invisio	85 388	1 236 324
Industrivarden	56 723	1 233 996
FLSmidth	36 522	1 155 082
Roche	4 968	1 149 352
Atea	116 526	1 123 289
Adtran Networks	64 703	1 116 653
Pfeiffer Vacuum Technology	8 128	1 092 620
Porsche Automobil	27 554	1 071 251
Leroy Seafood	332 402	1 014 981
Koninklijke Vopak	39 560	1 011 305
Krones	10 650	1 010 455
Inficon	875	997 940
Inwido	98 000	952 025
Swissquote	4 728	883 658
Entra	119 862	877 938
GEA	28 792	875 820
Sparebanken Vest	99 047	808 678
Eckert & Ziegler	23 005	804 121
Bijou Brigitte	25 952	799 753
BlueNord	20 000	758 656
Suess Microtec	39 517	724 493
Alimak Group	118 599	710 982
Cewe Stiftung	8 200	677 575
Meyer Burger Technology	2 695 783	633 444

L'état des principales cessions reflète les cessions globales d'un titre excédant un pour cent du total des cessions pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

ACUMEN ESG Protection Portfolio

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'objectif d'investissement du Compartiment est de garantir aux Actionnaires une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille multi-actifs, ainsi qu'un Niveau de protection commun (exprimé en % de la Valeur Liquidative par Action) pour chaque catégorie d'actions. Le « Niveau de protection commun » correspond à 90 % de la Valeur Liquidative par action la plus élevée jamais atteinte par la Catégorie d'actions A GBP et est exprimé en pourcentage de la Valeur Liquidative actuelle par action de ladite Catégorie d'actions.

La Stratégie de portefeuille est un portefeuille multi-actifs composé de placements dans des titres à revenu fixe, des actions, des monnaies et des actifs non traditionnels, y compris des FNB, ponctuellement déterminés par Tavistock Wealth Limited (le « Gestionnaire d'investissement par délégation ») et une exposition aux liquidités. Les investissements sont soumis à la Politique d'investissement ESG.

La répartition entre le portefeuille et les liquidités est rééquilibrée selon un mécanisme de contrôle de la volatilité. Le budget de volatilité (à savoir le niveau maximum autorisé de l'écart type annualisé de la Stratégie de portefeuille) est de 5 % à 7 % sur la durée de l'investissement.

Veuillez trouver ci-dessous un extrait du rapport du Gestionnaire d'investissement par délégation sur la stratégie discrétionnaire :

Étant donné que son delta est nul par rapport au portefeuille d'actifs sous-jacents et que la Valeur Liquidative s'établit désormais au niveau de protection, le fonds a enregistré une performance conforme aux attentes entre juillet 2023 et sa date de clôture. Même si, en réalité, le fonds n'est pas exposé au portefeuille d'actifs, il est rassurant de constater que bon nombre de positions sous-jacentes se sont bien maintenues, notamment le modèle multifactoriel Invesco Quantitative Strategies ESG. Compte tenu du delta zéro, nous n'avons apporté aucune modification au portefeuille d'actifs sous-jacents au cours de cette période.

En ce qui concerne nos perspectives de marché, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu grâce à la solidité de l'économie américaine. Même si les banques centrales continuent à se poser beaucoup de questions, la tendance désinflationniste actuelle est nettement positive et nous nous attendons à ce qu'elles baissent les taux plus tard dans l'année. Après des attentes exagérées en matière de réduction de taux à la fin de l'année passée, les marchés ont revu à la baisse leurs prévisions qui correspondent désormais à une diminution des taux de trois quarts de point aux États-Unis, conformément aux graphiques à points communiqués précédemment. Nous estimons que la Banque centrale européenne a trop resserré sa politique monétaire et nous nous attendons à ce que la Banque d'Angleterre baisse également ses taux dans la mesure où les deux régions se heurtent à des difficultés économiques relativement importantes. Les actions ont réagi de manière positive à l'évolution de l'environnement de marché, mettant l'accent non plus seulement sur les baisses de taux et sur le moment où ces baisses se produisent, mais aussi sur des données économiques favorables qui ont dépassé les attentes et fait naître un vent d'optimisme lors de la saison de publication des résultats. Si les « Sept Magnifiques » sont déjà à l'origine de gains de marché, nous constatons des signes timides d'un élargissement sur les marchés d'actions. Nous nous attendons par ailleurs à ce que les « Sept Magnifiques » se retrouvent un peu moins nombreux et deviennent les Quatre Fabuleux étant donné que les valorisations élevées jouent un rôle de catalyseur et attirent davantage l'attention sur chaque société individuellement. Nous percevons également des opportunités sur le reste du marché des actions américain chez les « 493 oubliées », parmi des sociétés de haute qualité présentant des valorisations attrayantes. Au niveau régional, nous apprécions aussi les actions japonaises en raison des réformes structurelles positives menées dans le pays qui commencent à porter leurs fruits. Bien que la Chine continue de prendre des mesures positives afin de stimuler son économie et que les valorisations restent attrayantes, nous préférons voir des signes qui témoignent clairement du changement de confiance des investisseurs.

En résumé, l'année 2023 a été historique et nous pensons que 2024 sera tout aussi riche en événements. Les élections qui se tiendront cette année détermineront qui seront les leaders de plus de 40 % de la population mondiale (ou 60 % si l'on applique une pondération en fonction du PIB). Les résultats possibles sont nombreux et trop difficiles à prévoir, néanmoins, nous pouvons affirmer que tout changement implique des risques ainsi que des opportunités potentielles. Nous n'avons pas encore constaté toute l'étendue des répercussions du resserrement monétaire déjà subi, mais les risques semblent s'estomper. D'une région à l'autre, les conséquences vont varier et être complexifiées davantage par les politiques budgétaires qui en découleront, à l'approche et à la suite des élections mentionnées ci-dessus. Même si nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, notre rôle est de nous adapter à un monde en constante évolution.

Le fonds a été liquidé le 19 janvier 2024.

PERFORMANCE	Depuis son lancement	1 an	Volatilité annualisée	Depuis son lancement	1 an
	% de variation cumulée	% de variation cumulée	en %	Exposition à la stratégie	Exposition à la stratégie
Acumen ESG Protection Portfolio*	-5,67 %	0,00 %	3,30 %	85,01 %	100,00 %

* Lancé le 5 décembre 2019.

ACUMEN ESG Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024**

Total des achats pour l'exercice		5 050 056 GBP
Tous les achats	Participations nominales	Coût GBP
Fielmann	19 005	747 574
Eckert & Ziegler Strahlen- und Medizintechnik	16 640	541 651
Industrivarden	20 121	428 567
Krones	4 909	408 554
NCC	44 511	387 944
Solar	7 525	377 425
Hexagon Composites	192 184	365 275
1&1	31 704	350 489
Indus	18 240	332 655
Pfeiffer Vacuum Technology	2 482	323 511
Vossloh	8 565	278 628
Avolta	4 426	165 970
Bonheur	6 940	96 756
Norwegian Energy	2 198	92 970
GFT Technologies	3 528	75 465
Mensch und Maschine Software	1 646	68 752
SNP Schneider-Neureither & Partner	275	7 870

L'état des principaux achats reflète les achats globaux d'un titre dépassant un pour cent de la valeur totale des achats pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées. Le tableau ci-dessus présente tous les achats effectués au cours de l'exercice.

ACUMEN ESG Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)****Total des cessions pour l'exercice****15 341 818 GBP**

Principales cessions	Participations nominales	Produit GBP
Fielmann	31 179	1 274 859
Berner Kantonalbank	4 623	997 272
Cewe Stiftung	12 031	979 222
NCC	101 225	856 233
Eckert & Ziegler Strahlen- und Medizintechnik	16 640	579 441
GFT Technologies	25 307	553 927
1&1	31 704	508 442
KWS Saat	10 671	480 266
HAL Trust	4 860	476 584
Graubuendner Kantonalbank	310	475 879
Industrivarden	20 121	468 462
Deutz	114 388	464 250
Adtran Networks	26 614	459 299
Nedap	8 597	445 244
Krones	4 909	431 994
TX	4 523	407 710
Solar	7 525	396 756
Bellevue	18 722	387 900
Kitron	158 362	385 051
VIB Vermoegen	30 992	382 834
Hexagon Composites	192 184	373 969
SGL Carbon	66 995	347 090
Indus	18 240	345 769
Pfeiffer Vacuum Technology	2 482	335 821
Vossloh	8 565	294 335
Bertrandt	6 550	281 007
Elmos Semiconductor	4 712	274 186
Zug Estates	181	270 609
Suedzucker	19 500	216 682
Wuestenrot & Wuerttembergische	18 822	212 271
Kendrion	19 938	199 800

L'état des principales cessions reflète les cessions globales d'un titre excédant un pour cent du total des cessions pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'objectif d'investissement du Compartiment est de garantir aux Actionnaires une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille multi-actifs, ainsi qu'un Niveau de protection commun (exprimé en % de la Valeur Liquidative par Action) pour chaque catégorie d'actions. Le « Niveau de protection commun » correspond à 85 % de la Valeur Liquidative par action la plus élevée jamais atteinte par la Catégorie d'actions A GBP et est exprimé en pourcentage de la Valeur Liquidative actuelle par action de ladite Catégorie d'actions.

La Stratégie de portefeuille est un portefeuille multi-actifs composé de placements dans des titres à revenu fixe, des actions, des monnaies et des actifs non traditionnels, y compris des FNB, ponctuellement déterminés par Tavistock Wealth Limited (le « Gestionnaire d'investissement par délégation ») et une exposition aux liquidités.

La répartition entre le portefeuille et les liquidités est rééquilibrée selon un mécanisme de contrôle de la volatilité. Le budget de volatilité (à savoir le niveau maximum autorisé de l'écart type annualisé de la Stratégie de portefeuille) est de 7 % à 9 % sur la durée de l'investissement.

Veuillez trouver ci-dessous un extrait du rapport du Gestionnaire d'investissement par délégation sur la stratégie discrétionnaire :

Étant donné que son delta est nul par rapport au portefeuille d'actifs sous-jacents et que la Valeur Liquidative s'établit désormais au niveau de protection, le fonds a enregistré une performance conforme aux attentes entre juillet 2023 et sa date de clôture. Même si, en réalité, le fonds n'est pas exposé au portefeuille d'actifs, il est rassurant de constater que la stratégie LAT s'est bien comportée puisqu'elle a surperformé les actions et obligations mondiales au cours des premiers mois. Bien que cette stratégie ait sous-performé les actions mondiales au début 2024, un tel résultat pouvait être anticipé compte tenu de l'objectif poursuivi et de la vigueur de la récente reprise. En outre, la stratégie LAT s'est particulièrement bien comportée par rapport aux obligations en début d'année. Compte tenu du delta zéro, nous n'avons apporté aucune modification au portefeuille d'actifs sous-jacents au cours de cette période.

En ce qui concerne nos perspectives de marché, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu grâce à la solidité de l'économie américaine. Même si les banques centrales continuent à se poser beaucoup de questions, la tendance désinflationniste actuelle est nettement positive et nous nous attendons à ce qu'elles baissent les taux plus tard dans l'année. Après des attentes exagérées en matière de réduction de taux à la fin de l'année passée, les marchés ont revu à la baisse leurs prévisions qui correspondent désormais à une diminution des taux de trois quarts de point aux États-Unis, conformément aux graphiques à points communiqués précédemment. Nous estimons que la Banque centrale européenne a trop resserré sa politique monétaire et nous nous attendons à ce que la Banque d'Angleterre baisse également ses taux dans la mesure où les deux régions se heurtent à des difficultés économiques relativement importantes. Les actions ont réagi de manière positive à l'évolution de l'environnement de marché, mettant l'accent non plus seulement sur les baisses de taux et sur le moment où ces baisses se produisent, mais aussi sur des données économiques favorables qui ont dépassé les attentes et fait naître un vent d'optimisme lors de la saison de publication des résultats. Si les « Sept Magnifiques » sont déjà à l'origine de gains de marché, nous constatons des signes timides d'un élargissement sur les marchés d'actions. Nous nous attendons par ailleurs à ce que les « Sept Magnifiques » se retrouvent un peu moins nombreux et deviennent les Quatre Fabuleux étant donné que les valorisations élevées jouent un rôle de catalyseur et attirent davantage l'attention sur chaque société individuellement. Nous percevons également des opportunités sur le reste du marché des actions américain chez les « 493 oubliées », parmi des sociétés de haute qualité présentant des valorisations attrayantes. Au niveau régional, nous apprécions aussi les actions japonaises en raison des réformes structurelles positives menées dans le pays qui commencent à porter leurs fruits. Bien que la Chine continue de prendre des mesures positives afin de stimuler son économie et que les valorisations restent attrayantes, nous préférons voir des signes qui témoignent clairement du changement de confiance des investisseurs.

En résumé, l'année 2023 a été historique et nous pensons que 2024 sera tout aussi riche en événements. Les élections qui se tiendront cette année détermineront qui seront les leaders de plus de 40 % de la population mondiale (ou 60 % si l'on applique une pondération en fonction du PIB). Les résultats possibles sont nombreux et trop difficiles à prévoir, néanmoins, nous pouvons affirmer que tout changement implique des risques ainsi que des opportunités potentielles. Nous n'avons pas encore constaté toute l'étendue des répercussions du resserrement monétaire déjà subi, mais les risques semblent s'estomper. D'une région à l'autre, les conséquences vont varier et être complexifiées davantage par les politiques budgétaires qui en découleront, à l'approche et à la suite des élections mentionnées ci-dessus. Même si nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, notre rôle est de nous adapter à un monde en constante évolution.

Le fonds a été liquidé le 19 janvier 2024.

PERFORMANCE	Depuis son lancement	1 an	Volatilité annualisée en %	Depuis son lancement	1 an
	% de variation cumulée	% de variation cumulée		Exposition à la stratégie	Exposition à la stratégie
Acumen Megatrends - Protection Portfolio*	-14,46 %	0,02 %	4,54 %	92,71 %	100,00 %

*Lancée le 11 mai 2018.

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024**

Total des achats pour l'exercice		791 224 GBP
Principaux achats	Participations nominales	Coût GBP
Deutz	34 976	120 095
SNP Schneider-Neureither & Partner	3 500	100 162
Novo Nordisk	567	82 792
GFT Technologies	3 903	82 111
Fielmann	2 046	79 491
VIB Vermoegen	6 242	63 812
Okea	19 856	56 830
CTT Systems	2 149	36 490
All For One	940	36 035
Bergman & Beving	2 776	36 014
Bonheur	1 851	35 933
MLP	7 704	30 912
BioGaia	1 896	14 086
Swedish Orphan Biovitrum	500	7 519
Zuger Kantonalbank	1	6 937
Carlo Gavazzi	2	606
Intershop	1	559
Cewe Stiftung	3	246
Bell Food	1	238
Rockwool International	1	187

L'état des principaux achats reflète les achats globaux d'un titre dépassant un pour cent de la valeur totale des achats pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**

Total des cessions pour l'exercice		2 840 958 GBP
Principales cessions	Participations nominales	Produit GBP
Wallenius Wilhelmsen	33 663	211 911
GFT Technologies	7 578	173 991
BlueNord	4 028	160 442
VIB Vermoegen	12 570	150 449
Deutz	39 041	143 251
Carlsberg	900	129 178
Bredband2 I Skandinavien	976 871	111 775
SNP Schneider-Neureither & Partner	3 500	99 674
TAKKT	9 000	99 180
DWS	3 371	94 958
Nedap	1 756	92 519
SGL Carbon	17 366	92 444
Svenska Cellulosa	8 609	91 366
Bertrandt	2 125	90 344
Adtran Networks	5 194	89 543
Basellandschaftliche Kantonalbank	111	87 148
Novo Nordisk	567	86 731
NCC	10 156	86 520
HAL Trust	861	84 044
Fielmann	2 046	83 416
Wuestenrot & Wuerttembergische	6 507	76 058
Kitron	28 508	66 062
KWS Saat	1 457	64 827
ABG Sundal Collier	144 155	63 410
Okea	19 856	54 724
CTT Systems	2 149	39 859
Bergman & Beving	2 776	37 168
All For One	940	35 579
MLP	7 704	35 507
Data Modul	926	34 811
Bonheur	1 851	33 883

L'état des principales cessions reflète les cessions globales d'un titre dépassant un pour cent du total des cessions pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

L'Indice est conçu pour offrir une exposition qui se rapproche du profil de rendement d'un vaste univers de styles d'investissement de fonds spéculatifs, en investissant dans un large éventail d'actifs traditionnels et d'indices de stratégies d'investissement quantitatives. Les styles de fonds spéculatifs que l'Indice vise à suivre sont les suivants : « Equity Hedge », « Macro », « Event Driven » et « Relative Value ».

PERFORMANCE	Depuis son lancement % de variation cumulée	Semestrielle % de variation cumulée	Volatilité annualisée en %	Écart de suivi
Catégorie d’actions* B USD du Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	8,44 %	7,22 %	7,07 %	0,04 %
Morgan Stanley Alpha Tracker Index	9,65 %	7,60 %	7,06 %	
Catégorie d’actions** A CHF du Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	-3,75 %	2,67 %	7,11 %	
Morgan Stanley Alpha Tracker Index	8,02 %	7,60 %	7,10 %	
Catégorie d’actions*** A USD du Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	7,19 %	6,89 %	7,15 %	
Morgan Stanley Alpha Tracker Index	8,94 %	7,60 %	7,14 %	
Catégorie d’actions**** A EUR du Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund A EUR	1,89 %	1,89 %	4,55 %	
Morgan Stanley Alpha Tracker Index	2,50 %	2,50 %	4,54 %	

*Lancée le 18 juin 2021.

**Lancée le 31 août 2021.

***Lancée le 9 février 2022.

****Lancé le 29 avril 2024.

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

Objectifs de placement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de viser l'appréciation du capital sur le moyen à long terme en fournissant aux Actionnaires un rendement équivalent à la performance de l'Indice Morgan Stanley Alpha Tracker Index™ (l'« Indice ») avant déduction de tous les frais et commissions imputés au Compartiment ou supportés par celui-ci.

État des investissements au 31 juillet 2024

Participations		Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Actions : 97,15 %					
Canada					
9 541	CGI		1 087 388	2,55	
Total Canada			1 087 388	2,55	8,87
États-Unis					
12 237	ACV Auctions		209 008	0,49	
6 711	Addus HomeCare		814 447	1,91	
22 062	AECOM		1 999 038	4,69	
16 272	Alarm.com		1 147 990	2,69	
81 250	Alcoa		2 684 500	6,29	
46 845	Alkami Technology		1 533 237	3,59	
40 617	Veradigm		391 954	0,92	
7 326	Allstate		1 253 625	2,94	
7 836	Alnylam Pharmaceuticals		1 860 737	4,36	
36 017	American Homes 4 Rent		1 299 853	3,05	
49 816	API		1 887 528	4,42	
32 808	Appian		1 211 927	2,84	
11 000	Atlassian		1 942 270	4,55	
3 821	Autodesk		945 774	2,22	
1 198	AutoZone		3 754 161	8,80	
80 581	AvidXchange		720 394	1,69	
17 711	Axos Financial		1 293 080	3,03	
34 239	Bank of America		1 380 174	3,24	
4 377	Berkshire Hathaway		1 919 314	4,50	
107 320	BigCommerce		869 292	2,04	
26 436	BILL		1 320 742	3,10	
2 879	Boston Beer		806 725	1,89	
73 040	Coursera		679 272	1,59	
2 701	Globus Medical		194 364	0,46	
67 141	IMAX		1 416 675	3,32	
460	Lockheed Martin		249 283	0,58	
43 393	Par Pacific		1 152 084	2,70	
9 494	Sarepta Therapeutics		1 350 427	3,17	

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)

Participations		Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Actions : 97,15 % (suite)					
États-Unis (suite)					
3 852	United Therapeutics		1 206 793	2,83	
5 768	Vertex Pharmaceuticals		2 859 313	6,70	
Total États-Unis			40 353 981	94,60	88,47
Total des actions			41 441 369	97,15	97,34

Contrats de change à terme : 0,24 %

Contrats de change à terme - plus-values latentes

Achats de devises	Ventes de devises	Date d'échéance	Contreparties	Plus-value latente USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
CHF 5 533 000	USD 6 188 817 0,8940	14/08/2024	Northern Trust	104 405	0,25	
Plus-value latente sur contrats de change à terme				104 405	0,25	–

Contrats de change à terme - moins-values latentes

Achats de devises	Ventes de devises	Date d'échéance	Contreparties	Moins-value latente USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
EUR 3 640 000	USD 3 943 285 0,9231	14/08/2024	Northern Trust	(2 552)	(0,01)	
EUR 55 000	USD 60 197 0,9137	14/08/2024	Northern Trust	(653)	–	
Moins-value latente sur contrats de change à terme				(3 205)	(0,01)	(0,21)
Plus-value latente nette sur contrats de change à terme				101 200	0,24	(0,21)

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)

Contrats d'échange sur rendement total : (4,34 %)

Contrats d'échange sur rendement total - plus-values latentes

Devise	Montant nominal	Description du titre	Date d'échéance	Plus-value latente USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
USD	42 534 808	Alpha Tracker Fund Branche portefeuille de référence		724 711	1,70	
Total des contrats d'échange sur rendement total - plus-values latentes				724 711	1,70	4,35

Contrats d'échange sur rendement total - moins-values latentes

Devise	Montant nominal	Description du titre	Date d'échéance	Moins-value latente USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
USD	(41 441 370)	Alpha Tracker Fund Branche financement		(2 574 418)	(6,04)	
Total des contrats d'échange sur rendement total - moins-values latentes				(2 574 418)	(6,04)	(6,10)
Moins-value latente nette sur contrats d'échange sur rendement total				(1 849 707)	(4,34)	(1,75)
				Juste valeur USD	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Valeur totale des investissements (Coût : 38 529 388 USD)				39 692 862	93,05	95,38
Découvert bancaire				(53)	-	-
Montants dus par le courtier				2 972 720	6,97	4,97
Autres passifs nets				(10 219)	(0,02)	(0,35)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables				42 655 310	100,00	100,00

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)

Analyse du portefeuille	Juste valeur USD	% de l'actif total 31 juil. 2024	% de l'actif total 31 juil. 2023
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé	41 441 369	91,54	81,55
Instruments financiers dérivés de gré à gré	829 116	1,83	3,65
Montants dus par le courtier	2 972 720	6,57	4,16
Autres actifs	30 177	0,06	10,64
Actif total	<u>45 273 382</u>	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024**

Total des achats pour l'exercice		99 350 960 USD
Principaux achats	Participations nominales	Coût USD
ALCOA	162 020	5 797 549
AECOM	61 576	5 268 400
American States Water	44 663	3 410 913
Arcbest	26 727	3 275 770
AT&T	191 479	3 268 635
Amicus Therapeutics	243 233	3 133 137
AutoZone	1 198	3 131 719
Arch Resources	19 115	3 056 579
Umb Finl	42 403	2 937 256
Avery Dennison	11 913	2 711 875
Vertex Pharmaceuticals	5 768	2 499 736
Coursera	104 746	2 054 069
Applied Industrial Technologies	10 043	1 898 529
American Homes 4 Rent	49 448	1 817 708
Bank of America	46 311	1 817 707
API	49 816	1 817 288
Archrock	147 263	1 796 697
BD	7 615	1 789 525
Berkshire Hathaway	4 377	1 789 405
BWX Technologies	18 507	1 776 487
Elevance Health	3 306	1 776 182
Abbott	16 886	1 725 580
Bristol-Myers Squibb	41 995	1 725 575
Atlassian	11 000	1 725 460
BlackLine	28 334	1 706 840
Teradyne	15 529	1 684 275
Alnylam Pharmaceuticals	11 147	1 662 018
AES Corporation	92 530	1 648 885
General Motors	48 886	1 639 636
AAON	24 494	1 622 483
American Financial	12 384	1 606 452
Altria	38 572	1 581 066
BigCommerce	175 574	1 569 632
Par Pacific	43 393	1 547 394
Alkami Technology	66 218	1 523 318
Affiliated Managers	8 890	1 451 271
Bill.com	26 436	1 330 260
Appian	32 808	1 267 701
Allstate	7 326	1 239 339
Ambac Finl	89 679	1 136 233
American Water Works	9 622	1 134 530

L'état des principaux achats reflète les achats globaux d'un titre dépassant un pour cent de la valeur totale des achats pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**

Total des cessions pour l'exercice		98 135 526 USD
Principales cessions	Participations nominales	Produit USD
Arcbest	26 727	3 748 182
AECOM	39 514	3 512 399
AT&T	191 479	3 472 262
American States Water	44 663	3 431 912
ALCOA	80 770	3 054 389
Arch Resources	19 115	2 933 682
Umb Finl	42 403	2 739 234
Avery Dennison	11 913	2 711 280
Meta Platforms	7 732	2 664 602
Amazon.com	17 183	2 647 385
Adobe	4 497	2 618 617
Microsoft	8 000	2 568 080
Amicus Therapeutics	243 233	2 514 988
Procter & Gamble	15 024	2 173 823
AAON	24 494	2 064 844
Applied Industrial Technologies	10 043	1 946 639
Impinj	24 080	1 902 561
Amphastar Pharmaceuticals	32 915	1 893 271
Acadia Pharmaceuticals	64 182	1 862 562
Archrock	147 263	1 842 368
Elevance Health	3 306	1 780 215
BD	7 615	1 766 452
Bristol-Myers Squibb	41 995	1 743 212
Abbott	16 886	1 716 293
Alphabet	9 700	1 673 250
BlackLine	28 334	1 669 480
BWX Technologies	18 507	1 646 013
Altria	38 572	1 623 982
General Motors	48 886	1 623 015
AES Corporation	92 530	1 607 246
American Financial	12 384	1 553 573
Affiliated Managers	8 890	1 525 359
Atkore	10 437	1 508 981
Descartes Systems	17 221	1 492 372
Ambac Finl	89 679	1 459 974
Teradyne	15 529	1 418 885
Philip Morris International	12 388	1 210 431
Sempra Energy	8 286	1 196 084
American Water Works	9 622	1 167 726
Janus International	74 731	1 152 352
E2open Parent	297 096	1 081 429
8x8	393 756	984 390
Eli Lilly and Company	1 661	982 182

L'état des principales cessions reflète les cessions globales d'un titre dépassant un pour cent du total des cessions pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund

Rapport du Gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

Le Panier de portefeuille est composé d'expositions à des stratégies axées sur les titres à revenu fixe, actions, matières premières, devises et la volatilité déterminées par Swiss Life (le Gestionnaire d'investissement par délégation) et à un taux d'intérêt au jour le jour effectif pour le franc suisse. La répartition entre le portefeuille et l'exposition au rendement des taux d'intérêt est rééquilibrée selon une stratégie axée sur un objectif de volatilité. L'objectif de volatilité du Panier de portefeuilles est de 5 % sur la durée de l'investissement. 80 % de la Valeur Liquidative par action la plus élevée sont protégés en tant que Valeur Liquidative minimale de sortie par l'acquisition d'une option de vente.

Veuillez trouver ci-dessous un extrait du rapport du Gestionnaire d'investissement par délégation sur la stratégie discrétionnaire :

Pour la période allant de la fin juillet 2023 à la fin juillet 2024, le Panier de portefeuilles a affiché un rendement de 4,3 %. La stratégie de base est restée proche des années précédentes avec une allocation moyenne de 48,3 % en obligations, de 21,6 % en actions internationales, de 4,3 % en matières premières et une exposition résiduelle aux liquidités.

Le ratio Sharpe moyen sur la période était de -0,02. Le Panier de portefeuille a été géré conformément à la classification Swiss Life du produit comme étant défensif. Cette classification signifie que la volatilité considérée pour ce produit comme mesure de risque était d'environ 5,7 % en moyenne.

Dans un avenir proche, Swiss Life, en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation du fonds, compte maintenir une stratégie similaire en considérant ce produit comme étant défensif dans le but de fournir un rendement à faible volatilité.

PERFORMANCE	Depuis son lancement % de variation cumulée	1 an % de variation cumulée	Volatilité annualisée en %	Depuis son lancement Exposition à la stratégie	1 an Exposition à la stratégie
MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund*	-11,54 %	0,55 %	3,52 %	90,84 %	100,00 %

*Lancé le 15 juillet 2013.

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund**Objectifs de placement**

L'objectif d'investissement du Compartiment est de fournir aux Actionnaires une exposition à long terme à la performance d'un Panier de portefeuilles, 80 % de la Valeur Liquidative la plus élevée étant protégés en tant que Valeur Liquidative minimale de sortie.

État des investissements au 31 juillet 2024

Participations	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur CHF	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Actions : 93,96 %				
Danemark				
52 950	Spar Nord Bank	950 312	3,62	
40 000	Svitzer Group	1 349 243	5,14	
	Total Danemark	2 299 555	8,76	0,67
Finlande				
		-	-	6,03
Allemagne				
28 123	DEUTSCHE EUROSHOP	649 601	2,47	
141 043	Deutz	716 065	2,73	
101 297	Duerr	1 964 481	7,48	
28 558	Fielmann	1 138 405	4,33	
35 122	GFT Technologies	794 541	3,03	
20 130	KWS Saat	1 230 984	4,69	
5 759	Pfeiffer Vacuum Technology	864 523	3,29	
158 486	SGL Carbon	938 976	3,58	
35 000	Wuestenrot & Wuertembergische	416 060	1,58	
	Total Allemagne	8 713 636	33,18	40,52
Pays-Bas				
36 647	Koninklijke Heijmans	932 016	3,55	
22 234	Koninklijke Vopak	872 122	3,32	
	Total Pays-Bas	1 804 138	6,87	10,82
Norvège				
17 133	BlueNord	703 414	2,68	
479 420	Hexagon Composites	1 281 331	4,88	
61 376	Odfjell	821 177	3,13	
29 045	Schibsted	733 254	2,79	
18 518	Sparebanken Sor	245 375	0,93	

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)

		Juste valeur CHF	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Participations	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat			
Actions : 93,96 % (suite)				
Norvège (suite)				
46 653	Sparebanken Vest	525 793	2,00	
	Total Norvège	4 310 344	16,41	–
Suède				
1 518	Cellavision	31 917	0,12	
70 187	Clas Ohlson	978 820	3,73	
33 556	Concentric	454 188	1,73	
1 828	Essity Aktiebolag	45 191	0,17	
80 226	Loomis	2 246 870	8,56	
215 957	Ratos	610 501	2,32	
23 243	Troax	463 882	1,77	
39 204	Xvivo Perfusion	1 632 476	6,22	
	Total Suède	6 463 845	24,62	22,24
Suisse				
250	APG SGA	49 500	0,19	
1 868	Banque Cantonale de Genève	539 852	2,05	
3 050	TX	492 880	1,88	
	Total Suisse	1 082 232	4,12	15,89
	Total des actions	24 673 750	93,96	96,17

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)
Contrats d'échange sur rendement total : (1,15 %)
Contrats d'échange sur rendement total - plus-values latentes

Devise	Montant nominal	Description du titre	Date d'échéance	Plus-value latente CHF	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
CHF	26 275 925	MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund Branche portefeuille de référence		64 894	0,25	
Total des contrats d'échange sur rendement total - plus-values latentes				64 894	0,25	0,86

Contrats d'échange sur rendement total : (1,15 %) (suite)
Contrats d'échange sur rendement total - moins-values latentes

Devise	Montant nominal	Description du titre	Date d'échéance	Moins-value latente CHF	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
CHF	(24 673 750)	MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund Branche financement		(368 567)	(1,40)	
Total des contrats d'échange sur rendement total - moins-values latentes				(368 567)	(1,40)	-
Moins-value latente nette sur contrats d'échange sur rendement total				(303 673)	(1,15)	0,86
				Juste valeur CHF	% de l'actif net 31 juil. 2024	% de l'actif net 31 juil. 2023
Valeur totale des investissements (Coût : 23 311 577 CHF)				24 370 077	92,81	97,03
Liquidités et quasi-liquidités				7 524	0,03	-
Montants dus par le courtier				1 987 925	7,57	3,26
Autres passifs nets				(107 389)	(0,41)	(0,29)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables				26 258 137	100,00	100,00

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund
État des investissements au 31 juillet 2024 (suite)

Analyse du portefeuille	Juste valeur CHF	% de l'actif total 31 juil. 2024	% de l'actif total 31 juil. 2023
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé	24 673 750	92,29	95,86
Instruments financiers dérivés de gré à gré	64 894	0,24	0,86
Liquidités et quasi-liquidités	7 524	0,03	–
Montants dus par le courtier	1 987 925	7,44	3,25
Autres actifs	2 319	–	0,03
Actif total	<u>26 736 412</u>	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024**

Total des achats pour l'exercice		145 107 609 CHF
Principaux achats	Participations nominales	Coût CHF
Schibsted	137 155	3 819 604
Volkswagen	32 340	3 714 683
Fielmann	85 246	3 664 431
Koninklijke Vopak	114 841	3 346 576
Saab	57 720	3 120 402
Suedzucker	243 762	2 964 189
Duerr	110 805	2 642 620
Loomis	110 226	2 510 483
Schibsted	96 744	2 449 591
GEA	74 929	2 431 084
1&1	133 468	2 424 419
Freenet	98 717	2 204 900
Vitesco Technologies	24 570	2 140 204
Spar Nord Bank	141 444	2 092 859
GFT Technologies	73 199	2 030 465
HAL Trust	18 091	1 951 283
TAG Immobilien	175 932	1 921 504
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli	19	1 897 600
SSAB	326 770	1 884 016
TeamViewer	113 088	1 829 524
Clas Ohlson	139 155	1 810 645
Eckert & Ziegler Strahlen- und Medizintechnik	44 271	1 758 142
Carl Zeiss Meditec	21 055	1 751 590
NCC	156 743	1 733 888
Pfeiffer Vacuum Technology	11 087	1 645 040
Porsche Automobil	36 126	1 531 816
United Internet	76 181	1 508 191
KWS Saat	30 025	1 501 583
Lagercrantz	156 972	1 479 918
SGS	19 353	1 454 184

L'état des principaux achats reflète les achats globaux d'un titre dépassant un pour cent de la valeur totale des achats pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund**État des principales variations du portefeuille pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**

Total des cessions pour l'exercice		150 308 936 CHF
Principales cessions	Participations nominales	Produit CHF
Volkswagen	32 340	3 742 632
United Internet	189 953	3 669 826
GEA	102 117	3 426 692
Freenet	142 383	3 407 532
Suedzucker	243 762	3 208 309
Schibsted	108 110	3 178 726
Industrivarden	126 387	3 167 137
Trelleborg	130 758	3 107 674
Chocoladefabriken Lindt & Spruengli	30	3 103 200
Koninklijke Vopak	92 607	3 068 378
Saab	57 720	3 012 198
SSAB	512 731	2 852 449
Schibsted	96 744	2 481 806
Fielmann	56 688	2 348 615
Vitesco Technologies	24 570	2 178 935
1&1	133 468	2 159 827
HAL Trust	8 091	2 156 417
Aurubis	29 033	1 950 111
TAG Immobilien	175 932	1 895 883
NCC	156 743	1 890 942
ASR Nederland	47 733	1 851 721
Eckert & Ziegler Strahlen- und Medizintechnik	44 271	1 829 106
Kemira Oyj	123 175	1 785 953
thyssenkrupp	286 221	1 747 259
Carl Zeiss Meditec	21 055	1 631 798
TeamViewer	113 088	1 611 444
Porsche Automobil	36 126	1 537 584

L'état des principales cessions reflète les cessions globales d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des cessions pour l'exercice. S'il y avait moins de vingt positions dépassant un pour cent, les vingt positions principales ont été indiquées.

Bilan

		XXXX		ACUMEN Capital Protection Portfolio ¹		ACUMEN ESG Protection Portfolio ¹	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Actif	Notes	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	6 264 588	7 505 009	–	30 780 299	–	11 170 857
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	–	698	–	9
Montants dus par le courtier	11	271 636	366 588	68 681	1 516 740	44 641	526 491
Appels de marge à recevoir		52	81	–	15	–	3
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		11 542	–	–	804	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	–	–
Autres créances		24 074	19 578	22 867	33 709	82 302	57 412
Actif total		6 571 892	7 891 256	91 548	32 332 265	126 943	11 754 772
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	64 360	–	–	1 437	–	–
Découvert bancaire	11	113	83	20	–	126	–
Appels de marge à payer		110	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	–	–
Rachats d'actions à payer		5 963	5 799	–	248 914	–	3 974
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	869	996	28 211	23 530	10 664	8 681
Commission de gestion à payer	7	26 491	22 511	24 050	15 512	83 485	24 699
Commission d'administration à payer	7	4 029	1 921	6 276	6 995	3 233	3 943
Commission de Dépositaire à payer	7	1 209	576	954	1 225	877	1 090
Autres charges à payer		–	–	32 037	–	28 558	1
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		103 144	31 886	91 548	297 613	126 943	42 388
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	6 468 748	7 859 370	–	32 034 652	–	11 712 384

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

	Notes	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹		XXXX		XXXX	
		Au	Au	Au	Au	Au	Au
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Actif		GBP	GBP	EUR	EUR	USD	USD
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	2 051 532	35 244 512	38 719 719	–	–
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	–	–	–	–
Montants dus par le courtier	11	32 545	89 645	1 634 878	1 893 948	–	26 009
Appels de marge à recevoir		–	11	–	31	–	–
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	1 863 589	418 581	–	–
Autres créances		133 095	112 612	22 058	17 569	–	12 395
Actif total		165 640	2 253 800	38 765 037	41 049 848	–	38 404
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	–	225 761	521 425	–	–
Découvert bancaire	11	69	730	184	–	–	953
Appels de marge à payer		–	–	73 560	4 505	–	–
Contrats au comptant à payer		–	–	2 089	148	–	–
Rachats d'actions à payer		–	15 218	21 613	12 256	–	–
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	2 488 154	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	1 265	1 640	22 636	24 017	–	4 106
Commission de gestion à payer	7	134 261	83 670	27 077	20 429	–	–
Commission d'administration à payer	7	6 065	6 784	5 699	3 115	–	9 534
Commission de Dépositaire à payer	7	943	1 159	2 142	1 528	–	2 861
Autres charges à payer		23 037	5	–	–	–	20 950
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		165 640	109 206	2 868 915	587 423	–	38 404
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	–	2 144 594	35 896 122	40 462 425	–	–

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

		Equity Risk Managed Fund ²		XXXX		XXXX	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Actif	Notes	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	–	46 744 697	52 444 546	15 139 405	16 696 375
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	241	460	–	–
Montants dus par le courtier	11	–	50 401	1 457 674	2 095 527	608 920	686 648
Appels de marge à recevoir		–	–	10	148	–	290
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		–	–	540	300	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	–	121 885
Autres créances		–	45 202	1 638	9 070	63 489	38 196
Actif total		–	95 603	48 204 800	54 550 051	15 811 814	17 543 394
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	–	225 267	887 825	155 654	275 362
Découvert bancaire	11	–	–	–	–	184	–
Appels de marge à payer		–	–	1	–	–	1 465
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	–	55
Rachats d'actions à payer		–	–	44 136	17 661	–	29 825
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	160	460	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	–	21 775	4 308	3 718	12 653	13 037
Commission de gestion à payer	7	–	38 860	206 658	50 559	63 398	33 583
Commission d'administration à payer	7	–	2 848	6 363	3 798	4 739	2 174
Commission de Dépositaire à payer	7	–	1 536	–	–	1 435	665
Autres charges à payer		–	30 584	–	–	–	–
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		–	95 603	486 893	964 021	238 063	356 166
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	–	–	47 717 907	53 586 030	15 573 751	17 187 228

² Liquidé le 27 juin 2023.

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

	Notes	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
		USD	USD	SEK	SEK	SEK	SEK
Actif							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	42 270 485	38 666 376	–	683 332 337	–	218 552 817
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	166 469	9 603	–	10 617
Montants dus par le courtier	11	2 972 720	1 888 032	1 156 417	12 810 989	577 639	8 974 632
Appels de marge à recevoir		–	–	–	796	–	1 238
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	327	–	115
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	4 824 091	–	–	–	497 619
Autres créances		30 177	5 568	–	29 037	370 294	4 238
Actif total		45 273 382	45 384 067	1 322 886	696 183 089	947 933	228 041 276
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	2 577 623	2 398 976	–	10 071 763	–	1 473 978
Découvert bancaire	11	53	–	–	–	1	–
Appels de marge à payer		–	127 829	–	71	–	48
Contrats au comptant à payer		–	–	–	387	–	20
Rachats d'actions à payer		–	–	–	122 344	–	17 300
Valeurs mobilières achetées à payer		–	4 824 069	–	2 531 045	–	243 815
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	1 872	1 490	304 798	199 922	88 554	48 031
Commission de gestion à payer	7	30 091	2 495	657 003	641 516	503 895	112 968
Commission d'administration à payer	7	6 424	3 733	46 231	138 561	45 870	128 998
Commission de Dépositaire à payer	7	2 009	1 120	20 802	61 970	13 761	38 794
Autres charges à payer		–	–	294 052	–	295 852	–
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		2 618 072	7 359 712	1 322 886	13 767 579	947 933	2 063 952
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	42 655 310	38 024 355	–	682 415 510	–	225 977 324

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

	Notes	XXXX		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund		XXXX	
		Au	Au	Au	Au	Au	Au
		31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 CHF	31 juillet 2023 CHF	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Actif							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	–	24 738 644	26 882 018	–	–
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	23	7 524	11	–	–
Montants dus par le courtier	11	–	5 977	1 987 925	904 515	–	149 362
Appels de marge à recevoir		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	–	–
Autres créances		–	2 217	2 319	8 449	–	114 885
Actif total		–	8 217	26 736 412	27 794 993	–	264 247
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	–	368 567	–	–	–
Découvert bancaire	11	–	–	–	–	–	–
Appels de marge à payer		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	–	–
Rachats d'actions à payer		–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	–	–	39 008	23 846	–	149 362
Commission de gestion à payer	7	–	8 217	–	–	–	–
Commission d'administration à payer	7	–	–	52 961	49 331	–	80 941
Commission de Dépositaire à payer	7	–	–	17 739	16 650	–	33 944
Autres charges à payer		–	–	–	–	–	–
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		–	8 217	478 275	89 827	–	264 247
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	–	–	26 258 137	27 705 166	–	–

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

		XXXX		XXXX		XXXX	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Actif	Notes	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	2 104 038	786 395	743 872	1 556 791	86 941 970
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	–	–	955	1 136
Montants dus par le courtier	11	31 647	105 668	51 907	35 003	51 644	1 481 217
Appels de marge à recevoir		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	–	–
Autres créances		11 209	5 106	10 496	18 235	6 267	27 784
Actif total		42 856	2 214 812	848 798	797 110	1 615 657	88 452 107
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	–	7 237	5 199	4 608	2 685	–
Découvert bancaire	11	184	–	185	1	–	–
Appels de marge à payer		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	–	–
Rachats d'actions à payer		–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	181	186	54	76	101	5 204
Commission de gestion à payer	7	14 610	6 400	177	566	331	68 969
Commission d'administration à payer	7	5 022	2 331	2 994	920	2 994	8 252
Commission de Dépositaire à payer	7	1 149	342	749	683	749	2 561
Autres charges à payer		21 710	–	291	1 261	290	1 289
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		42 856	16 496	9 649	8 115	7 150	86 275
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	–	2 198 316	839 149	788 995	1 608 507	88 365 832

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

		XXXX		XXXX		XXXX	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Actif	Notes	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	128 259	270 991	235 644	9 191 081	2 576 411	156 899 088
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	–	–	–	–
Montants dus par le courtier	11	4 872	14 427	11 668	188 404	93 962	6 521 825
Appels de marge à recevoir		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	–
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	–	–
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	–	–
Autres créances		5 375	18 401	4 989	18 674	10 059	45 911
Actif total		138 506	303 819	252 301	9 398 159	2 680 432	163 466 824
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	708	–	7 516	–	13 911	1 678 884
Découvert bancaire	11	194	–	184	–	266	74
Appels de marge à payer		–	–	–	–	–	–
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	–	–
Rachats d'actions à payer		–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	–	–
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	–	–
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	8	17	15	542	165	9 435
Commission de gestion à payer	7	26	221	50	6 240	542	117 394
Commission d'administration à payer	7	2 994	1 329	3 024	920	2 994	14 214
Commission de Dépositaire à payer	7	749	661	749	644	749	4 648
Autres charges à payer		290	1 472	290	1 205	290	1 261
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		4 969	3 700	11 828	9 551	18 917	1 825 910
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	133 537	300 119	240 473	9 388 608	2 661 515	161 640 914

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

		XXXX		Zebra Kante™ 80 Protect ³		Total FundLogic Alternatives p.l.c.	
		Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Actif	Notes	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	3 887 000	18 115 687	–	–	193 128 300	641 599 064
Liquidités et quasi-liquidités	11	–	–	–	–	25 374	4 633
Montants dus par le courtier	11	186 712	600 866	–	1 720	10 387 088	23 430 453
Appels de marge à recevoir		–	–	–	–	77	853
Contrats au comptant à recevoir		–	–	–	–	–	42
Souscriptions à recevoir		–	–	–	–	15 409	1 365
Produit à recevoir sur titres cédés		–	–	–	–	2 016 590	5 467 957
Autres créances		4 832	20 447	–	10 454	555 865	735 592
Actif total		4 078 544	18 737 000	–	12 174	206 128 703	671 239 959
Passif							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2,4,5	76 657	250 691	–	–	3 844 629	7 476 500
Découvert bancaire	11	–	–	–	–	1 969	2 082
Appels de marge à payer		–	–	–	–	79 742	134 429
Contrats au comptant à payer		–	–	–	–	2 260	263
Rachats d'actions à payer		–	7 200 534	–	–	78 806	7 632 162
Valeurs mobilières achetées à payer		–	–	–	–	2 692 431	5 088 428
Avances sur souscriptions		–	–	–	–	173	507
Taux de commission du Gestionnaire d'investissement	7	248	1 076	–	2 075	179 225	340 066
Commission de gestion à payer	7	816	13 512	–	5 566	822 381	668 789
Commission d'administration à payer	7	3 291	4 233	–	3 486	143 500	253 436
Commission de Dépositaire à payer	7	815	1 007	–	1 047	40 484	88 573
Autres charges à payer		315	583	–	–	187 839	62 453
Passif total (hors actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables)		82 142	7 471 636	–	12 174	8 073 439	21 747 688
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	10	3 996 402	11 265 364	–	–	198 055 264	649 492 271

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Pour plus d'informations concernant la Valeur Liquidative par action et les actions en circulation pour chaque catégorie d'actions, veuillez vous référer aux notes 9 et 10.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Bilan (suite)

Signé pour le compte de la Société le 22 novembre 2024 par :

Maurice Murphy
Administrateur

Simon O’Sullivan
Administrateur

Compte de résultat global

	Notes	XXXX		ACUMEN Capital Protection Portfolio ¹		ACUMEN ESG Protection Portfolio ¹	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Revenu							
Intérêts bancaires créditeurs		–	–	17	2	1	–
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	–	–	–	–	25 258	–
Remise sur la commission de gestion	7	32 678	34 967	27 033	97 031	–	103 170
Remise sur la commission d'administration		–	–	–	–	–	–
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	576 240	(306 780)	120 056	566 918	45 386	(63 815)
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		608 918	(271 813)	147 106	663 951	70 645	39 355
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	10 309	13 034	102 301	481 994	38 089	239 655
Commission de gestion	7	41 237	52 138	18 053	85 147	6 809	42 292
Commission d'administration	7	25 564	27 493	23 698	84 193	21 915	95 049
Commission de Dépositaire	7	7 114	7 474	3 336	12 750	3 343	8 121
Autres charges	7	–	–	–	–	–	–
Total des charges d'exploitation		84 224	100 139	147 388	664 084	70 156	385 117
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers et impôts		524 694	(371 952)	(282)	(133)	489	(345 762)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		–	16	1	–	13	1
Répartition des revenus		–	–	–	–	–	–
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		524 694	(371 968)	(283)	(133)	476	(345 763)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les plus et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception des Compartiments ACUMEN Capital Protection Portfolio et ACUMEN ESG Protection Portfolio. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹ Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		GBP	GBP	EUR	EUR	USD	USD
Revenu							
Intérêts bancaires créditeurs		77	–	–	1	–	2 993
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	–	–	–	–	–	–
Remise sur la commission de gestion	7	19 860	102 195	38 136	43 047	–	12 395
Remise sur la commission d'administration		–	–	–	–	–	–
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	6 690	(133 205)	2 498 614	(1 030 633)	–	(1 010 148)
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		26 627	(31 010)	2 536 750	(987 585)	–	(994 760)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	5 694	397 036	260 309	308 453	–	9 586
Commission de gestion	7	1 005	70 065	55 781	66 097	–	–
Commission d'administration	7	16 526	89 478	29 657	33 113	–	9 534
Commission de Dépositaire	7	3 334	12 717	8 477	9 933	–	2 860
Autres charges	7	–	–	–	–	–	–
Total des charges d'exploitation		26 559	569 296	354 224	417 596	–	21 980
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers et impôts		68	(600 306)	2 182 526	(1 405 181)	–	(1 016 740)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		–	150	–	–	–	1
Répartition des revenus		–	–	–	–	–	–
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		68	(600 456)	2 182 526	(1 405 181)	–	(1 016 741)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception des Compartiments ACUMEN Megatrends Protection Portfolio et XXXX. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	Equity Risk Managed Fund ² Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Revenu		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Intérêts bancaires créditeurs		–	3	–	–	–	–
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	–	–	–	–	–	–
Remise sur la commission de gestion	7	–	39 845	46 030	42 618	37 315	40 938
Remise sur la commission d'administration		–	–	–	–	–	–
(Moins)/plus-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	–	(676 328)	1 551 217	1 014 218	1 307 371	(590 084)
(Charge)/revenu net(te) d'investissement		–	(636 480)	1 597 247	1 056 836	1 344 686	(549 146)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	–	29 789	49 640	6 737	144 820	164 121
Commission de gestion	7	–	14 894	682 555	92 634	24 137	27 354
Commission d'administration	7	–	28 326	34 892	33 507	29 033	31 884
Commission de Dépositaire	7	–	8 293	11 139	9 111	8 280	9 055
Autres charges	7	–	3 225	–	–	–	–
Total des charges d'exploitation		–	84 527	778 226	141 989	206 270	232 414
(Perte)/bénéfice d'exploitation avant frais financiers et impôts		–	(721 007)	819 021	914 847	1 138 416	(781 560)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		–	1	–	–	–	–
Répartition des revenus		–	244 807	–	–	–	–
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		–	(965 815)	819 021	914 847	1 138 416	(781 560)

² Liquidé le 27 juin 2023.

Les plus et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception du Compartiment Equity Risk Managed Fund. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Revenu		USD	USD	SEK	SEK	SEK	SEK
Intérêts bancaires créditeurs		–	–	175	–	595	–
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	–	–	–	–	–	–
Remise sur la commission de gestion	7	40 050	40 872	255 042	750 412	226 200	664 871
Remise sur la commission d'administration		–	–	–	–	–	–
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	2 429 876	1 951 088	5 031 539	54 491 508	573 677	(3 645 509)
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		2 469 926	1 991 960	5 286 756	55 241 920	800 472	(2 980 638)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	17 974	14 126	1 080 245	2 367 817	258 818	614 970
Commission de gestion	7	35 948	28 251	3 872 008	8 456 487	1 087 037	2 582 877
Commission d'administration	7	30 934	31 822	185 346	598 621	180 625	569 967
Commission de Dépositaire	7	9 116	9 050	69 696	151 791	45 575	94 904
Autres charges	7	–	–	–	–	–	–
Total des charges d'exploitation		93 972	83 249	5 207 295	11 574 716	1 572 055	3 862 718
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers et impôts		2 375 954	1 908 711	79 461	43 667 204	(771 583)	(6 843 356)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		–	–	4 201	–	–	–
Répartition des revenus		–	–	–	–	–	–
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		2 375 954	1 908 711	75 260	43 667 204	(771 583)	(6 843 356)

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception des compartiments XXXX et XXXX. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	XXXX		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Revenu		USD	USD	CHF	CHF	USD	USD
Intérêts bancaires créditeurs		-	-	-	35	-	17
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	-	-	36 428	-	-	-
Remise sur la commission de gestion	7	-	16 609	-	39 712	-	-
Remise sur la commission d'administration		-	15	-	-	-	-
(Moins)/plus-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	-	(30 127)	346 775	(594 887)	-	(31 923 812)
(Charge)/revenu net(te) d'investissement		-	(13 503)	383 203	(555 140)	-	(31 923 795)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	-	156	67 394	72 635	-	325 165
Commission de gestion	7	-	467	134 788	-	-	-
Commission d'administration	7	-	12 767	28 434	30 681	-	-
Commission de Dépositaire	7	-	2 737	7 994	9 032	-	-
Autres charges	7	-	1 120	-	145 269	-	-
Total des charges d'exploitation		-	17 247	238 610	257 617	-	325 165
(Perte)/bénéfice d'exploitation avant frais financiers et impôts		-	(30 750)	144 593	(812 757)	-	(32 248 960)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		-	21	45	-	-	2 473
Répartition des revenus		-	-	-	-	-	-
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		-	(30 771)	144 548	(812 757)	-	(32 251 433)

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception des compartiments XXXX et XXXX. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	XXXX		XXXX		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Revenu							
Intérêts bancaires créditeurs		-	-	-	-	-	-
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	-	-	-	-	-	-
Remise sur la commission de gestion	7	21 811	49 035	44 699	44 064	46 437	69 623
Remise sur la commission d'administration		-	-	-	-	-	-
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	6 817	(13 112)	52 531	98 724	(1 071 522)	4 960 516
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		28 628	35 923	97 230	142 788	(1 025 085)	5 030 139
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	(909)	(5 316)	(555)	(932)	(13 959)	(60 992)
Commission de gestion	7	(5 910)	(34 553)	(1 823)	(3 063)	(47 582)	(200 402)
Commission d'administration	7	(16 906)	(39 979)	(33 179)	(31 815)	(34 289)	(49 740)
Commission de Dépositaire	7	(4 905)	(9 055)	(8 296)	(8 237)	(8 921)	(15 248)
Autres charges	7	-	-	(3 223)	(4 012)	(3 223)	(4 635)
Total des charges d'exploitation		(28 630)	(88 903)	(47 076)	(48 059)	(107 974)	(331 017)
(Perte)/bénéfice d'exploitation avant frais financiers et impôts		(2)	(52 980)	50 154	94 729	(1 133 059)	4 699 122
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		-	-	-	-	-	-
Répartition des revenus		-	-	-	-	-	-
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		(2)	(52 980)	50 154	94 729	(1 133 059)	4 699 122

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception du Compartiment XXXX. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Revenu							
Intérêts bancaires créditeurs		-	-	-	-	-	-
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	-	-	-	-	-	-
Remise sur la commission de gestion	7	44 698	44 064	44 752	44 394	49 106	126 343
Remise sur la commission d'administration		-	-	-	-	-	-
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	53 885	16 727	(641 884)	(1 009 462)	(1 625 894)	(6 205 503)
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		98 583	60 791	(597 132)	(965 068)	(1 576 788)	(6 079 160)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	(173)	(194)	(2 206)	(9 556)	(15 570)	(119 136)
Commission de gestion	7	(567)	(637)	(7 248)	(31 398)	(51 159)	(391 446)
Commission d'administration	7	(33 179)	(31 816)	(33 233)	(32 144)	(36 182)	(90 698)
Commission de Dépositaire	7	(8 296)	(8 237)	(8 296)	(8 237)	(9 701)	(29 784)
Autres charges	7	(3 223)	(4 012)	(3 223)	(4 011)	(3 223)	(5 860)
Total des charges d'exploitation		(45 438)	(44 896)	(54 206)	(85 346)	(115 835)	(636 924)
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers et impôts		53 145	15 895	(651 338)	(1 050 414)	(1 692 623)	(6 716 084)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		-	-	-	-	-	-
Répartition des revenus		-	-	-	-	-	-
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		53 145	15 895	(651 338)	(1 050 414)	(1 692 623)	(6 716 084)

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

Compte de résultat global (suite)

	Notes	XXXX Pour l'exercice clos le		Zebra Kante™ 80 Protect ³ Pour l'exercice clos le		Total FundLogic Alternatives p.l.c. Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		USD	USD	USD	USD	USD	USD
Revenu							
Intérêts bancaires créditeurs		–	–	–	–	192	3 054
Remise sur la Commission de gestion d'investissement	7	–	–	–	–	72 788	–
Remise sur la commission de gestion	7	48 607	49 816	–	12 801	636 765	1 289 800
Remise sur la commission d'administration		–	–	–	–	–	15
Plus/(moins)-value nette réalisée et latente sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12	150 642	1 106 008	–	(162 719)	6 740 405	(29 440 935)
Revenu/(charge) net(te) d'investissement		199 249	1 155 824	–	(149 918)	7 450 150	(28 148 066)
Charges d'exploitation							
Commission de gestion d'investissement	7	(3 824)	(12 381)	–	(4 919)	(947 354)	(2 837 884)
Commission de gestion	7	(12 567)	(40 679)	–	(4 612)	(1 697 072)	(2 327 957)
Commission d'administration	7	(36 081)	(36 383)	–	(10 130)	(546 722)	(1 026 736)
Commission de Dépositaire	7	(9 025)	(9 050)	–	(2 885)	(141 922)	(230 562)
Autres charges	7	(3 499)	(4 383)	–	–	(20 900)	(188 667)
Total des charges d'exploitation		(64 996)	(102 876)	–	(22 546)	(3 353 970)	(6 611 806)
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers et impôts		134 253	1 052 948	–	(172 464)	4 096 180	(34 759 872)
Coût financier et impôts							
Intérêts bancaires débiteurs		–	–	–	–	(463)	(2 698)
Répartition des revenus		–	–	–	–	–	(257 752)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		134 253	1 052 948	–	(172 464)	4 095 717	(35 020 322)

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Les plus-values et moins-values proviennent uniquement des activités poursuivies à l'exception du Zebra Kante™ 80 Protect. Aucune plus-value ou moins-value autre que celles mentionnées ci-dessus n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables

	Notes	XXXX		ACUMEN Capital Protection Portfolio ¹		ACUMEN ESG Protection Portfolio ¹	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		7 859 370	10 124 148	32 034 652	73 578 804	11 712 384	40 187 120
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		95 075	120 760	248 977	3 161 376	172 459	1 724 189
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(2 010 391)	(2 013 570)	(32 283 346)	(44 705 395)	(11 885 319)	(29 853 162)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		(1 915 316)	(1 892 810)	(32 034 369)	(41 544 019)	(11 712 860)	(28 128 973)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		524 694	(371 968)	(283)	(133)	476	(345 763)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	6 468 748	7 859 370	–	32 034 652	–	11 712 384

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹		XXXX		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		2 144 594	74 499 904	40 462 425	49 309 966	–	16 221 774
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		13 192	3 224 621	281 140	401 323	–	–
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(2 157 854)	(74 979 475)	(7 029 969)	(7 843 683)	–	(15 205 033)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		(2 144 662)	(71 754 854)	(6 748 829)	(7 442 360)	–	(15 205 033)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		68	(600 456)	2 182 526	(1 405 181)	–	(1 016 741)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	–	2 144 594	35 896 122	40 462 425	–	–

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	Equity Risk Managed Fund ²		XXXX		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		–	23 699 715	53 586 030	3 177 851	17 187 228	19 483 907
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	–	986 739	49 917 339	319 047	1 868 333
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	(22 733 900)	(7 673 883)	(424 007)	(3 070 940)	(3 383 452)
(Diminution)/augmentation nette de l'actif net issu des opérations sur actions		–	(22 733 900)	(6 687 144)	49 493 332	(2 751 893)	(1 515 119)
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		–	(965 815)	819 021	914 847	1 138 416	(781 560)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	–	–	47 717 907	53 586 030	15 573 751	17 187 228

² Liquidé le 27 juin 2023.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
		USD	USD	SEK	SEK	SEK	SEK
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		38 024 355	26 870 012	682 415 510	709 943 885	225 977 324	267 736 591
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		10 757 523	9 245 632	5 293 262	10 080 975	2 660 973	4 992 453
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(8 502 522)	–	(687 784 032)	(81 276 554)	(227 866 714)	(39 908 364)
Augmentation/(diminution) nette de l'actif net issu des opérations sur actions		2 255 001	9 245 632	(682 490 770)	(71 195 579)	(225 205 741)	(34 915 911)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		2 375 954	1 908 711	75 260	43 667 204	(771 583)	(6 843 356)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	42 655 310	38 024 355	–	682 415 510	–	225 977 324

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	XXXX		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund		XXXX	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 CHF	31 juillet 2023 CHF	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		–	667 945	27 705 166	30 767 373	–	520 065 018
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	–	613 845	694 483	–	–
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	(637 174)	(2 205 422)	(2 943 933)	–	(487 813 585)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		–	(637 174)	(1 591 577)	(2 249 450)	–	(487 813 585)
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		–	(30 771)	144 548	(812 757)	–	(32 251 433)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	–	–	26 258 137	27 705 166	–	–

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		2 198 316	10 816 335	788 995	1 352 346	88 365 832	93 215 292
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	–	–	–	2 675 348	31 524 544
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(2 198 314)	(8 565 039)	–	(658 080)	(88 299 614)	(41 073 126)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		(2 198 314)	(8 565 039)	–	(658 080)	(85 624 266)	(9 548 582)
(Diminution)/augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		(2)	(52 980)	50 154	94 729	(1 133 059)	4 699 122
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	–	2 198 316	839 149	788 995	1 608 507	88 365 832

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		300 119	284 224	9 388 608	16 054 560	161 640 914	195 247 129
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		616	–	–	12 853 506	–	39 047 764
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(220 343)	–	(8 496 797)	(18 469 044)	(157 286 776)	(65 937 895)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		(219 727)	–	(8 496 797)	(5 615 538)	(157 286 776)	(26 890 131)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		53 145	15 895	(651 338)	(1 050 414)	(1 692 623)	(6 716 084)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	133 537	300 119	240 473	9 388 608	2 661 515	161 640 914

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (suite)

	Notes	XXXX		Zebra Kante™ 80 Protect ³		Total FundLogic Alternatives p.l.c.	
		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
		31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en début d'exercice		11 265 364	18 791 990	–	4 126 270	649 492 271	1 379 645 608
Opérations sur actions							
Émission d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		–	1 001 573	–	–	17 465 067	165 159 018
Rachat d'actions de participation rachetables pendant l'exercice		(7 403 215)	(9 581 147)	–	(3 953 806)	(461 386 267)	(893 162 557)
Diminution nette de l'actif net issu des opérations sur actions		(7 403 215)	(8 579 574)	–	(3 953 806)	443 921 200	(728 003 539)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables		134 253	1 052 948	–	(172 464)	4 095 717	(35 020 322)
Ajustement des taux de change sur la totalisation		–	–	–	–	(11 611 524)	32 870 524
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables en fin d'exercice	10	3 996 402	11 265 364	–	–	198 055 264	649 492 271

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

	XXXX		ACUMEN Capital Protection		ACUMEN ESG Protection Portfolio ¹	
	Pour l'exercice clos le		Portfolio ¹ Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP
Bénéfice/(perte) d'exploitation après frais financiers et impôts	524 694	(371 968)	(283)	(133)	476	(345 763)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	–	–	(17)	(2)	(1)	–
Intérêts débiteurs	–	16	1	–	13	1
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	(212)	(7)	(7 072)	–	–
	524 694	(372 164)	(306)	(7 207)	488	(345 762)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	1 240 421	2 586 933	30 780 299	41 311 902	11 170 857	28 043 046
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	64 360	(425 152)	(1 437)	(4 071 957)	–	(2 512 744)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	94 952	127 826	1 448 059	2 596 760	481 850	3 020 523
Diminution/(augmentation) des autres créances	(4 467)	16 450	10 857	3 758 464	(24 887)	(33 349)
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	6 704	(34 997)	44 266	(2 250 294)	88 403	(24 241)
	1 926 664	1 898 896	32 281 738	41 337 668	11 716 711	28 147 473
Intérêts reçus	–	–	17	2	1	–
Intérêts versés	–	(16)	(1)	–	(13)	(1)
Trésorerie nette dégagée par les activités d'exploitation	1 926 664	1 898 880	32 281 754	41 337 670	11 716 699	28 147 472
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	83 533	120 760	249 781	3 162 080	172 459	1 748 551
Coût des actions rachetables rachetées	(2 010 227)	(2 019 853)	(32 532 260)	(44 626 417)	(11 889 293)	(29 899 026)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(1 926 694)	(1 899 093)	(32 282 479)	(41 464 337)	(11 716 834)	(28 150 475)
Diminution nette des liquidités et quasi-liquidités	(30)	(213)	(725)	(126 667)	(135)	(3 003)
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	(83)	(82)	698	120 293	9	3 012
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	212	7	7 072	–	–
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	(113)	(83)	(20)	698	(126)	9

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

État des flux de trésorerie (suite)

	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹		XXXX		XXXX	
	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Bénéfice/(perte) d'exploitation après frais financiers et impôts	68	(600 456)	2 182 526	(1 405 181)	–	(1 016 741)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	(77)	–	–	(1)	–	(2 993)
Intérêts débiteurs	–	150	–	–	–	1
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	(596)	511	(3 330)	–	(1 896)
	(9)	(600 902)	2 183 037	(1 408 512)	–	(1 021 629)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	2 051 532	72 282 103	3 475 207	9 919 585	–	16 464 486
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	–	(1 054 801)	(295 664)	(1 537 375)	–	(1 125 089)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	57 100	311 894	259 070	44 677	–	867 317
Diminution/(augmentation) des autres créances	(20 472)	948 234	(1 449 466)	2 053 277	–	102 581
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	72 313	(56 011)	2 567 615	(1 644 879)	–	(88 894)
	2 160 464	71 830 517	6 739 799	7 426 773	–	15 198 772
Intérêts reçus	77	–	–	1	–	2 993
Intérêts versés	–	(150)	–	–	–	(1)
Trésorerie nette dégagée par les activités d'exploitation	2 160 541	71 830 367	6 739 799	7 426 774	–	15 201 764
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	13 192	3 238 996	281 140	401 323	–	–
Coût des actions rachetables rachetées	(2 173 072)	(75 070 937)	(7 020 612)	(7 831 427)	–	(15 205 033)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(2 159 880)	(71 831 941)	(6 739 472)	(7 430 104)	–	(15 205 033)
Augmentation/(diminution) nette des liquidités et quasi-liquidités	661	(1 574)	327	(3 330)	–	(3 269)
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	(730)	248	–	–	–	420
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	596	(511)	3 330	–	1 896
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	(69)	(730)	(184)	–	–	(953)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

État des flux de trésorerie (suite)

	Equity Risk Managed Fund ² Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
(Perte)/bénéfice d'exploitation après frais financiers et impôts	-	(965 815)	819 021	914 847	1 138 416	(781 560)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	-	(3)	-	-	-	-
Intérêts débiteurs	-	1	-	-	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	64	-	-	-	5 594
	-	(965 753)	819 021	914 847	1 138 416	(775 966)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	-	22 845 618	5 699 849	(49 304 407)	1 556 970	2 850 117
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	(209 168)	(662 558)	693 977	(119 708)	(738 738)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	-	1 039 216	637 853	(1 914 010)	77 728	113 629
Diminution/(augmentation) des autres créances	-	(13 993)	7 570	(7 892)	96 882	4 989 075
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	-	38 042	158 955	54 989	31 246	(4 947 229)
	-	22 733 962	6 660 690	(49 562 496)	2 781 534	1 490 888
Intérêts reçus	-	3	-	-	-	-
Intérêts versés	-	(1)	-	-	-	-
Trésorerie nette dégagée par/(utilisée dans) les activités d'exploitation	-	22 733 964	6 660 690	(49 562 496)	2 781 534	1 490 888
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	-	-	986 499	49 969 302	319 047	1 868 333
Coût des actions rachetables rachetées	-	(22 733 900)	(7 647 408)	(406 346)	(3 100 765)	(3 353 627)
Trésorerie nette (utilisée dans)/dégagée par les activités de financement	-	(22 733 900)	(6 660 909)	49 562 956	(2 781 718)	(1 485 294)
Augmentation/(diminution) nette des liquidités et quasi-liquidités	-	64	(219)	460	(184)	5 594
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	-	-	460	-	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	(64)	-	-	-	(5 594)
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	-	-	241	460	(184)	-

² Liquidé le 27 juin 2023.

État des flux de trésorerie (suite)

	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 SEK	31 juillet 2023 SEK	31 juillet 2024 SEK	31 juillet 2023 SEK
Bénéfice/(perte) d'exploitation après frais financiers et impôts	2 375 954	1 908 711	75 260	43 667 204	(771 583)	(6 843 356)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	-	-	(175)	-	(595)	-
Intérêts débiteurs	-	-	4 201	-	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	(288)	529	-	4	-	(12 780)
	2 375 666	1 909 240	79 286	43 667 208	(772 178)	(6 856 136)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	(3 604 109)	(10 672 775)	683 332 337	56 496 838	218 552 817	59 679 040
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	178 647	(154 840)	(10 071 763)	(27 437 981)	(1 473 978)	(8 564 247)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	(1 084 688)	(457 471)	11 654 572	3 443 713	8 396 993	(5 813 496)
Diminution/(augmentation) des autres créances	4 799 482	(4 818 404)	30 160	294 384	132 916	5 629 917
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	(4 920 340)	4 949 147	(2 250 586)	(5 455 340)	375 258	(9 245 035)
	(2 255 342)	(9 245 103)	682 774 006	71 008 822	225 211 828	34 830 043
Intérêts reçus	-	-	175	-	595	-
Intérêts versés	-	-	(4 201)	-	-	-
Trésorerie nette (utilisée dans)/dégagée par les activités d'exploitation	(2 255 342)	(9 245 103)	682 769 980	71 008 822	225 212 423	34 830 043
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	10 757 523	9 245 632	5 293 262	10 158 069	2 660 973	5 091 954
Coût des actions rachetables rachetées	(8 502 522)	-	(687 906 376)	(81 154 210)	(227 884 014)	(39 891 064)
Trésorerie nette dégagée par/(utilisée dans) les activités de financement	2 255 001	9 245 632	(682 613 114)	(70 996 141)	(225 223 041)	(34 799 110)
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et quasi-liquidités	(341)	529	156 866	12 681	(10 618)	30 933
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	-	-	9 603	(3 074)	10 617	(33 096)
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	288	(529)	-	(4)	-	12 780
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	(53)	-	166 469	9 603	(1)	10 617

État des flux de trésorerie (suite)

	XXXX Pour l'exercice clos le		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 CHF	31 juillet 2023 CHF	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
(Perte)/bénéfice d'exploitation après frais financiers et impôts	-	(30 771)	144 548	(812 757)	-	(32 251 433)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	-	-	-	(35)	-	(17)
Intérêts débiteurs	-	21	45	-	-	2 473
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	(2)	5	-	-	458
	-	(30 752)	144 598	(812 792)	-	(32 248 519)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	-	685 907	2 143 374	4 171 259	-	500 624 582
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	(55 049)	368 567	(1 061 706)	-	-
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	-	22 388	(1 083 410)	(24 214)	-	19 651 127
Diminution/(augmentation) des autres créances	-	31 747	6 130	1 078	-	600 327
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	-	(17 048)	19 881	(24 211)	-	(811 018)
	-	637 193	1 599 140	2 249 414	-	487 816 499
Intérêts reçus	-	-	-	35	-	17
Intérêts versés	-	(21)	(45)	-	-	(2 473)
Trésorerie nette dégagée par les activités d'exploitation	-	637 172	1 599 095	2 249 449	-	487 814 043
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	-	-	613 845	694 483	-	-
Coût des actions rachetables rachetées	-	(637 174)	(2 205 422)	(3 025 065)	-	(487 813 585)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	-	(637 174)	(1 591 577)	(2 330 582)	-	(487 813 585)
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et quasi-liquidités	-	(2)	7 518	(81 133)	-	458
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	-	23	11	81 144	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	2	(5)	-	-	(458)
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	-	23	7 524	11	-	-

État des flux de trésorerie (suite)

	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
(Perte)/bénéfice d'exploitation après frais financiers et impôts	(2)	(52 980)	50 154	94 729	(1 133 059)	4 699 122
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Intérêts débiteurs	-	-	-	-	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	-	-	-	-	-
	(2)	(52 980)	50 154	94 729	(1 133 059)	4 699 122
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	2 104 038	8 737 360	(42 523)	583 907	85 385 179	11 072 338
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(7 237)	(305 733)	591	(36 801)	2 685	(8 370 893)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	74 021	206 789	(16 904)	23 395	1 429 573	2 165 537
Diminution/(augmentation) des autres créances	(6 103)	17 983	7 739	15 610	21 517	32 156
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	33 413	(38 380)	759	(22 760)	(81 810)	(49 680)
	2 198 130	8 565 039	(184)	658 080	85 624 085	9 548 580
Intérêts reçus	-	-	-	-	-	-
Intérêts versés	-	-	-	-	-	-
Trésorerie nette dégagée par/(utilisée dans) les activités d'exploitation	2 198 130	8 565 039	(184)	658 080	85 624 085	9 548 580
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	-	-	-	-	2 675 348	31 524 544
Coût des actions rachetables rachetées	(2 198 314)	(8 565 039)	-	(658 080)	(88 299 614)	(41 073 126)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(2 198 314)	(8 565 039)	-	(658 080)	(85 624 266)	(9 548 582)
Diminution nette des liquidités et quasi-liquidités	(184)	-	(184)	-	(181)	(2)
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	-	-	(1)	(1)	1 136	1 138
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	-	-	-	-	-
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	(184)	-	(185)	(1)	955	1 136

État des flux de trésorerie (suite)

	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR
Bénéfice/(perte) d'exploitation après frais financiers et impôts	53 145	15 895	(651 338)	(1 050 414)	(1 692 623)	(6 716 084)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Intérêts débiteurs	-	-	-	-	-	-
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	-	-	-	-	-
	53 145	15 895	(651 338)	(1 050 414)	(1 692 623)	(6 716 084)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	142 732	5 453	8 955 437	6 858 777	154 322 677	35 609 920
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	708	(11 586)	7 516	(598 668)	(1 664 973)	(7 429 782)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	9 555	(2 742)	176 736	421 880	6 427 863	5 493 848
Diminution/(augmentation) des autres créances	13 026	16 646	13 685	7 158	35 852	94 378
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	367	(23 666)	(5 423)	(23 195)	(142 212)	(162 149)
	219 533	-	8 496 613	5 615 538	157 286 584	26 890 131
Intérêts reçus	-	-	-	-	-	-
Intérêts versés	-	-	-	-	-	-
Trésorerie nette dégagée par les activités d'exploitation	219 533	-	8 496 613	5 615 538	157 286 584	26 890 131
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	616	-	-	12 853 506	-	39 047 764
Coût des actions rachetables rachetées	(220 343)	-	(8 496 797)	(18 469 044)	(157 286 776)	(65 937 895)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(219 727)	-	(8 496 797)	(5 615 538)	(157 286 776)	(26 890 131)
Diminution nette des liquidités et quasi-liquidités	(194)	-	(184)	-	(192)	-
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	-	-	-	-	(74)	(74)
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	-	-	-	-	-	-
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	(194)	-	(184)	-	(266)	(74)

État des flux de trésorerie (suite)

	SciBeta HFI US Equity 6F EW (USD) UCITS ETF ⁵ Pour l'exercice clos le		Zebra Kante™ 80 Protect ⁸ Pour l'exercice clos le		Total FundLogic Alternatives p.l.c. Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Bénéfice/(perte) d'exploitation après frais financiers et impôts	134 253	1 052 948	–	(172 464)	4 095 717	(35 020 322)
Ajustements pour :						
Revenus d'intérêts	–	–	–	–	(192)	(3 054)
Intérêts débiteurs	–	–	–	–	463	2 698
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	–	–	–	261	(9 200)
	134 253	1 052 948	–	(172 464)	4 096 249	(35 029 878)
Diminution/(augmentation) des actifs financiers à la juste valeur en résultat	14 228 687	(116 641)	–	4 075 878	437 159 256	752 763 857
(Diminution)/augmentation des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(174 034)	250 691	–	(76 327)	(3 542 824)	(34 986 105)
Diminution/(augmentation) nette des montants dus par le/au courtier	414 154	202 538	–	125 359	12 413 963	35 481 555
Diminution/(augmentation) des autres créances	15 615	31 279	–	3 440	3 428 482	9 770 597
(Diminution)/augmentation des charges à payer et autres dettes	(14 926)	(41 807)	–	(2 080)	(2 055 124)	(7 468 696)
	14 603 749	1 379 008	–	3 953 806	451 500 002	720 531 330
Intérêts reçus	–	–	–	–	192	3 054
Intérêts versés	–	–	–	–	(463)	(2 698)
Trésorerie nette dégagée par les activités d'exploitation	14 603 749	1 379 008	–	3 953 806	451 499 731	720 531 686
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Produit des actions rachetables émises	–	1 001 573	–	–	17 451 290	165 278 136
Coût des actions rachetables rachetées	(14 603 749)	(2 380 613)	–	(3 953 806)	(468 930 747)	(886 051 247)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(14 603 749)	(1 379 040)	–	(3 953 806)	(451 479 457)	(720 773 111)
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et quasi-liquidités	–	(32)	–	–	20 274	(241 425)
Liquidités et quasi-liquidités en début d'exercice	–	32	–	–	2 551	208 382
Gain de change sur la totalisation	–	–	–	–	841	26 394
Plus/(moins)-values de change sur les liquidités et quasi-liquidités	–	–	–	–	(261)	9 200
Liquidités et quasi-liquidités en fin d'exercice	–	–	–	–	23 405	2 551

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

1. Informations générales

FundLogic Alternatives plc (la « Société ») a été constituée le 28 avril 2010 en République d'Irlande en vertu de la Loi sur les sociétés de 2014 sous la forme d'une société d'investissement à capital variable à Compartiments multiples avec séparation des engagements entre les Compartiments, inscrite sous le numéro d'enregistrement 483770. Le siège social de la Société est situé au 70 Sir John Rogerson's Quay, Grand Canal Dock, Dublin 2, D02 R296, Irlande. Le 27 juillet 2010, la Société a été agréée par la Banque centrale d'Irlande en qualité d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément aux dispositions du Règlement des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011 (tel que modifié) (le « Règlement OPCVM ») et du Règlement de 2019 (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) pris en vertu de l'Article 48(1) de la loi de la Banque centrale (Supervision et Application) de 2013 (le « Règlement OPCVM de la Banque centrale »).

Au 31 juillet 2024, il y avait 12 fonds actifs. Chaque Compartiment a nommé un gestionnaire d'investissement. Les Compartiments actifs sont énumérés ci-dessous :

Nom du Compartiment	Date de lancement	Gestionnaire d'investissement
XXXX	16 février 2016	FundLogic SAS
XXXX	9 février 2017	FundLogic SAS
XXXX	15 juillet 2022	FundLogic SAS
XXXX	15 septembre 2017	FundLogic SAS
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	18 juin 2021	FundLogic SAS
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	15 juillet 2013	FundLogic SAS
XXXX	6 décembre 2017	FundLogic SAS
XXXX	5 décembre 2017	FundLogic SAS
XXXX	7 décembre 2017	FundLogic SAS
XXXX	8 décembre 2017	FundLogic SAS
XXXX	6 décembre 2017	FundLogic SAS
XXXX	11 février 2020	FundLogic SAS

Les objectifs et stratégies d'investissement des Compartiments individuels sont brièvement décrits dans les rapports du gestionnaire d'investissement et détaillés dans le prospectus et les suppléments des Compartiments.

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers sont établies dans les pages suivantes. Ces politiques ont été uniformément appliquées à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

a) Base de préparation

Les comptes ont été préparés sur une base de continuité des activités conformément à la convention de coût historique, telle que modifiée lors de la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, « IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne et à la législation irlandaise dont les dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014, au Règlement OPCVM et au Règlement OPCVM de la Banque centrale.

b) Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS peut nécessiter l'utilisation de certaines évaluations comptables critiques. Elle peut également contraindre le Conseil d'administration à exercer son pouvoir d'appréciation dans l'application des méthodes comptables de la Société. L'incertitude entourant ces estimations et hypothèses pourrait entraîner des résultats pouvant nécessiter un ajustement futur important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné. Aucune opinion ou estimation significative n'a été appliquée dans les états financiers.

c) Continuité des activités

Les Administrateurs estiment qu'il n'y a aucune incertitude d'importance liée aux événements ou conditions pouvant jeter le doute sur la capacité de la Société à continuer de satisfaire ses obligations actuelles étant donné que :

- les Compartiments investissent principalement en valeurs mobilières et autres instruments financiers échangeables, facilement convertibles en numéraire dans des conditions de marché normales ;
- les Compartiments ont pour politique de maintenir un niveau de liquidités et quasi-liquidités suffisant pour répondre à leurs besoins d'exploitation courants et faire face aux demandes de rachat prévues ; et
- les Compartiments disposent également d'une facilité de découvert bancaire pour atténuer le risque de liquidité.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Continuité des activités (suite)

Les Administrateurs ont évalué la capacité de la Société à continuer ses activités et sont convaincus que la Société dispose des ressources nécessaires pour continuer à fonctionner dans un avenir prévisible et ne considèrent pas qu'il y ait de menace, provenant des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ou d'autres problèmes, au statut de continuité des activités de la Société. Par conséquent, les états financiers continuent d'être préparés selon la méthode de la continuité des activités.

d) Fiscalité

Des incertitudes existent quant à l'interprétation de réglementations fiscales complexes et de modifications des lois fiscales sur la retenue d'impôt étranger. Compte tenu du large éventail d'investissements internationaux, des différences entre les revenus de placement réels et les hypothèses formulées, ou les modifications futures de ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements futurs de la charge d'impôt déjà comptabilisée. La Société établit des provisions, sur la base d'estimations raisonnables, pour les conséquences éventuelles des audits effectués par les autorités fiscales des pays respectifs dans lesquels elle investit. Les montants de ces provisions sont basés sur divers facteurs, comme l'expérience des audits fiscaux antérieurs et les interprétations divergentes de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale compétente. Ces interprétations divergentes peuvent survenir sur de multiples questions en fonction des conditions prévalant dans le pays de l'investissement respectif. Étant donné que la Société évalue que la probabilité de litiges et de sorties de fonds subséquentes au titre d'impôts est infime, aucun passif éventuel n'a été constaté.

e) Actifs financiers et passifs financiers

(i) Classification

Conformément à la norme IFRS 9, la Société classe ses actifs et passifs financiers lors de leur comptabilisation initiale dans les catégories d'actifs financiers et de passifs financiers décrites ci-dessous.

Dans le cadre de l'application de cette classification, un actif financier ou un passif financier est classifié comme détenu à des fins de négociation si :

- il est acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme ; ou
- lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme ; ou
- il s'agit d'un dérivé.

Les titres d'investissement et instruments dérivés ont été classés en actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation.

Actifs financiers

La Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués selon la méthode du coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat (« JVCR »), en fonction à la fois :

- du modèle économique de la société pour la gestion des actifs financiers ; et
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un titre de créance est évalué au coût amorti s'il est détenu au sein d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'obtenir les flux de trésorerie contractuels de l'actif et que les modalités contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates spécifiques, au versement de flux de trésorerie correspondant uniquement au paiement du principal et des intérêts sur le principal impayé. La Société inclut dans cette catégorie les titres de créance à court terme non financiers, y compris les garanties en liquidités comptabilisées sur les contrats dérivés, les produits à recevoir et les autres créances.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (« JVCR »)

Un actif financier est évalué à la JVCR :

- si ses conditions contractuelles ne donnent pas lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des paiements du principal et des intérêts sur le principal impayé ; ou
- s'il n'est pas détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels, soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers ; ou
- à la comptabilisation initiale, s'il est irrévocablement désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

(i) Classification (suite)

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (« JVCR ») (suite)

La Société inclut dans cette catégorie :

- les instruments de capitaux propres,
- les titres de créance. Les titres de créance incluent les investissements qui sont détenus dans le cadre d'un modèle économique consistant à les gérer à la juste valeur pour obtenir des revenus d'investissement et de bénéfices à la juste valeur,
- Instruments détenus à des fins de négociation. Cette catégorie inclut les instruments de capitaux propres et les titres de créance acquis principalement en vue de dégager un bénéfice des fluctuations de prix à court terme. Cette catégorie inclut également les contrats dérivés qui donnent lieu à la comptabilisation d'un actif.

La Société n'a pas de titres de créance, d'instruments de capitaux propres ou de contrats dérivés évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Passifs financiers évalués à la JVCR

Un passif financier est évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de négociation. La Société inclut dans cette catégorie les contrats de dérivés comptabilisés en tant que passif.

Passifs financiers non évalués à la JVCR

Cette catégorie inclut l'ensemble des passifs financiers, autres que ceux qui sont évalués à la JVCR. Ceux-ci sont évalués au coût amorti. La Société inclut dans cette catégorie les autres sommes à payer à court terme.

(ii) Évaluation à la juste valeur

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont constatés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont constatés en charges encourues dans le compte de résultat global.

Après la comptabilisation initiale, la Société évalue les instruments financiers qui sont classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur désigne le prix qui serait obtenu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants de marché à la date d'évaluation. La mesure de la juste valeur se base sur la supposition que la transaction visant à vendre l'actif ou à transférer le passif se déroule soit sur le marché principal de l'actif ou du passif ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. Le marché principal ou le plus avantageux doit être accessible à la Société.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif se mesure sur la base des hypothèses qu'utiliseraient des participants de marché lors de la fixation du prix de l'actif ou du passif, en partant du principe que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

La juste valeur des instruments financiers cotés ou négociés sur des marchés réglementés à la date du rapport se base sur des cours/prix de marché de clôture ou sur des cotations de contrepartistes faisant foi, sans déduction des frais de transaction. Les fonds d'investissement sont évalués sur la base du dernier cours acheteur ou de la dernière Valeur Liquidative publiée par un tel fonds.

Pour les instruments financiers cotés ou négociés sur un marché réglementé et pour lesquels aucun cours du marché n'est disponible, la juste valeur correspond à leur valeur de réalisation probable qui peut être estimée par une personne compétente sur la base de techniques d'évaluation, notamment via l'utilisation des récentes transactions intervenues sur le marché dans des conditions de concurrence normales et par référence à la juste valeur du moment d'un autre instrument sensiblement similaire, ou encore à partir de techniques d'actualisation des flux de trésorerie, de modèles d'évaluation des prix des options ou de toute autre technique de valorisation pouvant constituer une estimation fiable des prix applicables dans des transactions de marché réelles. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus de détails sur les données de valorisation de chaque type de titres.

Les contrats dérivés négociés sur un marché réglementé sont évalués au prix de règlement déterminé par le marché. Les contrats dérivés de gré à gré sont évalués sur la base de valorisations indépendantes ou réalisées par une contrepartie. Veuillez vous reporter à la note 5 pour plus de détails sur les données de valorisation de chaque type d'instruments dérivés.

Les variations ultérieures de la juste valeur de ces instruments financiers sont constatées en « Plus-values et moins-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

(iii) Dépréciation des actifs financiers

La Société ne détient que des créances commerciales sans composante de financement et dont l'échéance est inférieure à 12 mois au coût amorti et, à ce titre, a choisi d'appliquer une approche similaire à l'approche simplifiée des pertes de crédit attendues (PCA) en vertu de la norme IFRS 9 à toutes ses créances commerciales. Par conséquent, la Société ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais reconnaît plutôt une provision pour perte basée sur les PCA à vie à chaque date de déclaration.

L'approche de la Société en matière de PCA reflète un résultat pondéré par la probabilité, la valeur temporelle de l'argent et des informations raisonnables et justifiables disponibles sans coût ou effort indu à la date de clôture au sujet des événements passés, des conditions actuelles et des prévisions des conditions économiques futures.

La Société utilise la matrice de provision comme un moyen pratique d'évaluer les PCA sur les créances commerciales, en fonction des jours d'arriérés pour les regroupements de créances présentant des types de pertes similaires. Les créances sont regroupées en fonction de leur nature. La matrice de provision est basée sur les taux de pertes historiques observés sur la durée de vie prévue des créances et est ajustée pour tenir compte des estimations prospectives.

Les PCA ne sont pas importantes pour l'exercice en cours.

(iv) Comptabilisation/décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont constatés à la date de transaction, à savoir la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou vendre l'actif ou le passif financier. Toute transaction exécutée un jour ouvrable donné en tant qu'ordre au dernier cours (ordre « Market-on-Close » ou « MOC », c'est-à-dire un ordre de marché non limité exécuté à la clôture d'une bourse de valeurs ou après celle-ci), sera comptabilisée le jour suivant.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir les flux de trésorerie découlant de l'actif ont expiré ; ou
- la Société a transféré le droit de recevoir les flux de trésorerie sur les actifs ou la Société a contracté une obligation de paiement sans délai de la totalité des flux de trésorerie au bénéfice d'un tiers dans le cadre d'un mécanisme de « pass-through » ; et
- la Société soit (a) a transféré la quasi-totalité des risques et droits de perception sur l'actif ou (b) n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et droits de perception sur l'actif, mais a transféré le contrôle de l'actif.

Lorsque la Société a transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie sur un actif (ou qu'elle a mis en place un mécanisme de pass-through) et qu'elle n'a transféré ni la quasi-totalité des risques et droits de perception sur l'actif ni le contrôle de l'actif, l'actif est comptabilisé sur la base du maintien de l'implication de la Société dans cet actif.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation sous-jacente au passif concerné est éteinte, annulée ou expirée.

f) Compensation des états financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est reporté au bilan si, et seulement si, il existe un droit juridiquement opposable de compenser les montants constatés et qu'il existe une intention de liquider sur une base nette ou de réaliser l'actif et de liquider le passif simultanément. Ce n'est généralement pas le cas avec les accords de compensation globale et les actifs et passifs associés sont présentés sur une base brute au bilan.

g) Conversion de devises

Les Administrateurs ont adopté la devise fonctionnelle de chaque Compartiment comme la devise de présentation au niveau du Compartiment et le dollar US (« USD ») comme la devise de présentation au niveau de la Société. Les Administrateurs considèrent que la devise fonctionnelle des Compartiments est la devise représentant le plus fidèlement les effets économiques de leurs transactions, événements et conditions sous-jacents. La devise de chaque Compartiment est indiquée à la page suivante.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Conversion en devises (suite)

Nom du Compartiment	Devise	Nom du Compartiment	Devise
XXXX	Livre sterling	XXXX	Euro
XXXX	Euro	XXXX	Euro
XXXX	Euro	XXXX	Euro
XXXX	Euro	XXXX	Euro
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	Dollar US	XXXX	Euro
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	Franc suisse	XXXX	Dollar US

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle des Compartiments sur la base des taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs sont convertis dans la devise fonctionnelle des Compartiments sur la base des taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change découlant du règlement des transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice sont constatés au compte de résultat global. Les écarts de conversion sur les instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont constatés dans les plus/(moins)-values nettes réalisées/latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

L'ajustement de change cumulé découlant de la conversion de l'actif net à l'ouverture et de la conversion des transactions de l'exercice figure dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables et dans l'état des flux de trésorerie. Cette méthode de conversion est sans effet sur la valeur de l'actif net de chaque Compartiment.

h) Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables

Selon la norme IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » (« IAS 32 »), les entités qui émettent des instruments financiers doivent les classer en passifs ou fonds propres conformément à la nature du lien contractuel et à la lumière des définitions contenues dans ladite norme. À cet égard, la norme IAS 32 impose que les instruments financiers qui donnent au porteur le droit d'échanger l'instrument avec l'émetteur en contrepartie d'instruments de trésorerie ou d'un autre actif financier soient classés comme un passif de l'émetteur.

Les actions de participation rachetables émises par les Compartiments confèrent à leurs porteurs le droit d'échanger leurs actions contre de la trésorerie au prorata de leur part de la Valeur Liquidative du Compartiment. Dans le cadre de la norme IAS 32, la possibilité pour les porteurs d'actions de participation rachetables d'échanger leurs actions avec les Compartiments en contrepartie de trésorerie impose à la Société de classer les actions de participation rachetables en passifs.

Le passif correspondant aux actions de participation rachetables est présenté au bilan en « actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables » et est établi sur la base des actifs résiduels du Compartiment après déduction des autres passifs du Compartiment. La Valeur Liquidative par action est calculée en établissant la part de la Valeur Liquidative d'un Compartiment attribuable à chaque catégorie, puis en la divisant par le nombre d'actions émises de cette catégorie.

i) Liquidités et quasi-liquidités

Les liquidités et quasi-liquidités au bilan reprennent les encaisses, dépôts à vue et dépôts en banque à court terme et sont assorties d'échéances initiales inférieures ou égales à trois mois.

Les Compartiments de la Société peuvent avoir des soldes créditeurs en vue de couvrir le risque de change ; ces soldes apparaissent alors en découverts bancaires au bilan. Les Compartiments ont pour objectif de ne pas conserver de position à découvert à tout moment donné.

j) Montants dus par le/au courtier

Les liquidités placées d'un courtier comme garanties sont comptabilisées comme un actif dans le bilan sous « Montants dus par le courtier ». Les liquidités dues à un courtier comme garanties sont comptabilisées comme un passif dans le bilan sous « Montants dus au courtier ». Toutes les liquidités reçues d'un courtier/dues à un courtier sont évaluées au coût amorti. Les marges de trésorerie sur les contrats d'instruments financiers dérivés ouverts et les liquidités des courtiers principaux sont également incluses dans les montants dus par le/au courtier.

k) Appels de marge à recevoir/à payer

Les appels de marge représentent les montants dus aux et par les courtiers par rapport aux variations de prix du sous-jacent des instruments financiers dérivés qui n'ont pas encore été repris à la date du bilan.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Revenus/charges des investissements

Les revenus d'intérêts bancaires sont constatés sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif dans le compte de résultat global. Les intérêts sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, qui comprennent le revenu issu des intérêts sur obligations, sont basés sur le taux nominal. Les revenus de dividendes sont constatés dans le compte de résultat global aux dates auxquelles les titres concernés sont cotés « ex dividende ». Les revenus de dividendes sont indiqués hors retenues à la source comptabilisées de manière séparée au compte de résultat global et après prise en compte de tout avoir fiscal.

m) Produits à percevoir sur investissements cédés/valeurs mobilières achetées à payer

Les produits à recevoir sur les investissements cédés comprennent les montants à recevoir des courtiers sur les titres dont l'achat a été conclu (dans le cadre d'une transaction régulière), mais qui n'ont pas encore été livrés à la date du bilan. Les valeurs mobilières achetées à payer comprennent les montants dus aux courtiers sur les titres dont l'achat a été conclu (dans le cadre d'une transaction régulière), mais qui n'ont pas encore été livrés à la date du bilan. Lorsque le coupon lié à une participation du panier de titres est détaché, un dividende négatif de compensation est enregistré pour compenser le produit latent. Les intérêts mensuels cumulés sur les comptes bancaires du courtier principal ne sont pas enregistrés pour les Compartiments, car le courtier principal reprend les entrées mensuellement.

Ces montants sont constatés initialement à la juste valeur, puis évalués au coût amorti, déduction faite de la provision pour dépréciation, le cas échéant. Une provision pour dépréciation des montants dus par les courtiers est comptabilisée pour les pertes de crédit attendues, même s'il n'existe aucune indication objective selon laquelle le Compartiment ne sera pas en mesure de recouvrer ces montants.

n) Plus/(moins)-valeurs nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Ce poste reprend les variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de négociation à leur comptabilisation initiale et exclut les revenus de dividendes et d'intérêts, ainsi que les charges d'exploitation figurant dans le compte de résultat global.

Les plus-values et moins-values réalisées sur la cession d'instruments financiers classés « à la juste valeur par le biais du compte de résultat » sont calculées sur la base de la méthode FIFO (First-in, First-out). Elles représentent l'écart entre la valeur comptable initiale d'un instrument et sa valeur de cession ou entre les sorties ou entrées de trésorerie sur les contrats d'instruments financiers dérivés (hors montants payés ou reçus sur les comptes de marges à titre de garantie sur ces instruments).

Les plus-values et moins-values latentes intègrent les variations de la juste valeur des instruments financiers sur l'exercice et de la reprise des plus-values et moins-values latentes sur les instruments financiers d'exercices précédents qui ont été réalisées au cours de l'exercice.

o) Charges d'exploitation

Les Compartiments sont responsables de toutes les charges d'exploitation habituelles, y compris les droits de timbre et autres frais engagés en vue de l'acquisition et de la réalisation d'investissements. Les charges d'exploitation sont constatées sur la base de la méthode des engagements.

p) Frais de transaction

Les frais de transaction sont des coûts directement imputables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un actif ou passif financier. Un tel coût correspond à une charge qui n'aurait pas été exigible si l'entité n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier. Les frais de transaction, lorsqu'ils sont engagés, sont immédiatement comptabilisés en charges dans le compte de résultat global.

q) Souscriptions à recevoir/rachats d'actions à payer

Les souscriptions à recevoir correspondent aux montants à recevoir des investisseurs pour les souscriptions conclues, mais non encore reçues, et sont donc comptabilisées comme compte débiteur à la fin de l'exercice. Les rachats d'actions à payer correspondent aux montants payables aux investisseurs pour les rachats conclus, mais non encore versés, et sont donc comptabilisés comme compte créditeur à la fin de l'exercice.

r) Valeurs mobilières

Les titres sont des actifs financiers transférables. Les titres de participation représentent une participation dans une société. Les Fonds négociés en Bourse (FNB) sont des titres de placement collectif qui peuvent être achetés et vendus comme des titres de participation ou des actions ordinaires.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

r) Valeurs mobilières (suite)

Chaque Compartiment est autorisé à investir dans des valeurs mobilières qui sont soit admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs, soit négociées sur un marché réglementé, qui fonctionne de manière régulière et qui est reconnu et ouvert au public.

s) Options

Les options sont des accords contractuels conférant à l'acquéreur le droit, mais pas l'obligation, d'acheter (options d'achat) ou de vendre (options de vente) les titres sous-jacents de l'option à un prix fixe convenu, à tout moment au plus tard à l'expiration de l'option de gré à gré.

Les Compartiments peuvent conclure des options d'achat et de vente via des marchés réglementés et des marchés de gré à gré. Les options échangées en bourse sont évaluées aux prix de règlement de la cote. Les options de gré à gré sont évaluées sur la base du cours de clôture fourni par la contrepartie concernée. Les options sont en général réglées sur une base nette.

t) Contrats d'échange sur rendement total

Les contrats d'échange sont un accord par lequel deux parties conviennent d'échanger les flux financiers dans le temps sur des montants notionnels établis. Les contrats d'échange sur rendement total se rapportent à des contrats conclus entre les Compartiments et des courtiers de premier plan leur conférant une exposition économique à un Portefeuille de référence. Le Compartiment acquiert des Actifs de financement et transfère l'intérêt économique afférent à ces Actifs de financement à la Contrepartie approuvée dans le cadre d'un contrat d'échange sur rendement total en échange d'une exposition économique à la performance du Portefeuille de référence.

La principale source d'évaluation des contrats d'échange sur rendement total est le relevé de la Contrepartie approuvée. Sur une base hebdomadaire, le Fournisseur d'évaluation indépendant (une entité différente de la Contrepartie approuvée) vérifie l'évaluation des contrats d'échange sur rendement total telle que remise par la Contrepartie approuvée, sur la base de sa propre source d'évaluation.

u) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme impliquent l'obligation d'acheter ou de vendre une devise spécifique à une date ultérieure, à un prix fixé au moment de la conclusion du contrat. Les contrats de change à terme sont des contrats individualisés qui sont négociés sur le marché de gré à gré. La juste valeur (plus-value ou moins-value latente) sur les contrats de change à terme ouverts est calculée par référence à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme pour la liquidation du contrat au point d'évaluation. Les taux de change au comptant et les taux de change à terme moyens à la clôture de la Bourse de Londres sont obtenus auprès de WM/Reuters Company comme source principale, et auprès de Bloomberg et Thomson Reuters comme sources secondaires. Les taux pour toutes les devises sont indiqués par rapport à l'USD.

3. Adoption de nouvelles normes et modifications

Normes comptables publiées en vigueur pour la première fois dans les présents états financiers

Un certain nombre de normes et modifications sont entrées en vigueur au cours de l'exercice, mais elles n'ont pas eu d'impact important sur les compartiments durant l'exercice en cours et ne devraient pas avoir d'impact important à l'avenir.

Nouvelles normes, modifications et interprétations publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées par anticipation

Un certain nombre de modifications ont été appliquées à partir du 1^{er} août 2023, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées par anticipation, telles que :

Modifications mineures de l'IAS 1, de l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 et de l'IAS 8

Les modifications visent à améliorer la publication d'informations relatives aux méthodes comptables et à aider les utilisateurs des états financiers à faire la distinction entre les modifications des estimations comptables et les modifications des méthodes comptables. Elles s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise.

Modification de l'IAS 12 – Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

Ces modifications exigent que les entreprises comptabilisent l'impôt différé sur les transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables d'une même valeur. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

3. Adoption de nouvelles normes et modifications (suite)

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modification de l'IAS 1)

Les modifications clarifient une disposition de l'IAS 1 relative au classement d'un passif en tant que passif non courant : l'obligation pour une entité d'avoir mis en place le droit de différer le règlement du passif pendant au moins 12 mois après la période considérée. Les modifications s'appliquent rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Une application anticipée est permise. Les modifications sont les suivantes :

- clarifier que le droit d'une entité de différer le règlement doit être effectif à la fin de la période considérée ;
- clarifier que le classement n'est pas affecté par les intentions ou les attentes de la direction quant à l'exercice par l'entité de son droit de différer le règlement ;
- clarifier la manière dont les conditions de prêt affectent le classement ; et
- clarifier les exigences de classement des passifs qu'une entité réglera ou pourra régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

La Société évalue actuellement l'impact, le cas échéant, de l'ensemble des modifications susmentionnées sur ses états financiers.

4. Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants analysent les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat des Compartiments à la date du bilan par rapport à la hiérarchisation des justes valeurs. Ils distinguent ceux dont la juste valeur est basée sur :

Des cours cotés non ajustés issus de marchés actifs disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou passifs identiques sans restriction (Niveau 1). Les actions et les fonds négociés en bourse sont inclus dans le Niveau 1 dans les tableaux de la page suivante. L'État des investissements de chaque Compartiment détaille les composants de chaque catégorie d'actifs et de passifs. En ce qui concerne les investissements dans des contrats d'échange, des options de gré à gré et des contrats de change, veuillez vous référer à la note 5.

Des cours cotés issus de marchés qui ne sont pas considérés comme actifs ou des instruments financiers évalués à partir de données autres que des cours cotés et pour lesquels toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables (Niveau 2). Les bons de souscription qui ne se sont pas négociés lors d'un jour donné seront évalués au cours du titre sous-jacent. Si cela renvoie une valeur négative, alors le cours retenu est égal à zéro. Les obligations d'entreprises et les obligations d'État sont évaluées à l'aide de paramètres tels que les cours du marché, les rendements, les dates d'échéance et les conditions générales de l'obligation. En ce qui concerne les investissements dans des contrats d'échange et des contrats de change à terme, veuillez vous référer à la note 5. Les contrats d'échange sur rendement total et les contrats de change à terme sont inclus dans le Niveau 2 dans les tableaux de la page suivante. L'État des investissements de chaque Compartiment détaille les composants de chaque catégorie d'actifs et de passifs.

Des cours/prix ou évaluations qui requièrent des données à la fois importantes pour la détermination de la juste valeur et non observables, y compris les propres hypothèses du Gestionnaire d'investissement et les hypothèses utilisées par le Conseil d'administration concernant les données qui seraient utilisées par les acteurs de marché pour évaluer la juste valeur des investissements (Niveau 3). Aucun investissement de Niveau 3 n'était détenu au 31 juillet 2024 ou au 31 juillet 2023.

Aucun transfert entre les niveaux n'est intervenu en cours d'exercice (31 juillet 2023 : 0 USD).

Pour les actifs et passifs non investis non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, la valeur comptable de ces actifs et passifs constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les tableaux suivants résument les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur et les classent entre les Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

XXXX								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 GBP	Niveau 2 GBP	Niveau 3 GBP	Total GBP	Niveau 1 GBP	Niveau 2 GBP	Niveau 3 GBP	Total GBP
Actifs financiers								
Actions	820 444	–	–	820 444	2 536 169	–	–	2 536 169
Fonds négociés en Bourse	5 329 710	–	–	5 329 710	4 835 899	–	–	4 835 899
Contrats d'échange sur rendement total	–	114 434	–	114 434	–	132 941	–	132 941
Total des actifs financiers	6 150 154	114 434	–	6 264 588	7 372 068	132 941	–	7 505 009
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(64 360)	–	(64 360)	–	–	–	–
Total des passifs financiers	–	(64 360)	–	(64 360)	–	–	–	–

ACUMEN Capital Protection Portfolio ¹								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 GBP	Niveau 2 GBP	Niveau 3 GBP	Total GBP	Niveau 1 GBP	Niveau 2 GBP	Niveau 3 GBP	Total GBP
Actifs financiers								
Actions	–	–	–	–	30 563 757	–	–	30 563 757
Fonds négociés en Bourse	–	–	–	–	268	–	–	268
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	216 248	–	216 248
Contrats de change à terme	–	–	–	–	–	26	–	26
Total des actifs financiers	–	–	–	–	30 564 025	216 274	–	30 780 299
Passifs financiers								
Contrats de change à terme	–	–	–	–	–	(1 437)	–	(1 437)
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	(1 437)	–	(1 437)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

ACUMEN ESG Protection Portfolio¹

	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Actifs financiers								
Actions	–	–	–	–	10 873 428	–	–	10 873 428
Fonds négociés en Bourse	–	–	–	–	4 720	–	–	4 720
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	292 709	–	292 709
Total des actifs financiers	–	–	–	–	10 878 148	292 709	–	11 170 857

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio¹

	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Actifs financiers								
Actions	–	–	–	–	2 008 434	–	–	2 008 434
Fonds négociés en Bourse	–	–	–	–	1 580	–	–	1 580
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	41 518	–	41 518
Total des actifs financiers	–	–	–	–	2 010 014	41 518	–	2 051 532

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

XXXX								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR
Actifs financiers								
Actions	23	–	–	23	8 297 903	–	–	8 297 903
Fonds négociés en Bourse	34 972 847	–	–	34 972 847	30 371 172	–	–	30 371 172
Contrats d'échange sur rendement total	–	271 642	–	271 642	–	50 644	–	50 644
Total des actifs financiers	34 972 870	271 642	–	35 244 512	38 669 075	50 644	–	38 719 719
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(225 761)	–	(225 761)	–	(521 425)	–	(521 425)
Total des passifs financiers	–	(225 761)	–	(225 761)	–	(521 425)	–	(521 425)

XXXX								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR
Actifs financiers								
Actions	41 915 176	–	–	41 915 176	43 711 950	–	–	43 711 950
Fonds négociés en Bourse	4 437 850	–	–	4 437 850	8 265 123	–	–	8 265 123
Contrats d'échange sur rendement total	–	391 671	–	391 671	–	467 473	–	467 473
Total des actifs financiers	46 353 026	391 671	–	46 744 697	51 977 073	467 473	–	52 444 546
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(225 267)	–	(225 267)	–	(887 825)	–	(887 825)
Total des passifs financiers	–	(225 267)	–	(225 267)	–	(887 825)	–	(887 825)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

XXXX								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR
Actifs financiers								
Actions	407 579	–	–	407 579	870 941	–	–	870 941
Fonds négociés en Bourse	14 633 708	–	–	14 633 708	15 637 482	–	–	15 637 482
Contrats d'échange sur rendement total	–	98 118	–	98 118	–	187 952	–	187 952
Total des actifs financiers	15 041 287	98 118	–	15 139 405	16 508 423	187 952	–	16 696 375
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(155 654)	–	(155 654)	–	(275 362)	–	(275 362)
Total des passifs financiers	–	(155 654)	–	(155 654)	–	(275 362)	–	(275 362)

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 USD	Niveau 2 USD	Niveau 3 USD	Total USD	Niveau 1 USD	Niveau 2 USD	Niveau 3 USD	Total USD
Actifs financiers								
Actions	41 441 369	–	–	41 441 369	37 010 764	–	–	37 010 764
Contrats d'échange sur rendement total	–	724 711	–	724 711	–	1 655 612	–	1 655 612
Contrats de change à terme	–	104 405	–	104 405	–	–	–	–
Total des actifs financiers	41 441 369	829 116	–	42 270 485	37 010 764	1 655 612	–	38 666 376
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(2 574 418)	–	(2 574 418)	–	(2 318 358)	–	(2 318 358)
Contrats de change à terme	–	(3 205)	–	(3 205)	–	(80 618)	–	(80 618)
Total des passifs financiers	–	(2 577 623)	–	(2 577 623)	–	(2 398 976)	–	(2 398 976)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK
Actifs financiers								
Actions	-	-	-	-	41 301 464	-	-	41 301 464
Fonds négociés en Bourse	-	-	-	-	635 618 098	-	-	635 618 098
Contrats d'échange sur rendement total	-	-	-	-	-	6 412 775	-	6 412 775
Total des actifs financiers	-	-	-	-	676 919 562	6 412 775	-	683 332 337
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	-	-	-	-	-	(10 071 763)	-	(10 071 763)
Total des passifs financiers	-	-	-	-	-	(10 071 763)	-	(10 071 763)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK
Actifs financiers								
Actions	-	-	-	-	16 710 361	-	-	16 710 361
Fonds négociés en Bourse	-	-	-	-	201 842 456	-	-	201 842 456
Total des actifs financiers	-	-	-	-	218 552 817	-	-	218 552 817
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	-	-	-	-	-	(1 473 978)	-	(1 473 978)
Total des passifs financiers	-	-	-	-	-	(1 473 978)	-	(1 473 978)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund

	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 CHF	Niveau 2 CHF	Niveau 3 CHF	Total CHF	Niveau 1 CHF	Niveau 2 CHF	Niveau 3 CHF	Total CHF
Actifs financiers								
Actions	24 673 750	–	–	24 673 750	26 643 146	–	–	26 643 146
Contrats d'échange sur rendement total	–	64 894	–	64 894	–	238 872	–	238 872
Total des actifs financiers	24 673 750	64 894	–	24 738 644	26 643 146	238 872	–	26 882 018
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(368 567)	–	(368 567)	–	–	–	–
Total des passifs financiers	–	(368 567)	–	(368 567)	–	–	–	–

XXXX

	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR	Niveau 1 EUR	Niveau 2 EUR	Niveau 3 EUR	Total EUR
Actifs financiers								
Actions	–	–	–	–	2 102 638	–	–	2 102 638
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	1 400	–	1 400
Total des actifs financiers	–	–	–	–	2 102 638	1 400	–	2 104 038
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	(7 237)	–	(7 237)
Total des passifs financiers	–	–	–	–	–	(7 237)	–	(7 237)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers								
Actions	785 748	–	–	785 748	712 686	–	–	712 686
Contrats d'échange sur rendement total	–	647	–	647	–	31 186	–	31 186
Total des actifs financiers	785 748	647	–	786 395	712 686	31 186	–	743 872
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(5 199)	–	(5 199)	–	(4 608)	–	(4 608)
Total des passifs financiers	–	(5 199)	–	(5 199)	–	(4 608)	–	(4 608)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers								
Actions	1 556 791	–	–	1 556 791	84 158 671	–	–	84 158 671
Contrats d'échange sur rendement total	–	–	–	–	–	2 783 299	–	2 783 299
Total des actifs financiers	1 556 791	–	–	1 556 791	84 158 671	2 783 299	–	86 941 970
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(2 685)	–	(2 685)	–	–	–	–
Total des passifs financiers	–	(2 685)	–	(2 685)	–	–	–	–

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers							
Actions	120 754	–	–	120 754	257 412	–	–
Contrats d'échange sur rendement total	–	7 505	–	7 505	–	13 579	–
Total des actifs financiers	120 754	7 505	–	128 259	257 412	13 579	–
Passifs financiers							
Contrats d'échange sur rendement total	–	(708)	–	(708)	–	–	–
Total des passifs financiers	–	(708)	–	(708)	–	–	–

XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers							
Actions	232 916	–	–	232 916	8 797 545	–	–
Contrats d'échange sur rendement total	–	2 728	–	2 728	–	393 536	–
Total des actifs financiers	232 916	2 728	–	235 644	8 797 545	393 536	–
Passifs financiers							
Contrats d'échange sur rendement total	–	(7 516)	–	(7 516)	–	–	–
Total des passifs financiers	–	(7 516)	–	(7 516)	–	–	–

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers								
Actions	2 490 606	–	–	2 490 606	152 172 835	–	–	152 172 835
Contrats d'échange sur rendement total	–	85 805	–	85 805	–	4 726 253	–	4 726 253
Total des actifs financiers	2 490 606	85 805	–	2 576 411	152 172 835	4 726 253	–	156 899 088
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(13 911)	–	(13 911)	–	(1 678 884)	–	(1 678 884)
Total des passifs financiers	–	(13 911)	–	(13 911)	–	(1 678 884)	–	(1 678 884)

	XXXX							
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Actifs financiers								
Actions	3 725 492	–	–	3 725 492	17 043 925	–	–	17 043 925
Contrats d'échange sur rendement total	–	161 508	–	161 508	–	1 071 762	–	1 071 762
Total des actifs financiers	3 725 492	161 508	–	3 887 000	17 043 925	1 071 762	–	18 115 687
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(76 657)	–	(76 657)	–	(250 691)	–	(250 691)
Total des passifs financiers	–	(76 657)	–	(76 657)	–	(250 691)	–	(250 691)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

4. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

Total FundLogic Alternatives p.l.c.								
	Au 31 juillet 2024				Au 31 juillet 2023			
	Niveau 1 USD	Niveau 2 USD	Niveau 3 USD	Total USD	Niveau 1 USD	Niveau 2 USD	Niveau 3 USD	Total USD
Actifs financiers								
Actions	125 661 201	–	–	125 661 201	481 643 825	–	–	481 643 825
Fonds négociés en Bourse	65 327 200	–	–	65 327 200	145 911 010	–	–	145 911 010
Contrats d'échange sur rendement total	–	2 035 494	–	2 035 494	–	14 044 195	–	14 044 195
Contrats de change à terme	–	104 405	–	104 405	–	34	–	34
Total des actifs financiers	190 988 401	2 139 899	–	193 128 300	627 554 835	14 044 229	–	641 599 064
Passifs financiers								
Contrats d'échange sur rendement total	–	(3 841 424)	–	(3 841 424)	–	(7 394 033)	–	(7 394 033)
Contrats de change à terme	–	(3 205)	–	(3 205)	–	(82 467)	–	(82 467)
Total des passifs financiers	–	(3 844 629)	–	(3 844 629)	–	(7 476 500)	–	(7 476 500)

5. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont généralement une composante des stratégies d'investissement des Compartiments et sont principalement utilisés pour structurer et couvrir les investissements, pour optimiser la performance et réduire les risques pour le Compartiment (la Société ne désigne aucun instrument dérivé comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture). Les instruments financiers dérivés détenus par les Compartiments regroupent des contrats d'échange et des contrats de change à terme.

Les Compartiments utilisent les instruments financiers dérivés à titre de couverture économique des risques qu'ils supportent essentiellement en lien avec les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Les instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés à des fins de négociation lorsque le Gestionnaire d'investissement estime qu'investir dans ce type de titres serait plus efficace qu'un investissement direct dans les instruments financiers sous-jacents.

Lorsqu'ils sont lancés, les instruments dérivés ne reflètent souvent qu'un échange mutuel d'engagements et ne donnent lieu au transfert que d'une contrepartie tangible réduite, voire inexistante. Toutefois, ces instruments impliquent souvent un effet de levier très élevé et une volatilité forte. Une variation relativement limitée du sous-jacent d'un instrument financier dérivé suffit à avoir un impact important sur les bénéfices ou les pertes d'un Compartiment.

Les dérivés de gré à gré peuvent exposer un Compartiment aux risques associés à l'absence de marché d'échange sur lequel clôt les positions ouvertes.

L'acte constitutif de la Société fixe les limites d'investissement dans des dérivés assortis de profils de risque élevé. Le gestionnaire d'investissement doit suivre de façon étroite l'exposition des Compartiments aux instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion globale du risque de marché des Compartiments (pour plus d'information, veuillez vous référer à la note 13).

Pour obtenir plus de détails sur les principes comptables relatifs aux instruments financiers dérivés, veuillez vous reporter à la note 2.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Gestion efficace de portefeuille

Sous réserve des conditions et limites établies par la Banque centrale, les Compartiments concluent des opérations sur instruments financiers dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Ces instruments comprennent des contrats de change à terme et des contrats d'échange. Ils sont notamment utilisés à des fins de couverture contre les fluctuations des marchés, les fluctuations du taux de change ou les risques de taux d'intérêt, conformément à la politique d'investissement des Compartiments.

Les contrats d'instruments financiers dérivés ouverts, y compris les contreparties pertinentes, les titres, les devises ou les indices sous-jacents et les justes valeurs à la clôture de l'exercice sont répertoriés dans l'État des investissements au 31 juillet 2024. Les plus-values et moins-values réalisées et latentes sur les opérations impliquant des instruments financiers dérivés sont répertoriées dans le compte de résultat global en tant que « plus/(moins)-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les informations relatives à l'exposition globale se trouvent dans la note 13.

Contrats d'échange

Les titres sous-jacents, les devises, la valeur notionnelle et les justes valeurs des contrats d'échange sur rendement total à la clôture de l'exercice sont présentés dans l'État des investissements au 31 juillet 2024. La principale source d'évaluation des contrats d'échange sur rendement total est le relevé de la Contrepartie approuvée. Les valeurs notionnelles et les contreparties approuvées pour les contrats d'échange sur rendement total détenus par les Compartiments sont présentées dans l'état des investissements. Sur une base hebdomadaire, le Fournisseur d'évaluation indépendant (une entité différente de la Contrepartie approuvée) vérifie l'évaluation des contrats d'échange sur rendement total telle que remise par la Contrepartie approuvée, sur la base de sa propre source d'évaluation.

Si la différence de prix entre la contrepartie approuvée et le fournisseur d'évaluation indépendant pour un jour de négociation donné est supérieure au niveau de tolérance de la Valeur Liquidative (« VL ») du Compartiment :

- Le Fournisseur d'évaluation indépendant transmet un formulaire de demande de vérification du prix à la contrepartie approuvée dans lequel il requiert que le prix soit validé pour la date d'évaluation concernée.
- Si la contrepartie approuvée confirme le prix et que le fournisseur d'évaluation indépendant l'accepte, la Valeur Liquidative est calculée sur la base du prix du dérivé de gré à gré de la contrepartie approuvée.
- Si la contrepartie approuvée confirme le prix, mais que le fournisseur d'évaluation indépendant n'est pas d'accord, le gestionnaire des risques (FundLogic SAS) peut faire appel à la troisième source d'évaluation ou en informer le Conseil d'administration.
- Si la contrepartie approuvée modifie le prix, un nouveau rapport est envoyé au fournisseur d'évaluation indépendant, au gestionnaire des risques et à l'agent administratif.

L'agent administratif conserve la trace de toute remise en question et justification des prix.

Exposition à la contrepartie

Le risque de crédit associé aux instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés est considéré comme minime puisque leur négociation sur un marché réglementé garantit que les contrats sont toujours honorés.

L'exposition à la contrepartie est calculée sur la base de la valeur de marché positive de l'instrument financier dérivé de gré à gré avec cette contrepartie et est limitée à 5 % de l'actif net d'un Compartiment, la limite étant relevée à 10 % dans le cas de contreparties qui sont des établissements de crédit autorisés dans l'Espace économique européen, à Jersey, Guernesey et sur l'Île de Man, et est contrôlée quotidiennement par le Gestionnaire d'investissement et le Gestionnaire des risques.

Les valeurs notionnelles et les contreparties approuvées pour les contrats d'échange sur rendement total détenus par les Compartiments sont présentées dans l'état des investissements.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**5. Instruments financiers dérivés (suite)****Compensation des actifs et passifs financiers**

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir impose à la Société de faire état de l'impact des compensations d'actifs et de passifs présentés au bilan afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation sur la situation financière des Compartiments eu égard aux actifs et passifs financiers constatés. Ces actifs et passifs financiers constatés sont des instruments financiers qui sont soit soumis à un accord de compensation globale exécutoire ou tout accord similaire, soit répondent aux critères suivants en vue du droit à la compensation : (i) les montants dus par le Compartiment à une autre partie peuvent être déterminés, (ii) le Compartiment a un droit à la compensation entre les montants dus et les montants dus par l'autre partie, (iii) le Compartiment prévoit une compensation, (iv) le droit à la compensation du Compartiment est juridiquement exécutoire.

Au 31 juillet 2024 et au 31 juillet 2023, les Compartiments n'avaient pas compensé d'actifs ni de passifs financiers et sont présentés sur une base brute au bilan. Les actifs et passifs associés font l'objet d'accords de compensation globale qui permettent à la contrepartie de compenser toute garantie détenue pour le compte du Compartiment ou encore des passifs ou obligations de paiement de la contrepartie contre tout passif ou obligation de paiement du Compartiment à la contrepartie.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Les tableaux suivants détaillent les effets potentiels de la compensation des actifs et passifs financiers constatés présentés au bilan.

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	GBP	GBP	GBP	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
Actifs financiers				GBP	GBP	GBP
Contrats d'échange sur rendement total	114 434	–	114 434	(64 360)	–	50 074
Total des actifs financiers	114 434	–	114 434	(64 360)	–	50 074

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	GBP	GBP	GBP	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
Passifs financiers				GBP	GBP	GBP
Contrats d'échange sur rendement total	(64 360)	–	(64 360)	64 360	–	–
Total des passifs financiers	(64 360)	–	(64 360)	64 360	–	–

Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	GBP	GBP	GBP	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
Actifs financiers				GBP	GBP	GBP
Contrats d'échange sur rendement total	132 941	–	132 941	–	–	132 941
Total des actifs financiers	132 941	–	132 941	–	–	132 941

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

ACUMEN Capital Protection Portfolio

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	GBP	GBP	GBP	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
Actifs financiers	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Contrats d'échange sur rendement total	216 248	–	216 248	–	–	216 248
Contrats de change à terme	26	–	26	(26)	–	–
Total des actifs financiers	216 274	–	216 274	(26)	–	216 248

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	GBP	GBP	GBP	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
Passifs financiers	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Contrats de change à terme	(1 437)	–	(1 437)	26	–	(1 411)
Total des passifs financiers	(1 437)	–	(1 437)	26	–	(1 411)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

ACUMEN ESG Protection Portfolio

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	292 709	–	292 709	–	–	292 709
Total des actifs financiers	292 709	–	292 709	–	–	292 709

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	41 518	–	41 518	–	–	41 518
Total des actifs financiers	41 518	–	41 518	–	–	41 518

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	271 642	–	271 642	(225 761)	–	45 881
Total des actifs financiers	271 642	–	271 642	(225 761)	–	45 881
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(225 761)	–	(225 761)	225 761	–	–
Total des passifs financiers	(225 761)	–	(225 761)	225 761	–	–
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	50 644	–	50 644	(50 644)	–	–
Total des actifs financiers	50 644	–	50 644	(50 644)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(521 425)	–	(521 425)	50 644	–	(470 781)
Total des passifs financiers	(521 425)	–	(521 425)	50 644	–	(470 781)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	391 671	–	391 671	(225 267)	–	166 404
Total des actifs financiers	391 671	–	391 671	(225 267)	–	166 404
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(225 267)	–	(225 267)	225 267	–	–
Total des passifs financiers	(225 267)	–	(225 267)	225 267	–	–
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	467 473	–	467 473	(467 473)	–	–
Total des actifs financiers	467 473	–	467 473	(467 473)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(887 825)	–	(887 825)	467 473	–	(420 352)
Total des passifs financiers	(887 825)	–	(887 825)	467 473	–	(420 352)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	98 118	–	98 118	(98 118)	–	–
Total des actifs financiers	98 118	–	98 118	(98 118)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(155 654)	–	(155 654)	98 118	–	(57 536)
Total des passifs financiers	(155 654)	–	(155 654)	98 118	–	(57 536)
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	187 952	–	187 952	(187 952)	–	–
Total des actifs financiers	187 952	–	187 952	(187 952)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(275 362)	–	(275 362)	187 952	–	(87 410)
Total des passifs financiers	(275 362)	–	(275 362)	187 952	–	(87 410)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

Au 31 juillet 2024

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	724 711	–	724 711	(724 711)	–	–
Contrats de change à terme	104 405	–	104 405	(3 205)	–	101 200
Total des actifs financiers	829 116	–	829 116	(727 916)	–	101 200

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(2 574 418)	–	(2 574 418)	724 711	–	(1 849 707)
Contrats de change à terme	(3 205)	–	(3 205)	3 205	–	–
Total des passifs financiers	(2 577 623)	–	(2 577 623)	727 916	–	(1 849 707)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund						
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
Actifs financiers				USD	USD	USD
Contrats d'échange sur rendement total	1 655 612	–	1 655 612	(1 655 612)	–	–
Total des actifs financiers	1 655 612	–	1 655 612	(1 655 612)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
Passifs financiers				USD	USD	USD
Contrats d'échange sur rendement total	(2 318 358)	–	(2 318 358)	1 655 612	–	(662 746)
Contrats de change à terme	(80 618)	–	(80 618)	–	–	(80 618)
Total des passifs financiers	(2 398 976)	–	(2 398 976)	1 655 612	–	(743 364)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	6 412 775	–	6 412 775	(6 412 775)	–	–
Total des actifs financiers	6 412 775	–	6 412 775	(6 412 775)	–	–

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(10 071 763)	–	(10 071 763)	6 412 775	–	(3 658 988)
Total des passifs financiers	(10 071 763)	–	(10 071 763)	6 412 775	–	(3 658 988)

XXXX

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK	SEK
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(1 473 978)	–	(1 473 978)	–	–	(1 473 978)
Total des passifs financiers	(1 473 978)	–	(1 473 978)	–	–	(1 473 978)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund

Au 31 juillet 2024

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan			
	CHF	CHF	CHF	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets	
				CHF	CHF	CHF	
Actifs financiers							
Contrats d'échange sur rendement total	64 894	–	64 894	(64 894)	–	–	
Total des actifs financiers	64 894	–	64 894	(64 894)	–	–	

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan			
	CHF	CHF	CHF	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets	
				CHF	CHF	CHF	
Passifs financiers							
Contrats d'échange sur rendement total	(368 567)	–	(368 567)	64 894	–	(303 673)	
Total des passifs financiers	(368 567)	–	(368 567)	64 894	–	(303 673)	

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan			
	CHF	CHF	CHF	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets	
				CHF	CHF	CHF	
Actifs financiers							
Contrats d'échange sur rendement total	238 872	–	238 872	–	–	238 872	
Total des actifs financiers	238 872	–	238 872	–	–	238 872	

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX

Au 31 juillet 2024

Le Compartiment ne détenait aucun actif ou passif financier destiné à être compensé au 31 juillet 2024.

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	1 400	–	1 400	(1 400)	–	–
Total des actifs financiers	1 400	–	1 400	(1 400)	–	–

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
				Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(7 237)	–	(7 237)	1 400	–	(5 837)
Total des passifs financiers	(7 237)	–	(7 237)	1 400	–	(5 837)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	647	–	647	(647)	–	–
Total des actifs financiers	647	–	647	(647)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(5 199)	–	(5 199)	647	–	(4 552)
Total des passifs financiers	(5 199)	–	(5 199)	647	–	(4 552)
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	31 186	–	31 186	(4 608)	–	26 578
Total des actifs financiers	31 186	–	31 186	(4 608)	–	26 578
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(4 608)	–	(4 608)	4 608	–	–
Total des passifs financiers	(4 608)	–	(4 608)	4 608	–	–

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX
Au 31 juillet 2024

	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
Passifs financiers	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Contrats d'échange sur rendement total	(2 685)	–	(2 685)	–	–	(2 685)
Total des passifs financiers	(2 685)	–	(2 685)	–	–	(2 685)

Au 31 juillet 2023

	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
Actifs financiers	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Contrats d'échange sur rendement total	2 783 299	–	2 783 299	–	–	2 783 299
Total des actifs financiers	2 783 299	–	2 783 299	–	–	2 783 299

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	7 505	–	7 505	(708)	–	6 797
Total des actifs financiers	7 505	–	7 505	(708)	–	6 797
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(708)	–	(708)	708	–	–
Total des passifs financiers	(708)	–	(708)	708	–	–
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	13 579	–	13 579	–	–	13 579
Total des actifs financiers	13 579	–	13 579	–	–	13 579

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	2 728	–	2 728	(2 728)	–	–
Total des actifs financiers	2 728	–	2 728	(2 728)	–	–
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(7 516)	–	(7 516)	2 728	–	(4 788)
Total des passifs financiers	(7 516)	–	(7 516)	2 728	–	(4 788)
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	393 536	–	393 536	–	–	393 536
Total des actifs financiers	393 536	–	393 536	–	–	393 536

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	85 805	–	85 805	(13 911)	–	71 894
Total des actifs financiers	85 805	–	85 805	(13 911)	–	71 894
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(13 911)	–	(13 911)	13 911	–	–
Total des passifs financiers	(13 911)	–	(13 911)	13 911	–	–
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	4 726 253	–	4 726 253	(1 678 884)	–	3 047 369
Total des actifs financiers	4 726 253	–	4 726 253	(1 678 884)	–	3 047 369
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	EUR	EUR	EUR	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				EUR	EUR	EUR
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(1 678 884)	–	(1 678 884)	1 678 884	–	–
Total des passifs financiers	(1 678 884)	–	(1 678 884)	1 678 884	–	–

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

5. Instruments financiers dérivés (suite)

Compensation des actifs et passifs financiers (suite)

XXXX						
Au 31 juillet 2024						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				USD	USD	USD
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	161 508	–	161 508	(76 657)	–	84 851
Total des actifs financiers	161 508	–	161 508	(76 657)	–	84 851
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				USD	USD	USD
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(76 657)	–	(76 657)	76 657	–	–
Total des passifs financiers	(76 657)	–	(76 657)	76 657	–	–
Au 31 juillet 2023						
	Montants bruts constatés comme actifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des actifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties reçues	Montants nets
				USD	USD	USD
Actifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	1 071 762	–	1 071 762	(250 691)	–	821 071
Total des actifs financiers	1 071 762	–	1 071 762	(250 691)	–	821 071
	Montants bruts constatés comme passifs financiers	Montants bruts compensés dans le bilan	Montants nets des passifs financiers présentés au bilan	Montants associés non compensés dans le bilan		
	USD	USD	USD	Instruments financiers	Garanties constituées	Montants nets
				USD	USD	USD
Passifs financiers						
Contrats d'échange sur rendement total	(250 691)	–	(250 691)	250 691	–	–
Total des passifs financiers	(250 691)	–	(250 691)	250 691	–	–

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

6. Fiscalité

En vertu des lois et pratiques en vigueur en Irlande, la Société répond au statut d'organisme de placement en vertu de la Section 739B de la Loi de consolidation fiscale de 1997 et les Compartiments ne sont donc pas soumis à l'impôt irlandais sur leurs revenus ou plus-values concernés. Aucun droit de timbre, de transfert ou d'enregistrement n'est exigible en Irlande sur l'émission, le rachat ou le transfert d'actions des Compartiments. Les dividendes et intérêts sur les valeurs mobilières émises dans des pays autres que l'Irlande peuvent être imposables, notamment par le biais des prélèvements à la source appliqués dans ces pays.

La Société peut ne pas être en mesure de bénéficier d'une réduction du taux de retenue à la source en vertu d'une convention de double imposition en vigueur entre l'Irlande et d'autres pays. Par conséquent, le Compartiment peut ne pas être en mesure de récupérer les prélèvements à la source subis dans certains pays.

À la suite de changements législatifs introduits par la Loi de finance 2006, la détention d'actions à la fin d'un exercice donné constitue également un événement imposable pour les investisseurs résidents irlandais. Dans la mesure où un tel événement imposable donne lieu à un impôt, celui-ci pourra être considéré comme un crédit d'impôt à l'égard de toute charge d'impôt ultérieurement due sur l'encaissement, le rachat, l'annulation ou le transfert des actions concernées.

L'exercice en question est défini comme un laps de temps de huit ans dont le début est marqué par l'acquisition d'une action par un actionnaire et chacun des exercices de huit années suivants faisant immédiatement suite à l'exercice en question précédent.

La Loi de finance 2010 prévoit que l'administration fiscale irlandaise (Revenue Commissioners) peut autoriser des fonds d'investissement commercialisés en dehors de l'Irlande à procéder à des paiements à des investisseurs non-résidents sans déduction de l'impôt irlandais lorsqu'aucune déclaration n'est en place, sous réserve de satisfaire aux « mesures équivalentes ». Une société qui souhaite obtenir cette autorisation doit adresser un courrier à l'administration fiscale irlandaise pour confirmer qu'elle remplit les conditions adéquates. Aux 31 juillet 2023 et 31 juillet 2024, la Société n'avait pas demandé d'autorisation à l'administration fiscale irlandaise.

Les dividendes, intérêts et plus-values (le cas échéant) sur les titres investis par les Compartiments peuvent être imposables, notamment par le biais de prélèvements à la source appliqués dans ces pays. Par ailleurs, lorsque les Compartiments investissent dans des titres qui ne sont pas soumis à une retenue à la source au moment de leur acquisition, rien ne garantit qu'un tel impôt ne pourra pas être prélevé par la suite sous l'effet d'un changement des lois, traités, règles ou réglementations applicables ou de leur interprétation.

La Société n'est pas tenue de déduire une retenue à la source sur les paiements de dividendes effectués au bénéfice des actionnaires dès lors que ceux-ci ont rempli la déclaration adéquate. Les Administrateurs ont pour intention que les activités de la Société soient conduites de manière à garantir que la Société soit considérée comme résidente en Irlande aux fins de l'impôt.

Pilier 2

Le 1^{er} janvier 2024, les règles dites du « Pilier 2 » de la Commission européenne sont entrées en vigueur, établissant un taux minimum d'imposition effective de 15 % pour les grandes entreprises multinationales actives dans les États membres de l'UE. Ces règles s'appliqueront aux périodes comptables des grandes entreprises ouvertes le 31 décembre 2023 ou après cette date. La Société peut entrer dans le champ d'application des règles du « Pilier 2 » pour le prochain cycle d'audit.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

7. Frais, commissions et autres charges**Commission du Gestionnaire d'investissement**

La Société paiera au gestionnaire d'investissement, sur les actifs attribuables à chaque catégorie d'actions de chaque Compartiment, des commissions de gestion d'investissement qui reposent sur un pourcentage de l'actif net attribuable à cette catégorie d'actions, provisionnées quotidiennement et payées périodiquement à terme échu au taux annuel maximum indiqué dans le tableau ci-dessous. Les commissions du gestionnaire d'investissement pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 s'élevaient à 947 354 USD (31 juillet 2023 : 2 837 884 USD), dont 179 225 USD (31 juillet 2023 : 340 066 USD) étaient payables au 31 juillet 2024.

Commissions du Gestionnaire d'investissement par délégation

La commission du Gestionnaire d'investissement par délégation est incluse dans la commission du Gestionnaire d'investissement pour certains Compartiments, comme indiqué ci-dessous et à la page suivante.

Les commissions du Gestionnaire d'investissement et les commissions du Gestionnaire d'investissement par délégation sont présentées dans le tableau ci-dessous et à la page suivante.

	Catégorie A	Catégorie B
XXXX		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,15 %	
ACUMEN Capital Protection Portfolio¹		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 1 %	
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,88 %	
ACUMEN ESG Protection Portfolio¹		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 1 %	
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio¹		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 1 %	
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,88 %	
XXXX		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %	
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,60 %	
XXXX		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %	
XXXX		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %	
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,80 %	
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %	jusqu'à 0,10 %

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

7. Frais, commissions et autres charges (suite)

Commissions du Gestionnaire d'investissement par délégation (suite)

	Catégorie A	Catégorie B
XXXX		
Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %	
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,25 %	

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,15 %

MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %
Commission de gestion d'investissement par délégation	jusqu'à 0,15 %

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,10 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

XXXX

Commission de gestion d'investissement	jusqu'à 0,07 %
--	----------------

Rémunération des Administrateurs

Les Administrateurs indépendants non exécutifs de la Société ont droit à une rémunération annuelle de 60 000 EUR par administrateur (31 juillet 2023 : 60 000 EUR). En outre, le Président désigné reçoit 5 000 EUR par an. Les Administrateurs non exécutifs n'ont pas droit à une rémunération.

Frais et charges courants

Les frais et charges supplémentaires décrits dans la section du prospectus intitulée Frais et charges courants seront payés, sauf en ce qui concerne les commissions du Distributeur, à partir des actifs des Compartiments.

Commissions de gestion du risque, de l'agent administratif, du dépositaire et du gestionnaire

La Société paiera au Gestionnaire, sur les actifs des Compartiments, une commission qui ne dépassera pas les taux visés dans le tableau de la page suivante. La commission sera provisionnée quotidiennement et payée périodiquement à terme échu.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

7. Frais, commissions et autres charges (suite)

Commissions de gestion du risque, de l'agent administratif, du dépositaire et du gestionnaire (suite)

Le Gestionnaire veillera, entre autres, au paiement des commissions et charges de tout prestataire de services à chaque Compartiment (autre que le gestionnaire d'investissement et le gestionnaire d'investissement par délégation), sur la commission de gestion et en particulier la commission de l'Agent administratif, du Dépositaire, du Commissaire aux comptes, les honoraires juridiques, les honoraires de conseil fiscal, la rémunération des Administrateurs, ainsi que les droits de licence d'indice à l'égard de chaque Compartiment. Aux fins de l'élaboration des états financiers, la commission de gestion n'inclut pas les commissions d'administration et de dépositaire qui sont reprises séparément au bilan et dans le compte de résultat global. La remise sur la commission de gestion et la commission de gestion sont présentées séparément dans le compte de résultat global, et les montants à recevoir et à payer correspondants sont inclus dans les autres créances et la commission de gestion à payer dans le bilan.

Lorsque des commissions de gestion ne sont pas applicables à certains Compartiments, le gestionnaire d'investissement paiera, entre autres, les commissions et charges du Gestionnaire des risques, de l'Agent administratif et du Dépositaire, qui sont indiquées comme une remise sur la commission de gestion dans le compte de résultat global.

Nom du Compartiment	Commission du Gestionnaire	Nom du Compartiment	Commission du Gestionnaire
XXXX	jusqu'à 0,60 %	XXXX	jusqu'à 1,05 %
ACUMEN Capital Protection Portfolio	jusqu'à 1 %	MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	jusqu'à 0,50 %
ACUMEN ESG Protection Portfolio	jusqu'à 1 %	XXXX	jusqu'à 0,65 %
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio	jusqu'à 1 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %
XXXX	jusqu'à 0,15 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %
XXXX	jusqu'à 1,375 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %
XXXX	jusqu'à 0,15 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	jusqu'à 0,20 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %
XXXX	jusqu'à 1,25 %	XXXX	jusqu'à 0,23 %

Rémunération des Commissaires aux comptes

	Pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 USD	Pour l'exercice clos le 31 juillet 2023 USD
Audit annuel	215 588	208 488
	215 588	208 488

Frais juridiques

Tous les honoraires juridiques ont été payés par le Gestionnaire pour le compte de la Société.

Frais de transaction

Les frais de transaction sont des coûts directement imputables à l'acquisition, l'émission ou la cession d'un actif ou passif financier. Un tel coût correspond à une charge qui n'aurait pas été exigible si l'entité n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier. Les frais de transaction sur l'acquisition et la cession de titres se traduisent par un gain/une (perte) net(te) réalisé(e) sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat dans le compte de résultat global.

Commissions de Dépositaire

Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, en sa qualité de Dépositaire, a perçu une commission de 141 922 USD (31 juillet 2023 : 230 562 USD) au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024, dont 40 484 USD (31 juillet 2023 : 88 573 USD) étaient payables à la fin de l'exercice.

Pour les compartiments XXXX, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX et XXXX, les commissions de Dépositaire sont calculées en pourcentage de la Valeur Liquidative du Compartiment, selon le barème suivant :

Valeur Liquidative du Compartiment	Commission (en % de la Valeur Liquidative du Compartiment)
De 0 à 250 000 000 USD	0,0175 %
250 000 001 USD et plus	0,0125 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

7. Frais, commissions et autres charges (suite)

Commission du Dépositaire (suite)

Pour tous les autres Compartiments, les commissions sont calculées en pourcentage de la Valeur Liquidative du Compartiment, selon le barème :

Valeur Liquidative du Compartiment	Commission (en % de la Valeur Liquidative du Compartiment)
De 0 à 100 000 000 USD	0,0225 %
De 100 000 001 à 250 000 000 USD	0,0175 %
250 000 001 USD et plus	0,0125 %

La commission de Dépositaire est soumise à une commission minimale par Compartiment de 750 USD par mois.

Commissions de l'Agent administratif

Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, en sa qualité d'Agent administratif, a perçu une commission de 546 722 USD (31 juillet 2023 : 1 026 736 USD) au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024, dont 143 500 USD (31 juillet 2023 : 253 436 USD) étaient payables à la fin de l'exercice.

Les commissions de l'Agent administratif sont calculées en pourcentage de la Valeur Liquidative de chaque Compartiment selon le barème suivant :

Valeur Liquidative du Compartiment	Commission (en % de la Valeur Liquidative du Compartiment)
De 0 à 200 000 000 USD	0,05 %
De 200 000 001 à 450 000 000 USD	0,03 %
450 000 001 USD et plus	0,025 %

La commission de l'Agent administratif est soumise à une commission mensuelle minimale de 2 500 USD par Compartiment.

Autres charges

Les autres charges payées par les Compartiments se rapportent aux commissions du distributeur par délégation, aux commissions payées pour les services fiscaux et à d'autres charges diverses.

8. Informations relatives aux parties liées

Les parties liées sont des parties qui sont en mesure d'exercer un pouvoir de contrôle ou une influence significative sur la Société dans le cadre de ses décisions financières ou opérationnelles. La norme IAS 24 « Information relative aux parties liées » requiert la communication d'informations concernant les transactions importantes avec des parties considérées comme liées avec l'entité déclarante.

La Société a délégué ses services de gestion d'investissement, d'administration centrale, d'agent teneur de registre et de transfert, ainsi que ses services de commercialisation, de distribution principale et de vente à la Société de gestion MSIM Fund Management (Ireland) Limited, sous la supervision et le contrôle général du Conseil d'administration de la Société, comme indiqué plus en détail dans le contrat de services de la société de gestion, ainsi que dans le prospectus de la Société.

MSIM Fund Management (Ireland) Limited est réglementée par la Banque centrale d'Irlande en vue de fournir ces services. La Société de gestion peut déléguer certaines de ses tâches à d'autres parties, comme indiqué ci-dessous, sous réserve de l'approbation de la Société. Ladite délégation n'a pas eu d'incidence sur la responsabilité de la Société de gestion vis-à-vis de la Société quant à la fourniture de services de gestion collective de portefeuille et d'autres services délégués.

La Société de gestion délègue à son tour les services de gestion d'investissement et de conseil à FundLogic SAS, connu sous le nom de « gestionnaire d'investissement ». Le gestionnaire d'investissement fournit des évaluations indépendantes pour les dérivés de gré à gré. Les commissions de gestion d'investissement sont présentées dans le compte de résultat global et à la note 7 des états financiers. Les commissions de gestion d'investissement par délégation sont présentées à la note 7 des états financiers.

En outre, Morgan Stanley & Co. International plc, ou l'une de ses sociétés affiliées ou filiales qui sont des contreparties admissibles en tant qu'OPCVM, est une contrepartie des compartiments pour les contrats d'instruments financiers dérivés ouverts, comme détaillé dans l'état des investissements. L'accord est régi par des conditions commerciales normales.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

8. Informations relatives aux parties liées (suite)

Morgan Stanley & Co. International plc ou l'un de ses collaborateurs, agents, sociétés affiliées ou filiales peut remplir d'autres fonctions pour la Société et tout Compartiment, y compris :

- (i) agir en qualité de contrepartie de l'un des investissements du Compartiment ;
- (ii) être partie prenante dans des dispositifs liés aux investissements de la Société (par exemple comme contrepartie d'un dérivé ou agent de calcul) ;
- (iii) être désigné en tant que Dépositaire par délégation d'un Compartiment par le Dépositaire et la Société ;
- (iv) agir en qualité de teneur de marché par rapport aux actions ;
- (v) être responsable de la fourniture d'évaluations pouvant servir de base au calcul de la Valeur Liquidative par Action pour tout Compartiment et conformément aux politiques d'évaluation de la Société ; et/ou
- (vi) être sponsor ou impliqué de toute autre manière par rapport à un certain nombre de produits structurés, notamment des bons de participation, des options ou des contrats d'échange totalement ou partiellement liés à la performance des compartiments et agir en tant que sponsor de l'indice ou gestionnaire/fournisseur de la stratégie de certains Compartiments.

Morgan Stanley & Co. International plc et ses sociétés affiliées peuvent percevoir une rémunération au titre de ces services en faveur de la Société et des Compartiments, aux taux commerciaux normaux.

Les Compartiments détiennent également des soldes de trésorerie de courtage auprès de Morgan Stanley & Co. International plc, comme indiqué dans la note 11 des états financiers.

Les membres du Conseil d'administration de la Société sont les suivants :

Simon O'Sullivan, David Haydon, Rowena Mallaghan et Maurice Murphy ont été administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024. David Haydon est Directeur général de Morgan Stanley & Co. International plc. Rowena Mallaghan est Directrice générale de Morgan Stanley Investment Management, Royaume-Uni. Pour plus de détails sur la rémunération des Administrateurs, veuillez vous référer à la note 7 de la page 112.

La Société a mis en place une politique relative aux conflits d'intérêts afin d'assurer, dans le cadre de ses activités, un traitement équitable des actionnaires des compartiments et l'identification, la communication et la gestion des conflits d'intérêts importants selon un niveau d'indépendance en adéquation avec la taille et les activités de la Société.

9. Capital social

Le capital social autorisé de la Société est de 2 parts de fondateur (« parts de fondateur ») d'une valeur nominale de 1 EUR chacune et de 1 000 000 000 000 de parts sans valeur nominale, désignées initialement comme des parts non classées et pouvant être émises sous la forme d'actions. Les parts de fondateur ne sont assorties d'aucun droit de préemption et sont émises aux fins de la constitution de la Société. Les parts de fondateur peuvent être rachetées par la Société sur demande au prix de 1 EUR par action. Les parts de fondateur sont détenues par Matsack Trust Ltd et Matsack Nominees Ltd.

Le capital social minimum émis de la Société est de 2 EUR ou son équivalent dans toute autre devise. Le capital social maximum émis de la Société est de 1 000 000 000 000 EUR ou son équivalent dans toute autre devise. Les porteurs d'actions rachetables ont le droit : (i) de recevoir des avis de convocation aux assemblées générales, d'y assister et d'y voter ; (ii) de percevoir tous les dividendes déclarés et payés par le Compartiment ; et (iii) d'échanger ou de faire racheter des actions. Les actions ne confèrent aucun droit de préemption.

Lors de la liquidation de la Société, les actifs disponibles à la distribution parmi les actionnaires seront répartis comme suit : (i) premièrement, la proportion des actifs d'un Compartiment attribuable à chaque catégorie d'actions sera distribuée aux actionnaires de la catégorie concernée proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque actionnaire par rapport au nombre total d'actions relatives à chaque catégorie d'actions en circulation à la date de début de la liquidation ; et (ii) deuxièmement, tout solde restant qui ne peut être attribué à l'une quelconque des catégories d'actions sera réparti proportionnellement entre les catégories d'actions en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions à la date de début de la liquidation et le montant ainsi réparti à une catégorie sera distribué aux actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent dans cette catégorie d'actions.

Gestion du capital

Du fait de la possibilité d'émettre, de racheter et d'échanger des actions, le capital de la Société peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions. La Société n'est pas soumise à des restrictions juridiques concernant l'émission, le rachat ou l'échange d'actions rachetables au-delà de celles prévues dans son acte constitutif. La Société peut ponctuellement, par voie de résolution ordinaire, augmenter son capital social d'un montant prescrit dans une telle résolution ; consolider et diviser tout ou partie de son capital social en actions d'une valeur plus élevée ; les subdiviser en actions d'une valeur inférieure ; annuler toute catégorie d'actions et donner une nouvelle désignation à toute catégorie d'actions.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

9. Capital social (suite)

La Société gère ses exigences en capital en : (i) investissant le capital dans des placements répondant à la description, à l'exposition au risque et au rendement attendu indiqué dans les suppléments des Compartiments ; (ii) ayant recours à des instruments financiers dérivés servant de composants des stratégies d'investissement des Compartiments en vue de structurer et de couvrir les investissements, d'améliorer la performance et de réduire les risques pour le Compartiment ; et (iii) surveillant quotidiennement la liquidité des Compartiments afin de s'assurer que les demandes de rachat peuvent être satisfaites dès qu'elles sont reçues.

La variation du nombre d'actions de participation rachetables au cours de l'exercice est détaillée ci-dessous.

	Exercice clos le 31 juillet 2024				Exercice clos le 31 juillet 2023			
	Nombre d'actions en début d'exercice	Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice	Nombre d'actions en début d'exercice	Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice
XXXX								
Catégorie A GBP	73 907	872	(18 662)	56 117	91 608	1 133	(18 834)	73 907
ACUMEN Capital Protection Portfolio¹								
Catégorie A GBP	353 988	2 762	(356 750)	–	814 762	35 064	(495 838)	353 988
Catégorie A EUR*	1 345	–	(1 345)	–	1 353	–	(8)	1 345
Catégorie A USD*	217	–	(217)	–	217	–	–	217
ACUMEN ESG Protection Portfolio¹								
Catégorie A GBP	124 169	1 828	(125 997)	–	422 358	18 234	(316 423)	124 169

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

* Catégorie d'actions couverte

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

9. Capital social (suite)

	Nombre d'actions en début d'exercice	Exercice clos le 31 juillet 2024			Nombre d'actions en début d'exercice	Exercice clos le 31 juillet 2023		
		Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice		Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio¹								
Catégorie A GBP	25 076	154	(25 230)	–	863 068	37 530	(875 522)	25 076
XXXX								
Catégorie A EUR	439 504	2 983	(75 776)	366 711	520 972	4 325	(85 793)	439 504
XXXX								
Catégorie A EUR	544 457	10 090	(78 752)	475 795	31 192	517 598	(4 333)	544 457
XXXX								
Catégorie A EUR	190 282	3 446	(33 593)	160 135	207 098	21 105	(37 921)	190 282
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund								
Catégorie B USD	200 000	–	–	200 000	200 000	–	–	200 000
Catégorie A CHF	74 927	–	(17 000)	57 927	74 927	–	–	74 927
Catégorie A USD	96 657	66 981	(64 201)	99 437	1 000	95 657	–	96 657
Catégorie A EUR	–	36 000	–	36 000	–	–	–	–
XXXX								
Catégorie A SEK	6 708 038	53 276	(6 761 314)	–	7 459 744	106 589	(858 295)	6 708 038
XXXX								
Catégorie A SEK	2 525 480	29 939	(2 555 419)	–	2 915 599	55 602	(445 721)	2 525 480

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

9. Capital social (suite)

	Nombre d'actions en début d'exercice	Exercice clos le 31 juillet 2024			Nombre d'actions en début d'exercice	Exercice clos le 31 juillet 2023		
		Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice		Souscriptions au cours de l'exercice	Rachats au cours de l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund								
Catégorie A CHF	314 927	6 983	(25 071)	296 839	340 378	7 867	(33 318)	314 927
XXXX								
Catégorie A EUR	24 422	–	(24 422)	–	119 411	–	(94 989)	24 422
XXXX								
Catégorie A EUR	7 067	–	–	7 067	13 067	–	(6 000)	7 067
XXXX								
Catégorie A EUR	656 407	19 174	(665 204)	10 377	740 671	246 412	(330 676)	656 407
XXXX								
Catégorie I EUR	2 694	5	(1 715)	984	2 694	–	–	2 694
XXXX								
Catégorie A EUR	83 368	–	(81 249)	2 119	134 180	115 445	(166 257)	83 368
XXXX								
Catégorie A EUR	968 003	–	(954 671)	13 332	1 132 915	242 774	(407 686)	968 003
XXXX								
Catégorie A USD	95 072	–	(66 101)	28 971	167 770	9 163	(81 861)	95 072

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

10. Valeur Liquidative

La Valeur Liquidative par catégorie d'actions et la Valeur Liquidative par action au 31 juillet 2024, au 31 juillet 2023 et au 31 juillet 2022 sont détaillées ci-dessous :

	31 juillet 2024		31 juillet 2023		31 juillet 2022	
	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions
XXXX						
Catégorie A GBP	115,273 GBP	6 468 748 GBP	106,342 GBP	7 859 370 GBP	110,516 GBP	10 124 148 GBP
ACUMEN Capital Protection Portfolio¹						
Catégorie A GBP	–	–	90,161 GBP	31 915 882 GBP	90,160 GBP	73 459 335 GBP
Catégorie A EUR	–	–	88,831 EUR	119 485 EUR	90,238 EUR	122 071 EUR
Catégorie A USD	–	–	97,373 USD	21 078 USD	96,607 USD	20 912 USD
ACUMEN ESG Protection Portfolio¹						
Catégorie A GBP	–	–	94,326 GBP	11 712 384 GBP	95,149 GBP	40 187 120 GBP
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio¹						
Catégorie A GBP	–	–	85,524 GBP	2 144 594 GBP	86,320 GBP	74 499 904 GBP
XXXX						
Catégorie A EUR	97,887 EUR	35 896 122 EUR	92,064 EUR	40 462 425 EUR	94,650 EUR	49 309 966 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	100,291 EUR	47 749 982 EUR	98,421 EUR	53 586 030 EUR	101,881 EUR	3 177 851 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	97,254 EUR	15 573 751 EUR	90,325 EUR	17 187 228 EUR	94,080 EUR	19 483 907 EUR
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund						
Catégorie B USD	108,435 USD	21 687 070 USD	101,140 USD	20 228 033 USD	96,930 USD	19 385 999 USD
Catégorie A CHF	96,249 CHF	5 575 447 CHF	93,752 CHF	7 024 561 CHF	93,904 CHF	7 035 972 CHF
Catégorie A USD	107,195 USD	10 659 073 USD	100,281 USD	9 692 773 USD	96,391 USD	96 391 USD
Catégorie A EUR	102,045 EUR	3 673 626 EUR	–	–	–	–

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

10. Valeur Liquidative (suite)

	31 juillet 2024		31 juillet 2023		31 juillet 2022	
	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions	Valeur Liquidative par action	Valeur Liquidative par catégorie d'actions
XXXX						
Catégorie A SEK	–	–	101,731 SEK	682 415 510 SEK	95,170 SEK	709 943 885 SEK
XXXX						
Catégorie A SEK	–	–	89,479 SEK	225 977 324 SEK	91,829 SEK	267 736 591 SEK
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund						
Catégorie A CHF	88,459 CHF	26 258 137 CHF	87,973 CHF	27 705 166 CHF	90,392 CHF	30 767 373 CHF
XXXX						
Catégorie A EUR	–	–	90,014 EUR	2 198 316 EUR	90,581 EUR	10 816 335 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	118,742 EUR	839 149 EUR	111,645 EUR	788 995 EUR	103,493 EUR	1 352 346 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	155,007 EUR	1 608 507 EUR	134,620 EUR	88 365 832 EUR	125,852 EUR	93 215 292 EUR
XXXX						
Catégorie I EUR	135,709 EUR	133 537 EUR	111,403 EUR	300 119 EUR	105,503 EUR	284 224 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	113,484 EUR	240 473 EUR	112,616 EUR	9 388 608 EUR	119,649 EUR	16 054 560 EUR
XXXX						
Catégorie A EUR	199,634 EUR	2 661 515 EUR	166,984 EUR	161 640 914 EUR	172,340 EUR	195 247 129 EUR
XXXX						
Catégorie A USD	137,945 USD	3 996 402 USD	118,493 USD	11 265 364 USD	112,010 USD	18 791 990 USD

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier**

Les avoirs de trésorerie sont présentés en tant que liquidités et quasi-liquidités et sont détenus par The Northern Trust Company. Les marges de trésorerie détenues en garantie au titre de contrats d'instruments dérivés sont détenues auprès de courtiers externes comme dues par un courtier.

Les passifs de trésorerie sont présentés sous forme de découvert bancaire et sont détenus auprès de The Northern Trust Company. Les marges de trésorerie nanties en garantie sur les contrats d'instruments dérivés sont détenues en tant que montants dus au courtier auprès de courtiers externes.

Les avoirs et passifs de trésorerie détaillés auprès de la contrepartie sont énumérés ci-dessous :

	XXXX		ACUMEN Capital Protection Portfolio¹		ACUMEN ESG Protection Portfolio¹	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
Liquidités et quasi-liquidités						
The Northern Trust Company	–	–	–	698	–	9
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	271 636	366 588	68 681	1 516 740	44 641	526 491
	271 636	366 588	68 681	1 517 438	44 641	526 500
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	(113)	(83)	(20)	–	(126)	–
	(113)	(83)	(20)	–	(126)	–

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à (81 823) GBP (2023 : (121 408) GBP).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment ACUMEN Capital Protection Portfolio comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 GBP (2023 : (374 673) GBP).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment ACUMEN ESG Protection Portfolio comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 GBP (2023 : (326 662) GBP).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹		XXXX		XXXX	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31 juillet 2024 GBP	31 juillet 2023 GBP	31 juillet 2024 EUR	31 juillet 2023 EUR	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	32 545	89 645	1 634 878	1 893 948	–	26 009
	32 545	89 645	1 634 878	1 893 948	–	26 009
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	(69)	(730)	(184)	–	–	(953)
	(69)	(730)	(184)	–	–	(953)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment ACUMEN Megatrends Protection Portfolio comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 GBP (2023 : (49 216) GBP).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 82 168 EUR (2023 : 195 188 EUR).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	Equity Risk Managed Fund ²		XXXX		XXXX	
	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR
Liquidités et quasi-liquidités						
The Northern Trust Company	–	–	241	460	–	–
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	–	50 401	1 457 674	2 095 527	608 920	686 648
	–	50 401	1 457 915	2 095 987	608 920	686 648
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	–	–	–	–	(184)	–
	–	–	–	–	(184)	–

² Liquidé le 27 juin 2023.

Les liquidités et quasi-liquidités de The Northern Trust Company pour le Compartiment XXXX correspondent à des montants reçus au titre des souscriptions en attente de règlement postérieurement à la date de clôture du Bilan. Ces soldes sont détenus sur un compte de trésorerie unique pour la structure à Compartiments auprès de The Northern Trust Company uniquement attribuable au Compartiment.

Les soldes des montants dus par le courtier du Fonds XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 119 672 EUR (2023 : 696 181 EUR).

Les soldes des montants dus par le courtier du compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 102 832 EUR (2023 : 16 128 EUR).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
	Au 31 juillet 2024 USD	Au 31 juillet 2023 USD	Au 31 juillet 2024 SEK	Au 31 juillet 2023 SEK	Au 31 juillet 2024 SEK	Au 31 juillet 2023 SEK
Liquidités et quasi-liquidités						
The Northern Trust Company	–	–	166 469	9 603	–	10 617
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	2 972 720	1 888 032	1 156 417	12 810 989	577 639	8 974 632
	2 972 720	1 888 032	1 322 886	12 820 592	577 639	8 985 249
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	(53)	–	–	–	(1)	–
	(53)	–	–	–	(1)	–

Les soldes des montants dus par le courtier du compartiment Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 2 442 365 USD (2023 : 657 770 USD).

Les soldes des montants dus par le courtier du compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 SEK (2023 : 3 314 180 SEK).

Les soldes des montants dus par le courtier du compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 SEK (2023 : 1 526 252 SEK).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	XXXX		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund				XXXX	
	Au	Au	Au	Au			Au	Au
	31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD	31 juillet 2024 CHF	31 juillet 2023 CHF			31 juillet 2024 USD	31 juillet 2023 USD
Liquidités et quasi-liquidités								
The Northern Trust Company	–	23	7 524	11			–	–
Montants dus par le courtier								
Morgan Stanley & Co International	–	5 977	1 987 925	904 515			–	149 362
	–	6 000	1 995 449	904 526			–	149 362

Les soldes des montants dus par le courtier du compartiment MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 305 111 CHF (2023 : (256 616) CHF).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	XXXX		XXXX		XXXX	
	Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Liquidités et quasi-liquidités						
The Northern Trust Company	–	–	–	–	955	1 136
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	31 647	105 668	51 907	35 003	51 644	1 481 217
	31 647	105 668	51 907	35 003	52 599	1 482 353
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	(184)	–	(185)	(1)	–	–
	(184)	–	(185)	(1)	–	–

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 0 EUR (2023 : (3 246) EUR).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 15 847 EUR (2023 : (29 320) EUR).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à (7 869) EUR (2023 : (3 744 710) EUR).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	XXXX		XXXX		XXXX	
	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR	Au 31 juillet 2024 EUR	Au 31 juillet 2023 EUR
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	4 872	14 427	11 668	188 404	93 962	6 521 825
	4 872	14 427	11 668	188 404	93 962	6 521 825
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	(194)	–	(184)	–	(266)	(74)
	(194)	–	(184)	–	(266)	(74)

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à (1 265) EUR (2023 : (14 497) EUR).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à 8 128 EUR (2023 : (322 365) EUR).

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à (95 751) EUR (2023 : (3 019 524) EUR).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

11. Liquidités et quasi-liquidités/découvert bancaire/montants dus au/par le courtier (suite)

	XXXX		Zebra Kante™ 80 Protect ³		Total FundLogic Alternatives p.l.c.	
	Au 31 juillet 2024 USD	Au 31 juillet 2023 USD	Au 31 juillet 2024 USD	Au 31 juillet 2023 USD	Au 31 juillet 2024 USD	Au 31 juillet 2023 USD
Liquidités et quasi-liquidités						
The Northern Trust Company	–	–	–	–	25 374	4 633
Montants dus par le courtier						
Morgan Stanley & Co International	186 712	600 866	–	1 720	10 387 088	23 430 453
	186 712	600 866	–	1 720	10 412 462	23 435 086
Découvert bancaire						
The Northern Trust Company	–	–	–	–	(1 969)	(2 082)
	–	–	–	–	(1 969)	(2 082)

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Les soldes des montants dus par le courtier du Compartiment XXXX comprennent les marges de trésorerie détenues auprès de Morgan Stanley & Co. International plc qui s'élèvent à (94 412) USD (2023 : (1 016 491) USD).

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

12. Plus/moins-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les tableaux suivants détaillent la répartition des plus/(moins)-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat telles que reprises au compte de résultat global de l'exercice.

	XXXX Pour l'exercice clos le		ACUMEN Capital Protection Portfolio¹ Pour l'exercice clos le		ACUMEN ESG Protection Portfolio¹ Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP	GBP
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur la cession des investissements	(21 112)	(519 327)	477 709	(4 469 281)	(298 137)	(1 436 034)
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur les devises	(5 784)	(13 873)	(3 529)	172 757	(10 122)	41 295
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les investissements	603 136	226 208	(355 542)	4 855 813	353 645	1 330 924
Plus-values nettes latentes sur les devises	–	212	1 418	7 629	–	–
	576 240	(306 780)	120 056	566 918	45 386	(63 815)
	ACUMEN Megatrends Protection Portfolio¹ Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	GBP	GBP	EUR	EUR	USD	USD
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur la cession des investissements	(5 479)	364 088	1 739 133	(787 356)	–	(33 928)
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur les devises	(1 460)	190 124	20 231	116 878	–	141 722
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les investissements	13 629	(688 013)	739 761	(363 485)	–	(1 119 838)
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les devises	–	596	(511)	3 330	–	1 896
	6 690	(133 205)	2 498 614	(1 030 633)	–	(1 010 148)

¹ Liquidé le 19 janvier 2024.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

12. Plus/moins-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

	Equity Risk Managed Fund ²		XXXX		XXXX	
	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur la cession des investissements	–	231 327	2 026 320	(258 300)	1 333 504	(975 455)
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur les devises	–	50 801	(41 060)	80 950	(72 662)	15 731
(Moins)/plus-values nettes latentes sur les investissements	–	(955 518)	(434 043)	1 191 568	46 529	375 234
Moins-values nettes latentes sur les devises	–	(2 938)	–	–	–	(5 594)
	–	(676 328)	1 551 217	1 014 218	1 307 371	(590 084)

	Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund		XXXX		XXXX	
	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	USD	USD	SEK	SEK	SEK	SEK
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur la cession des investissements	4 322 237	(3 844 101)	35 401 305	30 703 369	3 442 450	(524 282)
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur les devises	(516 401)	620 435	(292 412)	(1 323 174)	(400 145)	(145 093)
(Moins)/plus-values nettes latentes sur les investissements	(1 558 066)	5 369 394	(30 077 354)	25 111 317	(2 468 628)	(2 988 914)
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les devises	182 106	(194 640)	–	(4)	–	12 780
	2 429 876	1 951 088	5 031 539	54 491 508	573 677	(3 645 509)

² Liquidé le 27 juin 2023.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

12. Plus/moins-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

	XXXX Pour l'exercice clos le		MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	USD	USD	CHF	CHF	USD	USD
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur la cession des investissements	-	(43 066)	(1 147 286)	(3 498 672)	-	207 879 236
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur les devises	-	(2)	12 231	54 897	-	409 663
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les investissements	-	12 939	1 481 835	2 848 888	-	(240 212 253)
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les devises	-	2	(5)	-	-	(458)
	-	(30 127)	346 775	(594 887)	-	(31 923 812)
	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
(Moins)/plus-values nettes réalisées sur la cession des investissements	(12 006)	(219 580)	25 038	57 058	1 248 729	4 364 057
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur les devises	553	(11 618)	(908)	68	(41 908)	(64 305)
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les investissements	18 270	218 086	28 401	41 598	(2 278 343)	660 764
Plus-values nettes latentes sur les devises	-	-	-	-	-	-
	6 817	(13 112)	52 531	98 724	(1 071 522)	4 960 516
	XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le		XXXX Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur la cession des investissements	55 587	3 956	(317 716)	(893 421)	3 022 564	32 198 659
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur les devises	591	192	(1 393)	(14 879)	(305 258)	611 953
(Moins)/plus-values nettes latentes sur les investissements	(2 293)	12 579	(322 775)	(101 162)	(4 343 200)	(39 016 115)
Plus-values nettes latentes sur les devises	-	-	-	-	-	-
	53 885	16 727	(641 884)	(1 009 462)	(1 625 894)	(6 205 503)

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

12. Plus/moins-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite)

	XXXX		Zebra Kante™ 80 Protect ³		Total FundLogic Alternatives p.l.c.	
	Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le		Pour l'exercice clos le	
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur la cession des investissements	880 858	5 627 739	–	(133 645)	17 601 333	236 720 885
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur les devises	6 268	3 305	–	(19 983)	(1 064 775)	2 374 712
Moins-values nettes latentes sur les investissements	(736 484)	(4 525 036)	–	(16 260)	(9 979 487)	(268 356 438)
Plus/(moins)-values nettes latentes sur les devises	–	–	–	7 169	183 334	(180 094)
	150 642	1 106 008	–	(162 719)	6 740 405	(29 440 935)

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers

Par la gestion des risques, la Société vise à créer de la valeur pour les actionnaires et à la protéger. Les activités de la Société comportent une part inhérente de risque mais celui-ci est géré au travers d'un processus continu d'identification, de mesure et de suivi, dans des limites bien définies et autres moyens de contrôle. Ce processus de gestion des risques est essentiel au maintien de la rentabilité de la Société. La Société et les Compartiments sont exposés à un risque de marché (qui regroupe le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de cours), à un risque de crédit et à un risque de liquidité qui découlent des instruments financiers détenus dans leur portefeuille.

Organisation de la gestion du risque

Le gestionnaire d'investissement, qui fait l'objet d'une supervision continue du gestionnaire, du Conseil d'administration et du Gestionnaire des risques, est responsable de l'identification et du contrôle des risques. Le Conseil d'administration est responsable en dernière instance de la gestion globale des risques de la Société.

Les processus de gestion des risques de la Société sont gérés par le Gestionnaire des risques. Le Gestionnaire des risques est indépendant du gestionnaire d'investissement en termes d'activités.

Système de mesure et de reporting des risques

Les risques de la Société sont mesurés à partir d'une méthode reflétant à la fois la perte potentiellement anticipée dans des circonstances normales et les pertes imprévues qui sont une estimation de la perte potentielle sur la base de modèles statistiques. Ces modèles s'appuient sur les probabilités issues de données historiques ajustées en fonction de l'environnement économique, et sont restés en grande partie inchangés au cours de l'exercice précédent.

Le contrôle et la supervision des risques reposent principalement sur des limites établies par le Conseil d'administration en collaboration avec le Gestionnaire et le Gestionnaire des risques. Ces limites s'inscrivent dans la lignée de la stratégie d'entreprise, y compris du risque que la Société est disposée à accepter et le contexte de marché qui l'entoure. Par ailleurs, la Société suit et mesure le risque global par rapport à l'exposition cumulée au risque à travers tous les types et manifestations du risque.

Maîtrise du risque

Les Compartiments ont des directives d'investissement qui fixent leur stratégie d'entreprise globale, leur tolérance au risque et leur politique de gestion du risque au sens général.

Les Compartiments utilisent des instruments dérivés et autres à des fins de négociation, ainsi que dans le cadre de leurs activités de gestion du risque.

Concentration excessive du risque

La concentration traduit la sensibilité relative de la performance d'un Compartiment à l'évolution d'un secteur ou d'une zone géographique en particulier. Une concentration des risques intervient lorsqu'un certain nombre d'instruments ou contrats financiers sont négociés avec la même contrepartie ou lorsque plusieurs contreparties sont engagées dans des activités similaires ou dans la même région ou encore sont marquées par des caractéristiques économiques semblables, susceptibles d'impacter de la même façon leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles en cas de changements dans la situation économique, politique ou autre. Une concentration du risque de liquidité peut se présenter en fonction des conditions de remboursement de passifs financiers, des sources de financement ou de la dépendance d'un marché spécifique en vue de la réalisation d'actifs. Une concentration du risque de change peut survenir lorsqu'un Compartiment a une position nette ouverte importante sur une seule et même devise ou des positions nettes cumulées sur plusieurs devises qui tendent à évoluer de façon conjointe.

Les politiques et procédures des Compartiments intègrent des directives spéciales autour du maintien d'une diversification du portefeuille afin d'éviter une concentration excessive du risque. Le gestionnaire d'investissement est tenu de réduire l'exposition ou d'utiliser des instruments dérivés pour gérer ces concentrations excessives du risque lorsqu'elles surviennent.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait de changements dans les variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les cours du marché.

(a) Risque de cours de marché

Le risque de cours est le risque que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur d'un instrument financier fluctuent du fait de variations des cours de marché. L'exposition au risque de cours découle des investissements des Compartiments en actions et dérivés liés à des actions. Les Compartiments gèrent le risque de cours au travers de la diversification de leurs portefeuilles.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(a) Risque de cours de marché (suite)

Le Conseil gère les risques de cours inhérents aux portefeuilles d'investissement en assurant un accès complet et opportun aux informations pertinentes du gestionnaire d'investissement. Le Conseil d'administration se réunit régulièrement et examine la performance des investissements et les positions globales du marché à chaque réunion. Ils contrôlent la conformité du Gestionnaire d'investissement au regard des objectifs des Fonds. On ne note pas de changements importants apportés aux politiques et aux processus de gestion du risque de cours de marché de la Société, ni aux méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer le risque au cours de l'exercice.

La concentration du risque de cours dans les portefeuilles des Compartiments est indiquée dans l'état des investissements des Compartiments.

Exposition globale

Valeur à risque

Une des mesures clés utilisées pour mesurer le risque de marché est la valeur à risque (« VaR ») qui englobe le risque de change, de taux d'intérêt et de cours. La VaR est un outil de mesure statistique qui contribue à quantifier le risque de marché. Elle indique la perte potentielle d'un portefeuille (ou d'une valeur à titre individuel) pour une période et un niveau de confiance donnés, dans des circonstances de marché normales. À titre d'exemple, une VaR à 1 jour de 1 million d'USD avec un niveau de confiance de 99 % indique que pour 99 des 100 jours de transaction en moyenne, la perte sur 1 jour du portefeuille ne devrait pas dépasser 1 million d'USD. Ce chiffre de VaR à 1 jour se fonde sur l'hypothèse fondamentale sous-jacente d'une période d'investissement d'un jour pour l'intégralité du portefeuille. La VaR utilisée pour les actions et les produits associés à des actions s'appuie sur un modèle global de 50 facteurs proposé par APT, un prestataire externe. APT fournit les 4 dernières années (environ 1 000 jours) de rendements à 1 jour pour chaque facteur. Les rendements « systématiques » pour une action donnée sont tirés de ces données historiques, sur la base de la sensibilité de la valeur aux 50 facteurs en question. À partir de chacun des 1 000 rendements à 1 jour ainsi obtenus, on calcule alors cinq valeurs de rendements « résiduels » qui reflètent la part idiosyncratique du risque. En associant ces rendements « systématiques » et « résiduels », on obtient 5 000 rendements « totaux » à 1 jour pour la valeur en question. Les 95^e et 99^e centiles de la VaR correspondent respectivement aux 250^e et 50^e plus mauvais rendements totaux.

La mesure appropriée de la VaR absolue ou relative est calculée sur une base quotidienne à partir d'une approche historique avec un indice de confiance unilatéral de 99 % pour un horizon d'investissement de 20 jours et sur la base de 4 années de données historiques. Les données prises en compte dans le calcul sont mises à jour trimestriellement ou plus fréquemment lorsque les prix du marché connaissent des variations importantes. Le Gestionnaire des risques utilisera l'outil Risk Analytics pour calculer la VaR. Risk Analytics est un outil exclusif élaboré par Morgan Stanley & Co. International plc, indépendant de tous les autres outils pouvant être utilisés par le Gestionnaire d'investissement. En outre, cet outil s'appuie sur des données de marché indépendantes des données pouvant être utilisées par les Gestionnaires d'investissement. En cas de Compartiment complexe, on applique l'approche de la VaR. Selon l'approche de la VaR, on estime la perte potentielle qu'un Compartiment pourrait subir dans un laps de temps défini et selon un certain niveau de confiance.

Pour les contrats d'échange, les rendements totaux sont égaux à ceux de l'action sous-jacente alors que pour les indices d'actions, les rendements totaux sont obtenus à partir de la moyenne pondérée des rendements des valeurs individuelles qui composent l'indice. Enfin, pour les options sur actions, le rendement total regroupe le rendement de l'action sous-jacente, ainsi que le rendement par rapport à la volatilité de l'indice pays de référence correspondant à la valeur sous-jacente.

La VaR est exprimée en valeur absolue, sous la forme d'un pourcentage de la valeur liquidative du Compartiment, à moins qu'un indice de référence ne soit mentionné dans le tableau de la page suivante. Les Compartiments pour lesquels un indice de référence est indiqué utilisent l'approche de la VaR relative et, par conséquent, leur VaR doit être comparée à la VaR de leur indice de référence sélectionné.

La VaR présente certaines limites :

- la méthodologie est basée sur des données historiques et ne peut tenir compte du fait que les fluctuations futures des prix de marché, les corrélations entre les marchés et les niveaux de liquidité des marchés dans des conditions de stress du marché pourraient ne pas suivre les modèles historiques ; et
- la VaR est un calcul à un moment donné et ne reflète pas nécessairement la position de risque des Fonds à toute autre date et heure différentes de celles auxquelles elle est calculée.

Approche par les engagements

Pour les Compartiments qui n'utilisent pas la VaR, le risque est géré par le biais de l'approche par les engagements via l'utilisation d'instruments financiers dérivés conformément au Règlement OPCVM et au Règlement OPCVM de la Banque centrale.

Conformément aux exigences de la Banque centrale, l'exposition globale de ces Compartiments, générée par le biais d'instruments dérivés, est limitée à 100 % de leur Valeur Liquidative et l'effet de levier de ces Compartiments est limité à 100 % de leur Valeur Liquidative.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(a) Risque de cours de marché (suite)

Les tableaux suivants présentent des informations sur l'approche des Compartiments en matière de risques et des informations sur les VaR, conformément aux exigences prévues par la Banque centrale d'Irlande au 31 juillet 2024 et au 31 juillet 2023.

Nom du Compartiment	Approche de risques	Indice de référence/ Portefeuille de référence	Exercice clos le 31 juillet 2024				Exercice clos le 31 juillet 2023			
			VaR minimum	VaR moyenne	VaR maximale	VaR en fin d'exercice	VaR minimum	VaR moyenne	VaR maximale	VaR en fin d'exercice
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
ACUMEN ESG Protection Portfolio ¹	VaR absolue	s/o	1,50 %	1,50 %	1,52 %	1,50 %	1,50 %	1,89 %	4,06 %	1,50 %
ACUMEN Megatrends Protection Portfolio ¹	VaR absolue	s/o	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,00 %	0,53 %	1,43 %	1,00 %
ACUMEN Capital Protection Portfolio ¹	VaR absolue	s/o	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,01 %	0,99 %	1,00 %	1,00 %
XXXX	VaR absolue	s/o	1,59 %	5,62 %	9,67 %	9,56 %	1,95 %	3,33 %	6,67 %	3,84 %
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Equity Risk Managed Fund ²	VaR absolue	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	5,93 %	6,72 %	7,49 %	s/o
XXXX	VaR absolue	s/o	3,37 %	9,26 %	14,42 %	5,53 %	2,38 %	5,91 %	12,22 %	12,01 %
XXXX	VaR absolue	s/o	2,74 %	8,36 %	13,99 %	13,53 %	3,64 %	5,95 %	11,26 %	6,90 %
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	VaR absolue	s/o	5,02 %	5,43 %	5,79 %	5,02 %	3,70 %	6,62 %	7,40 %	5,82 %
XXXX	VaR absolue	s/o	0,25 %	8,70 %	10,59 %	7,76 %	0,34 %	6,83 %	9,83 %	8,97 %
XXXX	VaR absolue	s/o	0,00 %	0,51 %	1,29 %	0,97 %	0,51 %	1,49 %	3,80 %	1,27 %
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	VaR absolue	s/o	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,01 %	0,36 %	1,00 %	1,00 %

¹ Liquidé le 19 janvier 2024. ² Liquidé le 27 juin 2023.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(a) Risque de cours de marché (suite)

Nom du Compartiment	Approche de risques	Indice de référence/ Portefeuille de référence	Exercice clos le 31 juillet 2024				Exercice clos le 31 juillet 2023			
			VaR minimum	VaR moyenne	VaR maximale	VaR en fin d'exercice	VaR minimum	VaR moyenne	VaR maximale	VaR en fin d'exercice
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
XXXX	Approche par les engagements	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Zebra KanteTM 80 Protect ³	VaR absolue	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	1,00 %	7,39 %	11,80 %	s/o

³ Liquidé le 21 novembre 2022.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)**Risque de marché (suite)****(a) Risque de cours de marché (suite)**

Le tableau suivant montre la sensibilité du résultat des Compartiments concernés à l'effet d'une variation raisonnablement possible de 5 %, toutes autres variables constantes par ailleurs, des cours des actions auxquelles est exposée la branche Portefeuille de référence des contrats d'échange sur rendement total ouverts :

	31 juillet 2024	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2023
	+5 %	-5 %	+5 %	-5 %
XXXX	46 744 GBP	(46 744) GBP	249 295 GBP	(249 295) GBP
MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund	1 236 932 CHF	(1 236 932) CHF	1 334 945 CHF	(1 334 945) CHF
XXXX	39 320 EUR	(39 320) EUR	36 294 EUR	(36 294) EUR
XXXX	39 253 EUR	(39 253) EUR	4 342 707 EUR	(4 342 707) EUR
XXXX	6 413 EUR	(6 413) EUR	13 462 EUR	(13 462) EUR
XXXX	11 782 EUR	(11 782) EUR	455 047 EUR	(455 047) EUR
XXXX	128 821 EUR	(128 821) EUR	7 844 954 EUR	(7 844 954) EUR
XXXX	194 350 USD	(194 350) USD	905 798 USD	(905 798) USD

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un investissement change en raison d'une variation du niveau absolu des taux d'intérêt, de l'écart entre deux taux, de la forme de la courbe de rendement ou de toute autre relation de taux d'intérêt. Les actifs et passifs financiers des Compartiments portant intérêt les exposent à des risques associés aux effets des fluctuations des taux d'intérêt du marché en vigueur sur leur situation financière et leurs flux de trésorerie. Les Compartiments sont également exposés au risque lié aux taux d'intérêt par le biais de leurs soldes bancaires et des montants dus par les courtiers où les intérêts sont perçus et les intérêts débiteurs des découverts et des montants dus aux courtiers. Les intérêts sur ces derniers correspondent aux intérêts dus à moins d'un mois.

Le risque lié aux taux d'intérêt affecte la valeur des obligations plus directement que celle des actions et, à ce titre, affectera différents Compartiments en fonction des titres qui les composent. Pour les Compartiments, la majorité des actifs financiers sont des actions et autres investissements qui ne versent pas d'intérêts et qui n'ont pas de date d'échéance. Par conséquent, l'exposition aux taux d'intérêt n'est pas importante.

L'exposition aux taux d'intérêt des Compartiments détenant des obligations est indiquée pour chaque participation dans l'état des investissements de chaque Compartiment. La sensibilité des Compartiments aux variations des taux d'intérêt est intégrée dans le calcul de la VaR présenté ci-avant. En dehors des informations mentionnées ci-dessus, les Compartiments ne sont soumis à aucun autre risque de taux d'intérêt.

Tous les Compartiments dont les risques sont gérés par l'approche par les engagements investissent principalement en instruments financiers non porteurs d'intérêts et leur exposition au risque de taux d'intérêt n'est donc pas considérée comme significative. Par conséquent, l'analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt de ces Compartiments n'est pas divulguée.

(c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait de variations des taux de change. Certains des actifs, passifs et revenus des Compartiments sont libellés dans des devises autres que leur devise fonctionnelle. Ils sont donc exposés au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. Les revenus libellés en devises étrangères sont convertis dans la devise fonctionnelle appropriée à réception.

Le cas échéant, tel que défini dans les politiques d'investissement et le Prospectus des Compartiments, la Société peut employer des techniques et des instruments destinés à couvrir le risque de change dans le cadre de la gestion de ses actifs et passifs. À cet égard, la Société utilise une exposition couverte à une devise en concluant des opérations de change à terme. Les détails des contrats de change à terme ouverts pendant plus de cinq jours ouvrables sont indiqués dans l'état des investissements des Compartiments, le cas échéant. Les contrats de change au comptant ouverts pendant cinq jours ouvrables ou moins sont présentés sur une base brute dans les autres créances ou autres dettes au bilan. Tous les contrats de change peuvent être réglés nets ou bruts à la discrétion du gestionnaire d'investissement et lorsque les conditions du contrat permettent le règlement des positions nettes. Au cours de l'exercice, tous les contrats de change ont été réglés sur une base brute, conformément au règlement de tous les contrats de change au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

La couverture de change est exécutée au niveau du gestionnaire d'investissement par délégation à l'aide de contrats de change à terme, conformément aux directives du portefeuille d'investissements. Il incombe au gestionnaire d'investissement par délégation d'exécuter ces opérations et de surveiller l'exposition au risque de change résultant de son portefeuille d'investissements.

Conformément à la politique de la Société, le gestionnaire d'investissement contrôle la position de change des Compartiments sur une base quotidienne et le Conseil d'administration la passe en revue régulièrement. Il n'y a eu aucun changement significatif apporté aux politiques et aux processus de gestion du risque de change de la Société, ni aux méthodes utilisées pour mesurer le risque au cours de l'exercice.

Les tableaux ci-après présentent l'exposition au risque de change des Compartiments à la date du bilan :

Au 31 juillet 2024

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire GBP	Actif/(passif) net monétaire GBP	Total GBP	% de l'actif net
Euro	707 711	–	707 711	10,94 %
Couronne suédoise	112 732	–	112 732	1,74 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	–	(10)	(10)	0,00 %
Livre sterling britannique	46 483	–	46 483	0,13 %
Franc suisse	–	(25)	(25)	0,00 %
Dollar US	14 506 598	–	14 506 598	40,41 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	2 046 629	–	2 046 629	4,29 %
Couronne norvégienne	3 706 652	–	3 706 652	7,76 %
Couronne suédoise	7 145 929	–	7 145 929	14,96 %
Franc suisse	2 875 877	–	2 875 877	6,02 %
Dollar US	442 840	–	442 840	0,93 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Livre sterling britannique	264 750	–	264 750	1,70 %
Couronne norvégienne	160 135	–	160 135	1,03 %
Couronne suédoise	15 610	–	15 610	0,10 %
Dollar US	7 422 724	–	7 422 724	47,66 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2024

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

	Actif/(passif) net non monétaire USD	Actif/(passif) net monétaire USD	Total USD	% de l'actif net
Euro	4 000 277	–	4 000 277	9,38 %
Franc suisse	6 293 222	17 222	6 310 444	14,79 %

MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund

	Actif/(passif) net non monétaire CHF	Actif/(passif) net monétaire CHF	Total CHF	% de l'actif net
Couronne danoise	2 299 555	–	2 299 555	8,76 %
Euro	10 517 773	826	10 518 599	40,06 %
Couronne norvégienne	4 310 344	–	4 310 344	16,41 %
Couronne suédoise	6 463 845	–	6 463 845	24,62 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	55 181	–	55 181	6,58 %
Couronne norvégienne	67 751	–	67 751	8,07 %
Couronne suédoise	309 912	–	309 912	36,93 %
Franc suisse	45 997	–	45 997	5,48 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	201 113	–	201 113	12,50 %
Couronne norvégienne	238 305	–	238 305	14,82 %
Couronne suédoise	160 543	–	160 543	9,98 %
Franc suisse	131 650	–	131 650	8,18 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	14 037	–	14 037	10,51 %
Couronne norvégienne	25 646	–	25 646	19,21 %
Couronne suédoise	39 770	–	39 770	29,78 %
Franc suisse	8 911	–	8 911	6,67 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2024

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne norvégienne	66 130	–	66 130	27,50 %
Couronne suédoise	75 270	–	75 270	31,30 %
Franc suisse	29 365	–	29 365	12,21 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	83 502	–	83 502	3,14 %
Couronne norvégienne	498 763	–	498 763	18,74 %
Couronne suédoise	498 531	–	498 531	18,73 %
Franc suisse	228 601	–	228 601	8,59 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire USD	Actif/(passif) net monétaire USD	Total USD	% de l'actif net
Couronne danoise	314 837	–	314 837	7,88 %
Euro	1 678 126	–	1 678 126	41,99 %
Couronne norvégienne	595 087	–	595 087	14,89 %
Couronne suédoise	1 137 442	–	1 137 442	28,46 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2023

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire GBP	Actif/(passif) net monétaire GBP	Total GBP	% de l'actif net
Couronne danoise	1 288	–	1 288	0,02 %
Euro	2 288 991	–	2 288 991	29,12 %
Couronne suédoise	201 628	–	201 628	2,57 %
Franc suisse	44 261	–	44 261	0,56 %

ACUMEN Capital Protection Portfolio

	Actif/(passif) net non monétaire GBP	Actif/(passif) net monétaire GBP	Total GBP	% de l'actif net
Couronne danoise	3 323 001	–	3 323 001	10,37 %
Euro	13 526 110	507	13 526 617	42,22 %
Couronne norvégienne	6 444 813	–	6 444 813	20,12 %
Couronne suédoise	7 037 441	–	7 037 441	21,97 %
Franc suisse	334 967	–	334 967	1,05 %
Dollar US	16 550	1 031	17 581	0,05 %

ACUMEN ESG Protection Portfolio

	Actif/(passif) net non monétaire GBP	Actif/(passif) net monétaire GBP	Total GBP	% de l'actif net
Couronne danoise	265 147	–	265 147	2,26 %
Euro	7 090 084	(6)	7 090 078	60,54 %
Couronne norvégienne	455 630	–	455 630	3,89 %
Couronne suédoise	514 640	–	514 640	4,39 %
Franc suisse	2 547 927	–	2 547 927	21,76 %
Dollar US	3 713	–	3 713	0,03 %

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio

	Actif/(passif) net non monétaire GBP	Actif/(passif) net monétaire GBP	Total GBP	% de l'actif net
Couronne danoise	138 671	–	138 671	6,47 %
Euro	1 056 718	5	1 056 723	49,27 %
Couronne norvégienne	464 039	–	464 039	21,64 %
Couronne suédoise	260 212	–	260 212	12,13 %
Franc suisse	89 172	–	89 172	4,16 %
Dollar US	742	–	742	0,03 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2023

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	1 210 667	(10)	1 210 657	2,99 %
Couronne norvégienne	566 310	–	566 310	1,40 %
Couronne suédoise	1 099 064	–	1 099 064	2,72 %
Franc suisse	692 158	(25)	692 133	1,71 %
Dollar US	11 590 936	–	11 590 936	28,65 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	2 138 581	–	2 138 581	3,99 %
Couronne norvégienne	2 240 814	–	2 240 814	4,18 %
Couronne suédoise	8 676 294	–	8 676 294	16,19 %
Franc suisse	4 553 514	–	4 553 514	8,50 %
Dollar US	834 153	–	834 153	1,56 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Livre sterling britannique	289 263	–	289 263	1,68 %
Couronne norvégienne	360 483	–	360 483	2,10 %
Couronne suédoise	288 711	–	288 711	1,68 %
Franc suisse	45 159	–	45 159	0,26 %
Dollar US	7 545 818	–	7 545 818	43,91 %

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

	Actif/(passif) net non monétaire USD	Actif/(passif) net monétaire USD	Total USD	% de l'actif net
Franc suisse	8 098 264	31 205	8 129 469	21,38 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire SEK	Actif/(passif) net monétaire SEK	Total SEK	% de l'actif net
Couronne danoise	1 244 581	–	1 244 581	0,18 %
Euro	165 464 753	(46)	165 464 707	24,25 %
Livre sterling britannique	72 752 848	(4)	72 752 844	10,66 %
Franc suisse	643 893	–	643 893	0,09 %
Dollar US	436 813 488	(4)	436 813 484	64,01 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2023

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire SEK	Actif/(passif) net monétaire SEK	Total SEK	% de l'actif net
Euro	66 839 689	(2)	66 839 687	29,58 %
Livre sterling britannique	13 496 879	–	13 496 879	5,97 %
Franc suisse	274 818	–	274 818	0,12 %
Dollar US	135 039 293	(2)	135 039 291	59,76 %

MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund

	Actif/(passif) net non monétaire CHF	Actif/(passif) net monétaire CHF	Total CHF	% de l'actif net
Couronne danoise	184 577	–	184 577	0,66 %
Euro	15 893 496	–	15 893 496	57,37 %
Couronne suédoise	6 161 014	–	6 161 014	22,24 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	84 882	–	84 882	3,86 %
Couronne norvégienne	142 733	–	142 733	6,49 %
Couronne suédoise	579 342	–	579 342	26,36 %
Franc suisse	122 070	–	122 070	5,55 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	27 870	–	27 870	3,53 %
Couronne norvégienne	137 811	–	137 811	17,47 %
Couronne suédoise	123 041	–	123 041	15,59 %
Franc suisse	141 617	–	141 617	17,95 %

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire EUR	Actif/(passif) net monétaire EUR	Total EUR	% de l'actif net
Couronne danoise	3 739 401	–	3 739 401	4,23 %
Couronne norvégienne	21 275 468	–	21 275 468	24,08 %
Couronne suédoise	19 051 102	–	19 051 102	21,56 %
Franc suisse	7 849 549	–	7 849 549	8,88 %

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

(c) Risque de change (suite)

Au 31 juillet 2023

XXXX

	Actif/(passif) net non monétaire USD	Actif/(passif) net monétaire USD	Total USD	% de l'actif net
Couronne danoise	807 935	–	807 935	7,17 %
Euro	8 256 739	–	8 256 739	73,29 %
Couronne norvégienne	3 371 399	–	3 371 399	29,93 %
Couronne suédoise	2 149 928	–	2 149 928	19,09 %
Franc suisse	2 457 924	–	2 457 924	21,82 %

La sensibilité des Compartiments aux variations des taux de change est incluse dans le calcul de la VaR présenté ci-avant.

Le tableau suivant montre la sensibilité du résultat des Compartiments concernés à l'effet d'une variation raisonnablement possible de 5 %, toutes autres variables constantes par ailleurs, des taux de change des devises auxquelles les Compartiments sont exposés à la date du bilan :

	31 juillet 2024 +5 %	31 juillet 2024 -5 %	31 juillet 2023 +5 %	31 juillet 2023 -5 %
XXXX	41 022 GBP	(41 022) GBP	126 808 GBP	(126 808) GBP
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	1 179 617 CHF	(1 179 617) CHF	1 111 954 CHF	(1 111 954) CHF
XXXX	23 942 EUR	(23 942) EUR	21 517 EUR	(21 517) EUR
XXXX	36 581 EUR	(36 581) EUR	2 595 776 EUR	(2 595 776) EUR
XXXX	4 418 EUR	(4 418) EUR	7 933 EUR	(7 933) EUR
XXXX	8 538 EUR	(8 538) EUR	182 310 EUR	(182 310) EUR
XXXX	65 470 EUR	(65 470) EUR	6 566 585 EUR	(6 566 585) EUR
XXXX	186 275 USD	(186 275) USD	852 196 USD	(852 196) USD

Le tableau suivant montre la sensibilité du résultat des Compartiments concernés à l'effet d'une variation de 5 %, toutes autres variables constantes par ailleurs, des taux de change des devises de la branche Portefeuille de référence des contrats d'échange sur rendement total ouverts auxquelles les Compartiments sont exposés :

	31 juillet 2024 +5 %	31 juillet 2024 -5 %	31 juillet 2023 +5 %	31 juillet 2023 -5 %
XXXX*	–	–	–	–
MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund	224 996 CHF	(224 996) CHF	265 169 CHF	(265 169) CHF
XXXX	53 288 EUR	(53 288) EUR	50 550 EUR	(50 550) EUR
XXXX	42 730 EUR	(42 730) EUR	2 193 463 EUR	(2 193 463) EUR
XXXX	7 996 EUR	(7 996) EUR	18 226 EUR	(18 226) EUR
XXXX	13 809 EUR	(13 809) EUR	398 652 EUR	(398 652) EUR
XXXX	172 100 EUR	(172 100) EUR	28 752 367 EUR	(28 752 367) EUR
XXXX*	–	–	–	–

*L'analyse de sensibilité aux devises n'est pas requise car la devise de référence du Compartiment est égale à la devise de l'actif net du Compartiment.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Compartiments rencontrent des difficultés à honorer les obligations liées à leurs engagements financiers réglés par remise de liquidités ou d'autres actifs financiers. L'exposition au risque de liquidité provient de l'éventualité de l'obligation pour les Compartiments d'honorer leurs passifs ou de rembourser leurs actions de façon anticipée. Les Compartiments sont exposés aux rachats en numéraire de leurs actions rachetables de façon régulière. Ces actions peuvent être rachetées, au choix du porteur de l'option, sur la base de leur part proportionnelle de la Valeur Liquidative par action des Compartiments au moment du rachat, calculée selon les conditions stipulées dans l'acte constitutif de la Société.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les Compartiments investissent principalement en valeurs mobilières et autres instruments financiers échangeables, facilement convertibles en numéraire dans des conditions de marché normales. Par ailleurs, les Compartiments ont pour politique de maintenir un niveau de liquidités et quasi-liquidités suffisant pour répondre à leurs besoins d'exploitation courants et faire face aux demandes de rachat prévues. Les Compartiments disposent également d'une facilité de découvert bancaire pour atténuer le risque de liquidité.

Les Compartiments concluent des accords de compensation globale avec d'importantes contreparties à des contrats sur instruments financiers dérivés. Veuillez vous reporter à la section « Risque de crédit » ci-dessous pour plus d'informations.

La Société a pour politique de faire contrôler par le Gestionnaire d'investissement la position de liquidité des Compartiments sur une base quotidienne. Pour plus de détails sur les actifs et passifs financiers et les dates d'échéance, veuillez vous reporter à l'état des investissements de chaque Compartiment. Tous les autres actifs et passifs ont une échéance inférieure à 1 an.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie à un instrument financier entraîne une perte financière pour un Compartiment en manquant à l'une de ses obligations.

Les actifs financiers des Compartiments sont conservés auprès du Dépositaire, Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, (« NTFSIL »), et de Morgan Stanley & Co. International plc (« MSI »), Dépositaire par délégation pour certains Compartiments. NTFSIL est désigné Dépositaire des Compartiments, responsable de la conservation des actifs. NTFSIL a nommé The Northern Trust Company (« TNTC ») en tant que son dépositaire par délégation mondial. NTFSIL et TNTC sont des filiales détenues à 100 % par Northern Trust Corporation (« NTC »). À la date de clôture de l'exercice (le 31 juillet 2024), NTC avait une notation de crédit à long terme décernée par Standard & Poor's de A+ (31 juillet 2023 : A+).

TNTC (en tant que dépositaire par délégation mondial de NTFSIL) ne nomme pas de dépositaire par délégation externe aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, au Canada, en Belgique, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Arabie saoudite. Cependant, sur tous les autres marchés, TNTC nomme des dépositaires par délégation externes locaux.

NTFSIL, dans l'exercice de ses fonctions de dépositaire, vérifie la propriété d'Autres actifs du Compartiment (tels que définis sous Autres actifs, Art. 22(5) de la Directive OPCVM V 2014/91/UE), en évaluant si le Compartiment détient la propriété en fonction des informations ou des documents fournis par le Compartiment ou, le cas échéant, de preuves externes.

TNTC, dans l'exercice de ses fonctions de dépositaire, détient en garde (i) tous les instruments financiers qui pourraient être enregistrés sur un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres de TNTC et (ii) tous les instruments financiers qui peuvent être livrés physiquement à TNTC. TNTC garantit que tous les instruments financiers (détenus sur un compte d'instruments financiers dans les livres de TNTC) sont conservés sur des comptes distincts au nom des Compartiments, clairement identifiables comme appartenant aux Compartiments, et séparément des actifs appartenant à TNTC, NTFSIL et NTC.

En outre, TNTC, en tant que banquier, détient des liquidités des Compartiments en dépôt. Ces liquidités figurent au bilan de TNTC comme étant conservées en garde. En cas d'insolvabilité de TNTC, conformément à la pratique bancaire courante, les Compartiments seront traités comme un créancier non garanti de TNTC à l'égard de tout dépôt en espèces.

Le cas échéant, veuillez noter que les devises suivantes, le dinar jordanien, le riyal saoudien, les liquidités sur le marché chinois onshore (principalement le yuan renminbi chinois et toute autre devise versée sur des comptes sur le marché chinois onshore), ne sont plus détenues dans le Bilan de TNTC. Pour ces devises hors livre, l'exposition des clients aux liquidités se fait directement auprès du sous-dépositaire local/de l'établissement financier concerné sur le marché.

L'insolvabilité de NTFSIL et/ou de l'un de ses agents ou sociétés affiliées peut entraîner un retard des droits des Compartiments sur leurs actifs.

En tant que Partie responsable, le gestionnaire d'investissement gère les risques en surveillant la qualité de crédit et la situation financière du Dépositaire et ce risque est aussi géré par le Dépositaire surveillant la qualité de crédit et la situation financière des dépositaires par délégation.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

13. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Lorsque MSI est nommé Dépositaire par délégation d'un Compartiment, les actifs sont détenus par MSI en qualité de Dépositaire par délégation pour le compte et dans l'intérêt du Compartiment, et sont enregistrés dans les livres et registres de MSI comme des actifs de clients et non pas comme des actifs propriétaires de MSI. Une faillite ou situation d'insolvabilité du Dépositaire par délégation et/ou de l'un de ses agents ou sociétés affiliées peut entraîner un retard des droits du Compartiment sur les titres détenus par le Dépositaire par délégation.

Les liquidités détenues séparément des actifs propres de MSI auprès de ce dernier entrent dans le cadre d'une convention de protection des avoirs des clients. MSI est une filiale indirecte détenue à 100 % par Morgan Stanley. Au 31 juillet 2024, la notation de crédit attribuée à MSI par Standard & Poor's est de A+ (31 juillet 2023 : A+).

Les Compartiments sont exposés à un risque de crédit découlant des transactions conclues avec leurs contreparties, Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited, et Morgan Stanley & Co. Une faillite ou situation d'insolvabilité de ces contreparties peut entraîner un retard des droits d'un Compartiment sur les actifs en jeu. Pour atténuer ces risques, les Compartiments imposent que leurs contreparties soient des institutions financières réglementées et soumises à un contrôle prudentiel.

Les Compartiments ont pour politique de conclure des instruments financiers avec des contreparties de renom.

Le gestionnaire d'investissement surveille de façon étroite la solvabilité des contreparties des Compartiments (notamment courtiers, Dépositaire et Dépositaire par délégation) via l'examen régulier de leurs notations de crédit, de leurs états financiers et de leurs communiqués de presse.

Les Compartiments limitent l'exposition aux pertes sur les instruments dérivés qu'ils détiennent par la conclusion d'accords de compensation globale avec d'importantes contreparties par l'intermédiaire desquelles de gros volumes de transactions sont échangés. Un tel accord prévoit un règlement net unique de tous les instruments financiers couverts par l'accord en cas de défaillance de l'une des parties au contrat. Les accords de compensation globale ne se traduisent pas par une compensation des actifs et passifs au bilan sauf en cas d'application de certaines conditions de compensation prévues dans le cadre de la norme IAS 32.

Bien que les accords de compensation globale puissent sensiblement réduire le risque de crédit, il est rappelé que :

- le risque de crédit n'est éliminé que dans la mesure où les montants dus à la même contrepartie seront réglés après réalisation des actifs ; et
- l'étendue de la diminution du risque de crédit peut varier sensiblement sur un exercice court dans la mesure où l'exposition est affectée par chaque transaction entrant dans l'accord.

Veuillez vous référer à la note 5 pour plus d'informations sur les effets potentiels de la compensation d'instruments financiers soumis à des accords de compensation globale à exécuter.

La Société a pour politique de faire contrôler par le Gestionnaire d'investissement la position de crédit des Compartiments sur une base quotidienne. Les Administrateurs comptent sur le gestionnaire d'investissement pour les tenir informés de tout événement important. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques et processus de gestion du risque de crédit de la Société et aux méthodes utilisées pour mesurer le risque au cours de l'exercice financier.

Les positions non notées qui ont été acquises par le(s) Compartiment(s) sont évaluées par le gestionnaire d'investissement concerné quant à la solvabilité de la position, conformément au Prospectus du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement n'a actuellement connaissance d'aucun titre en souffrance à la date d'arrêté des comptes.

L'exposition maximale au risque de crédit est mieux représentée par la valeur comptable des actifs financiers telle qu'elle figure dans le bilan, à l'exclusion des investissements en actions tels qu'indiqués dans la note 4.

14. Distributions

Aucune distribution n'a été déclarée et payée au cours de l'exercice (31 juillet 2023 : 257 752 USD).

15. Taux de change

Aux fins de la production du bilan combiné de la Société, les taux de change de la clôture de l'exercice suivants ont été

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

utilisés pour convertir les actifs et passifs des Compartiments dont la devise fonctionnelle est autre que le dollar US :

	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Euro	0,9241	0,9061
Franc suisse	0,8803	0,8699
Yen japonais	150,4600	142,2350
Livre sterling britannique	0,7785	0,7773
Couronne suédoise	10,7176	10,4966

Aux fins de la production du compte de résultat global combiné de la Société, de l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables et de l'état des flux de trésorerie, les taux de change moyens suivants ont été utilisés pour convertir les transactions de l'exercice des Compartiments dont la devise fonctionnelle est autre que le dollar US :

	Au 31 juillet 2024	Au 31 juillet 2023
Euro	0,9261	0,9498
Franc suisse	0,8887	0,9309
Yen japonais	150,5225	137,7291
Livre sterling britannique	0,7943	0,8267
Couronne suédoise	10,6486	10,5752

16. Accords de partage de commissions

Il n'y a eu aucun accord de partage de commissions au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2024 (31 juillet 2023 : 0 USD).

17. Séparation des engagements

La Société est structurée sous la forme d'un fonds à Compartiments multiples avec séparation des engagements entre ses Compartiments. La loi irlandaise stipule que les actifs d'un Compartiment ne peuvent servir à honorer les passifs d'un autre. La Société constitue néanmoins une entité juridique à part entière qui peut exploiter ou détenir des actifs pour son propre compte. Si les dispositions de la Loi sur les sociétés de 2014 prévoient une séparation des engagements entre les Compartiments, ces dispositions doivent encore être testées auprès des tribunaux étrangers, notamment par rapport à la satisfaction des créanciers locaux. Par conséquent, il n'est pas impossible que les actifs d'un Compartiment de la Société se retrouvent exposés aux passifs d'autres Compartiments de la Société.

18. Risque d'épidémie/pandémie

La performance des Parts dépend de la performance des investissements des Fonds, qui pourraient également subir les effets négatifs des épidémies ou pandémies de maladies transmissibles. En réponse à l'intensification des efforts visant à contenir les épidémies ou pandémies de maladies transmissibles, les gouvernements du monde entier peuvent prendre un certain nombre de mesures, par exemple limiter la liberté de mouvement des résidents, inciter les employés ou leur donner l'ordre de travailler à distance depuis leur domicile et interdire les activités et événements publics, entre autres. Toute interruption prolongée de l'activité pourrait avoir un impact négatif sur les conditions financières. Les Parts pourraient pâtir des épidémies ou pandémies dans la mesure où celles-ci nuisent à l'économie en général.

19. Événements importants au cours de l'exercice

Deloitte Ireland LLP, Comptables agréés et commissaires aux comptes, ont été nommés par le Conseil d'administration en qualité de commissaires aux comptes de la Société le 7 février 2024. Cette nomination a par la suite été approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2024.

Fonds liquidés au cours de l'exercice

Les Compartiments ACUMEN Capital Protection Portfolio, ACUMEN Megatrends Protection Portfolio et ACUMEN ESG Protection Portfolio ont été liquidés le 19 janvier 2024.

Les compartiments XXXX et XXXX ont été liquidés le 22 janvier 2024.

Le compartiment XXXX a été liquidé le 4 mars 2024.

Aucun autre changement important n'est intervenu au cours de l'exercice.

Notes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**20. Événements importants postérieurs à l'exercice**

Les compartiments XXXX, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX et XXXX ont été liquidés le 17 septembre 2024.

Le compartiment XXXX a été liquidé le 19 septembre 2024.

Il n'y a pas eu d'autres événements importants, susceptibles d'exiger un ajustement des états financiers ou une mention dans ceux-ci après le 31 juillet 2024, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par les Administrateurs.

21. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 22 novembre 2024.

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

Annexe 1 : Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

L'information ci-dessous se rapporte au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« SFTR »). Le Conseil d'administration considère que les contrats d'échange de surperformance détenus par les Compartiments correspondent à la définition des contrats d'échange sur rendement total dudit règlement.

Données globales

Titres et matières premières prêtés en proportion de l'actif prêtable global

Actifs engagés par type d'opération de financement sur titres - Contrats d'échange sur rendement total (TRS)	Valeur absolue de l'actif sous gestion*	TRS en % de la Valeur Liquidative	TRS en % de l'actif sous gestion**
Au 31 juillet 2024			
XXXX	19 044 912 GBP	195,14 %	66,28 %
XXXX	107 504 136 EUR	197,50 %	65,95 %
XXXX	141 977 468 EUR	197,21 %	66,33 %
XXXX	46 279 738 EUR	196,68 %	66,18 %
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	128 390 214 USD	196,87 %	65,41 %
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	77 618 873 CHF	194,03 %	65,64 %
XXXX	2 467 185 EUR	193,63 %	65,86 %
XXXX	4 775 775 EUR	196,85 %	66,30 %
XXXX	379 742 EUR	190,44 %	66,97 %
XXXX	717 854 EUR	196,88 %	65,95 %
XXXX	7 737 038 EUR	193,60 %	66,60 %
XXXX	11 635 634 USD	193,26 %	66,38 %

* La valeur absolue est la somme de la juste valeur des actifs financiers et de la juste valeur absolue des passifs financiers.

** Ce pourcentage = valeur notionnelle absolue des TRS/actif sous gestion.

Données de concentration

Émetteurs de la garantie

Pour l'exercice considéré, une garantie sur les Contrats d'échange sur rendement total était détenue.

Contreparties

Toutes les contreparties des contrats d'échange sur rendement total détenus par les différents Compartiments sont indiquées dans l'état des investissements du Compartiment concerné.

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Annexe 1 : Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (suite)
Données de transaction agrégées

Type et devise de la garantie
Il y a une garantie détenue sur les Contrats d'échange sur rendement total.

Type de garantie : Obligations d'État (néant), Liquidités (néant)
USD (en milliers)

Date d'échéance
Les contrats d'échange sur rendement total détenus par chaque Compartiment ont tous des dates d'échéance inférieures à 1 an.

Contrats d'échange sur rendement total (TRS)	Pays des contreparties	Règlement et compensation
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
MS Swiss Life Multi-Asset Protected Fund	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*
XXXX	R.-U., É.-U.	Dérivés de gré à gré*

* Les dérivés de gré à gré font l'objet de contrats bilatéraux.

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**Annexe 1 : Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (suite)****Réutilisation de la garantie**

Part de la garantie réutilisée	0 %
Réutilisation de la garantie – proportion maximale autorisée	s/o
Rendement du réinvestissement de la garantie en liquidités	s/o

Garde – garantie reçue

Toutes les garanties reçues sont détenues par Morgan Stanley.

Garde – garantie versée

Garantie déposée dans :	Garantie – volumes
Comptes distincts	100 %
Comptes joints	0 %
Autres	0 %

Rendements et coûts

Les rendements et coûts des contrats d'échange sur rendement total sont encaissés/pris en charge à 100 % par chaque Compartiment. Les sommes en jeu sont indiquées à la note 12 – Plus-values/(moins-values) nettes sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, pour chaque Compartiment : plus-values/(moins-values) réalisées sur contrats d'échange de surperformance et variation nette de l'appréciation/(de la dépréciation) latente des contrats d'échange de surperformance.

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**Annexe 2 : Politique de rémunération**

MSIM Fund Management (Ireland) Limited (la « Société de gestion ») a mis en place une politique de rémunération (la « Politique de rémunération ») visant à s'assurer que les intérêts de la Société et de ses actionnaires sont conformes aux exigences de rémunération de la réglementation sur les OPCVM. Ces dispositions imposent aux Sociétés de gestion d'établir et d'appliquer des politiques et des pratiques en matière de rémunération qui favorisent une gestion des risques saine et efficace et qui n'encouragent pas une prise de risques qui serait en contradiction avec le profil de risque de la Société. La Politique de rémunération fixe les pratiques pour ceux qui perçoivent une rémunération totale dont les activités professionnelles ont un effet important sur le profil de risque de la Société. Ces pratiques sont homogènes et promeuvent une gestion des risques saine et efficace. Elles n'incitent pas à une prise de risque non conforme aux profils de risque, règles ou actes constitutifs de la Société.

Le processus de rémunération, tel que décrit dans la Politique de rémunération, s'applique au « Personnel identifié » de la Société qui se compose de « ces catégories de membres du personnel, comprenant la haute direction, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la haute direction et les preneurs de risques et dont les activités professionnelles ont un effet important sur le profil de risque de la Société ».

La Société a établi que les membres du personnel suivants relèvent de la définition du « Personnel identifié » :

- les membres du Conseil d'administration

La Politique de rémunération respecte les principes de rémunération de la Directive OPCVM d'une manière qui soit adaptée à sa taille et à sa structure interne, ainsi qu'à la nature, la portée et la complexité des activités de la Société de gestion et dans la mesure où de telles exigences s'avèrent appropriées. Les Administrateurs qui ne sont pas employés par le gestionnaire d'investissement de la Société reçoivent une rémunération annuelle fixe pour leurs services et ne reçoivent pas de rémunération basée sur la performance, afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel.

Conformément au paragraphe 16 des exigences de rémunération qui sont réputées aussi efficaces que celles applicables en vertu des Directives de l'AEMF ou (b) des dispositions contractuelles sont conclues entre la Société et le Gestionnaire d'investissement concerné afin de veiller à ce qu'aucun contournement des règles de rémunération préconisées par les Directives de l'AEMF ne soit possible. La Société de gestion s'assure que la rémunération fixe ou variable n'est pas versée au Personnel identifié par le biais de véhicules ou de l'application de méthodes qui, dans les deux cas, sont conçues pour contourner la réglementation.

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Annexe 3 : Effet de levier

L'effet de levier des Compartiments adoptant l'approche de la VaR absolue au 31 juillet 2024 est indiqué ci-dessous.

Nom du Compartiment	Approche de risques	Effet de levier
XXXX	VaR absolue	297,58 %
XXXX	VaR absolue	165,50 %
XXXX	VaR absolue	321,79 %
Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund	VaR absolue	197,00 %

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)**Annexe 4 : Informations pour les investisseurs en Suisse**

La Société est une société d'investissement à compartiments multiples, à capital variable et à responsabilité limitée constituée en Irlande. Elle a nommé BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH - 8002 Zurich, Suisse à titre de représentant et d'agent payeur pour la Suisse. Le Prospectus, le Prospectus simplifié, les Statuts et les derniers rapports annuel et intérimaire, en français, ainsi qu'une liste des acquisitions et ventes effectuées pour le compte des Compartiments peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant, BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, à l'adresse susmentionnée.

Les investisseurs doivent contacter le représentant suisse à l'adresse susmentionnée s'ils ont besoin d'informations supplémentaires.

Relevé de performance

Le relevé de performance pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2023 et les informations comparatives pour les années civiles se terminant le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, le cas échéant, est présenté en détail ci-dessous :

ACUMEN Capital Protection Portfolio

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie A GBP	0,00 %	-1,66 %	-2,45 %
Catégorie A EUR	-3,37 %	2,34 %	-9,97 %
Catégorie A USD	-5,35 %	10,77 %	-1,45 %

Acumen ESG Protection Portfolio

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie A GBP	0,00 %	-5,36 %	-1,15 %

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie A GBP	-0,06 %	-6,07 %	-0,55 %

Equity Risk Managed Fund

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie A USD	s/o	-3,06 %	23,45 %
Catégorie A EUR	s/o	-10,83 %	12,76 %
Catégorie A GBP	s/o	-14,48 %	21,91 %
Catégorie D EUR	s/o	-13,29 %	9,63 %

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie B USD	7,64 %	-4,96 %	s/o
Catégorie A CHF	14,07 %	-9,09 %	s/o
Catégorie A USD	7,32 %	s/o	s/o

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund

	Exercice clos le 31 déc. 2023	Exercice clos le 31 déc. 2022	Exercice clos le 31 déc. 2021
Catégorie A CHF	0,30 %	-10,82 %	1,46 %

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Annexe 4 : Informations pour les investisseurs en Suisse (suite)

Ratios des coûts totaux

Les Ratios des coûts totaux pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 et les informations comparatives pour l'exercice clos le 31 juillet 2023, le cas échéant, sont présentés en détail ci-dessous :

ACUMEN Capital Protection Portfolio				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie A GBP	0,98 %	1,00 %	0,98 %	1,00 %
Catégorie A EUR	0,65 %	0,99 %	0,65 %	0,99 %
Catégorie A USD	0,66 %	0,99 %	0,66 %	0,99 %

Acumen ESG Protection Portfolio				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie A GBP	0,97 %	0,99 %	0,97 %	0,99 %

ACUMEN Megatrends Protection Portfolio				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie A GBP	0,96 %	0,99 %	0,96 %	0,99 %

Equity Risk Managed Fund				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie A USD	s/o	0,28 %	s/o	0,28 %
Catégorie A EUR	s/o	0,35 %	s/o	0,35 %
Catégorie A GBP	s/o	0,28 %	s/o	0,28 %
Catégorie D EUR	s/o	0,28 %	s/o	0,28 %

Morgan Stanley Alpha Tracker UCITS Fund				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie B USD	0,00 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Catégorie A CHF	0,30 %	0,00 %	0,30 %	0,00 %
Catégorie A USD	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %
Catégorie A EUR	0,16 %	s/o	0,00 %	s/o

Informations complémentaires non auditées pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (suite)

Annexe 4 : Informations pour les investisseurs en Suisse (suite)

Ratios des coûts totaux (suite)

MS Swiss Life Multi Asset Protected Fund				
	(commission de performance exclue)		(commission de performance incluse)	
	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023	Exercice clos le 31 juillet 2024	Exercice clos le 31 juillet 2023
Catégorie A CHF	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %

Les informations ci-dessus sont annualisées et ont été établies par l'Agent administratif, Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, et reposent sur les données figurant dans le Compte de résultat global pour l'exercice clos le 31 juillet 2024 (commissions de gestion des Compartiments, commission de l'agent administratif, commissions du dépositaire, impôts et taxes, toutes les autres commissions et charges apparaissant selon la ventilation du Compte de résultat global et n'étant pas déjà incluses dans l'une des catégories susmentionnées).

Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

(Annexe IV) (non auditée)

pour l'exercice clos le 31 juillet 2024

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis,
du règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Acumen ESG – Protection Portfolio

Identifiant d'entité juridique : 635400325CYLEWGWP82

Période de référence : du 1^{er} août 2023 au 19 janvier 2024

Sauf indication contraire, les valeurs ci-dessous ont été calculées sur la base de l'exposition du Compartiment et du Portefeuille ESG à chaque fin de trimestre au cours de la période de référence (31 octobre 2023).

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __ % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Au cours de la période de référence, le Compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales suivantes par le biais de son exposition aux composants d'investissement ESG du Portefeuille d'investissement (le « Portefeuille ESG ») :

- **Obtention de la notation MSCI ESG minimale** : le Compartiment a promu les thèmes environnementaux et sociaux suivants par le biais de son exposition aux composants d'investissement ESG qui ont fourni une exposition aux investissements ayant reçu une notation MSCI ESG minimale :
 - changement climatique, capital naturel, pollution et déchets, opportunités environnementales, capital humain, responsabilité du produit, opposition des parties prenantes, opportunités sociales
- **Exclusions** : le Compartiment a appliqué des exclusions aux entreprises émettrices sous-jacentes des actions et des titres à revenu fixe auxquels il s'est exposé par le biais des composants d'investissement ESG. Le Compartiment a promu la caractéristique environnementale de limiter les externalités environnementales négatives en excluant l'exposition aux investissements dans le charbon thermique et la caractéristique

sociale d'éviter l'exposition aux investissements dans des activités qui ont causé un préjudice important à la santé et au bien-être des hommes, dans chaque cas où les sociétés sous-jacentes tiraient 15 % ou plus de leur chiffre d'affaires de ces activités.

Vous trouverez ci-dessous plus de détails sur la nature de ces caractéristiques (en réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? »).

Au cours de la période de référence, en raison de l'impact des autres investissements du Compartiment, l'exposition du Compartiment à son Portefeuille d'investissement a diminué pour atteindre une exposition de 0 % à la fin de la période de référence.

■ Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la performance des indicateurs de durabilité pertinents pour le Portefeuille ESG à fin octobre 2023. Il convient cependant de noter que l'exposition du Compartiment au Portefeuille ESG était de 0,00 % à cette date et au cours de la période de référence en raison de son Mécanisme de contrôle des risques et de l'impact de l'option de vente, tels que décrits plus en détail dans le supplément du Compartiment.

Indicateur de durabilité	Seuil de l'indicateur	Valeur de l'indicateur en 2024
Notation MSCI ESG des composants d'investissement ESG		
Les composantes du Portefeuille ESG doivent obtenir une notation MSCI ESG minimum globale de A, ce qui représente un score minimum de 6,18 sur 10 sur l'échelle de notation MSCI ESG.	6,18	7,51
Notation MSCI ESG minimale pour l'admissibilité par classe d'actifs dans les composants d'investissement ESG		
Pour les ETF OPCVM et les indices d'OPCVM éligibles qui fournissent une exposition à des titres de participation ou des titres à revenu fixe de qualité « investment grade », émis par des entreprises, la notation MSCI ESG minimale est A (score minimum de 6,18)	6,18	6,97
Pour les ETF OPCVM et les indices d'OPCVM éligibles qui fournissent une exposition à des titres à revenu fixe émis par des États situés dans des marchés développés, la notation MSCI ESG minimale est BBB (score minimum de 5,17)	5,17	5,72
Exclusions		
Le pourcentage d'exposition des composants d'investissement ESG à des titres de participation ou à des titres à revenu fixe sous-jacents émis par des entreprises, lorsque les sociétés tiraient au moins 15 % de leur chiffre d'affaires de ces activités		
Divertissements pour adultes	0,00 %	0,00 %
Alcool	0,00 %	0,00 %
Armes à feu civiles	0,00 %	0,00 %
Armes militaires conventionnelles	0,00 %	0,00 %
Jeux d'argent	0,00 %	1,20 %
Organismes génétiquement modifiés	0,00 %	0,00 %
Charbon thermique	0,00 %	0,00 %
Tabac	0,00 %	0,00 %

Fin octobre 2023, le Portefeuille d'investissement était exposé indirectement à des titres à revenu fixe émis par une société qui tirait 15 % ou plus de son chiffre d'affaires des jeux d'argent. Conformément à la Politique d'investissement ESG, le fournisseur d'indice a supprimé l'exposition à la société de l'Indice auquel le Portefeuille d'investissement était exposé au 30 novembre 2023. Toutefois, à la fin octobre 2023, le Compartiment n'était pas exposé au Portefeuille d'investissement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE. Elle s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.

■ ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur de durabilité	Seuil de l'indicateur	Valeur de l'indicateur en 2023
Notation MSCI ESG des composants d'investissement ESG		
Les composantes du Portefeuille ESG doivent obtenir une notation MSCI ESG minimum globale de A, ce qui représente un score minimum de 6,18 sur 10 sur l'échelle de notation MSCI ESG.	6,18	7,52
Notation MSCI ESG minimale pour l'admissibilité par classe d'actifs dans les composants d'investissement ESG		
Pour les ETF OPCVM et les indices d'OPCVM éligibles qui fournissent une exposition à des titres de participation ou des titres à revenu fixe de qualité « investment grade », émis par des entreprises, la notation MSCI ESG minimale est A (score minimum de 6,18)	6,18	7,03
Pour les ETF OPCVM et les indices d'OPCVM éligibles qui fournissent une exposition à des titres à revenu fixe émis par des États situés dans des marchés développés, la notation MSCI ESG minimale est BBB (score minimum de 5,17)	5,17	5,72
Exclusions :		
Le pourcentage d'exposition des composants d'investissement ESG à des titres de participation ou à des titres à revenu fixe sous-jacents émis par des entreprises, lorsque les sociétés tiraient au moins 15 % de leur chiffre d'affaires de ces activités		
Divertissements pour adultes	0,00 %	0,00 %
Alcool	0,00 %	0,00 %
Armes à feu civiles	0,00 %	0,00 %
Armes militaires conventionnelles	0,00 %	0,00 %
Jeux d'argent	0,00 %	0,00 %
Organismes génétiquement modifiés	0,00 %	0,00 %
Charbon thermique	0,00 %	0,00 %
Tabac	0,00 %	0,00 %



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principales incidences négatives (« **PIN** ») pour les raisons suivantes :

1. dans le cadre de la politique d'investissement, le Compartiment a appliqué des méthodologies, des notations et des filtres de tiers spécifiques pour sélectionner les actifs sous-jacents et les indicateurs des PAI (principales incidences négatives) ne sont pas pris en compte dans cette méthodologie ;
2. le Compartiment a acquis une exposition à des titres et à des indices par le biais d'instruments dérivés, n'a pas exercé de droits de vote et ne s'est pas engagé activement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements en ce qui concerne les questions ESG.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 1^{er} août 2023 au 19 janvier 2024

Titre	Secteur	% d'actifs	Pays
ISHARES USD TIPS	ETF	9,00 %	IRLANDE
ISHARES USD DEV BANK BD USDA	ETF	8,00 %	IRLANDE
ISH USD CORP ESG 0-3YR USD D	ETF	8,00 %	IRLANDE
ISHARES USD CORP ESG-USD ACC	ETF	7,00 %	IRLANDE
UBS ETF SST DVL BNK BD USD-A	ETF	7,00 %	LUXEMBOURG
ISHARES EUR CORP ESG 0-3Y D	ETF	7,00 %	IRLANDE
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	ETF	7,00 %	IRLANDE
IQS ESG EQUITY GLOBAL	ETF	4,00 %	IRLANDE
UBS ETF GL GOV ESG LIQ ACC	ETF	4,00 %	LUXEMBOURG
ISHARES EURO GOVT CLIM EUR A	ETF	4,00 %	IRLANDE
ISHARES MSCI WORLD SRI- EUR-A	ETF	4,00 %	IRLANDE
ISHARES SUST MSCI USA SRI	ETF	3,00 %	IRLANDE
ISHARES MSCI EUROPE SRI	ETF	3,00 %	IRLANDE
UBS ETF MSCI PACIFIC SRI DIS	ETF	3,00 %	LUXEMBOURG
ISHARES MSCI EM SRI UCITS	ETF	3,00 %	IRLANDE

Certains des titres énumérés ci-dessus ne faisaient pas partie du Portefeuille ESG. Tous ces titres font partie du Portefeuille d'investissement. Tel qu'indiqué ci-dessus, à la fin de la période de référence, le Compartiment n'avait pas d'exposition effective à ces titres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Les investissements du Compartiment alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales représentaient 0,00 % de la Valeur Liquidative du Compartiment au 19 janvier 2024.

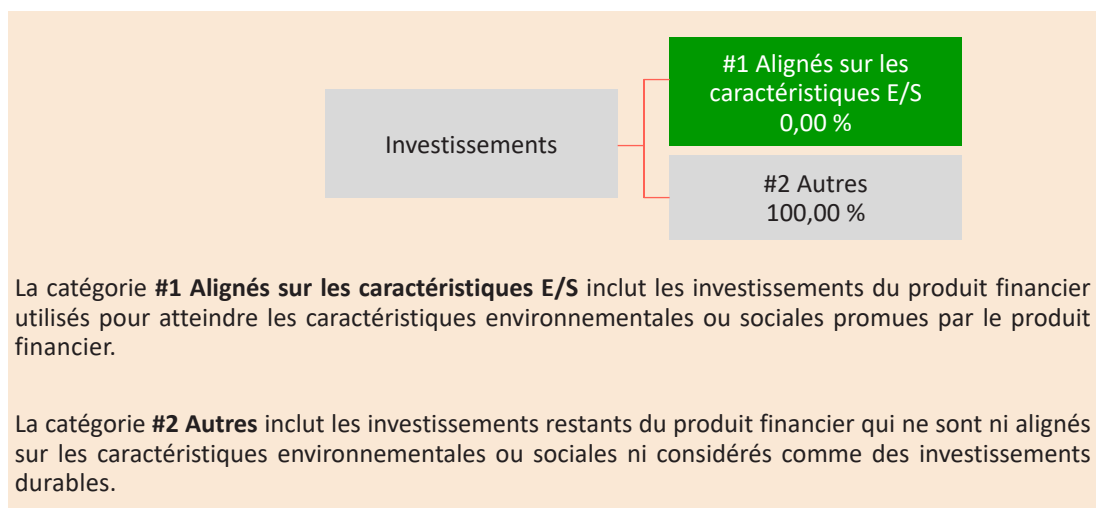
L'exposition du Compartiment au Portefeuille ESG (et par conséquent son alignement sur ses caractéristiques environnementales et sociales) était de 0 % au cours de la période de référence en raison de son Mécanisme de contrôle des risques et de l'impact de l'option de vente, tels que décrits plus en détail dans le supplément du Compartiment.

Les autres actifs du Compartiment étaient : (i) l'Option de vente ; (ii) les actifs détenus à des fins de couverture pour réduire le risque de change ou le risque de taux ; et (iii) l'exposition à des liquidités (lorsque cela est nécessaire en raison d'une volatilité accrue pendant certaines périodes, telle que gérée par le Mécanisme de contrôle des risques).

Le Compartiment n'a réalisé aucun investissement durable au sens du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

■ Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



■ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Valeur du Portefeuille
Dette souveraine	32,27 %
Services financiers	19,60 %
Industrie	5,48 %
Technologie	5,39 %
Biens de consommation cycliques	4,43 %
Santé	4,15 %
Consommation défensive	2,95 %
Services de communication	2,75 %
Matériaux de base	1,79 %
Immobilier	1,42 %
Services publics	1,03 %
Énergie	0,68 %
Titrisé	0,01 %
Prospection, exploitation minière, extraction, production, transformation, stockage, raffinage ou distribution, y compris le transport, l'entreposage et le commerce, de combustibles fossiles	1,47 %

Les informations sectorielles ci-dessus sont basées sur les secteurs des composantes sous-jacentes des FNB qui composaient le Portefeuille d'investissement. Fin octobre 2024, le Compartiment n'avait pas d'exposition effective à ces FNB.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Aucune exposition du Compartiment aux composants d'investissement ESG qui promouvaient des caractéristiques environnementales n'a été évaluée comme étant alignée sur la taxinomie de l'UE au cours de la période de référence.

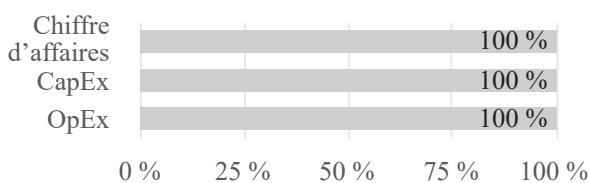
■ Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ? ¹

☐ Oui

☒ Non¹

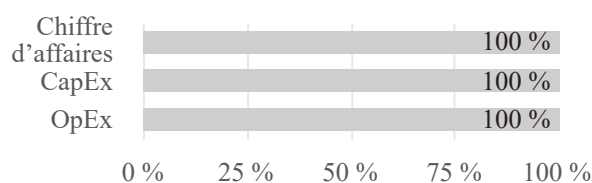
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
 ■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire
 ■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
 ■ Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



■ Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
 ■ Alignés sur la taxinomie : nucléaire
 ■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
 ■ Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'a pas été exposé à des investissements dans des activités transitoires ou habilitantes, selon la taxinomie de l'UE.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Fin octobre 2024, 100,00 % des actifs du Compartiment n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales et ont été inclus dans la catégorie « autres ». Ces actifs étaient composés de (i) l'Option de vente ; (ii) les actifs détenus à des fins de couverture pour réduire le risque de change ou le risque de taux ; et (iii) l'exposition à des liquidités (lorsque cela est nécessaire en raison d'une volatilité accrue pendant certaines périodes, telle que gérée par le Mécanisme de contrôle des risques).

Le Compartiment n'avait pas d'exposition au Portefeuille ESG (et n'avait par conséquent qu'une exposition aux actifs de la catégorie « autres ») au cours de la période de référence en raison de son Mécanisme de contrôle des risques et de l'impact de l'option de vente, tels que décrits plus en détail dans le supplément du Compartiment.

Les Actifs de financement sous-jacents au Contrat d'échange de financement du Compartiment n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment et aucune garantie environnementale ou sociale minimale ne s'appliquait à eux. Toutefois, le Compartiment n'était pas exposé à la performance des Actifs de financement.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les participations qui ont respecté les critères de notations MSCI ESG et d'exclusions ESG (le cas échéant) ont été considérées admissibles à l'entrée dans le Portefeuille ESG. Les caractéristiques ESG des participations sélectionnées pour entrer dans la composition du Portefeuille ESG ont été contrôlées périodiquement tout au long de la période considérée par le gestionnaire d'investissement et/ou le gestionnaire d'investissement par délégation afin de s'assurer qu'aucun investissement n'a dépassé les seuils ou n'a pas respecté les critères énoncés ci-dessus.

**Informations périodiques pour les produits financiers visés à l’Article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis,
du règlement (UE) 2019/2088 et à l’Article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu’il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l’UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d’**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Ibercaja Vida Consolida Sostenible

Identifiant d’entité juridique : 635400F4CXSGKH6WGA18

Période de référence : du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024

Sauf indication contraire, les valeurs ci-dessous ont été calculées sur la base de la moyenne de l’exposition du Compartiment aux Groupes d’actifs à chaque fin de trimestre au cours de la période de référence. Cette méthode de calcul a également été appliquée aux principales participations du Compartiment et à son exposition sectorielle.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d’investissement durable ?

☐ **Oui**

☒ **Non**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu’il n’ait pas eu d’objectif d’investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d’investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE
☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l’UE
☐ ayant un objectif social

☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n’a pas réalisé d’investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- Au cours de la période de référence, le Compartiment a promu les caractéristiques environnementales et sociales par le biais de son exposition à :
- l’indice MSCI World ESG Leaders Select 5% Issuer Capped (« **Indice** »), couvert en EUR (« **Groupe d’actions** »), qui a été désigné comme indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales du Groupe d’actions du Compartiment ; et
 - des titres à revenu fixe, par le biais de Fonds OPCVM négociés en bourse (« **ETF OPCVM** »), qui sont classés comme (i) promouvant une caractéristique environnementale ou sociale (à savoir un Fonds relevant de l’Article 8 du règlement sur la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers [« **SFDR** »]) ou (ii) ayant l’investissement durable comme objectif d’investissement (à savoir un Fonds relevant de l’Article 9 du SFDR) (« **Groupe de titres à revenu fixe** »).

Le Groupe d’actions et/ou le Groupe de titres à revenu fixe sont ci-après dénommés collectivement le(s) « **Groupe(s) d’actifs** ».

Groupe d'actions

L'Indice, auquel le Compartiment est exposé, promeut des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance et est élaboré par MSCI en tant que fournisseur d'indice dans le but de représenter le rendement de sociétés ayant une haute performance environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG »). L'Indice visait à éviter la concentration en plafonnant la pondération des émetteurs à 5 % et excluait les sociétés impliquées dans certaines activités susceptibles de nuire à la santé humaine ou à l'environnement (comme détaillé ci-dessous).

Le Compartiment a acquis une exposition à l'Indice qui, à son tour, a promu un éventail de thèmes environnementaux et sociaux par le biais des notations MSCI ESG qui fournissent une notation ESG globale de la société, sur une échelle en sept points allant de « AAA » à « CCC ». Des scores et des centiles indiquent en outre la qualité de la gestion de chaque point clé par une entreprise par rapport à ses pairs. Toutes les sociétés devaient avoir une notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » pour être admissibles à l'entrée dans la composition de l'Indice. L'Indice utilise le modèle de recherche MSCI ESG Business Involvement Screening Research pour identifier les sociétés impliquées dans des activités controversées, telles que les armes controversées, les armes nucléaires, les armes à feu civiles, le tabac, l'alcool, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, l'énergie nucléaire, l'extraction de combustibles fossiles et l'énergie thermique au charbon. L'Indice visait également à éviter la concentration en plafonnant la pondération des émetteurs à 5 %.

Groupe de titres à revenu fixe

Le Compartiment a également promu les caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des ETF OPCVM classés comme relevant de l'Article 8 et/ou de l'Article 9 du SFDR.

Vous trouverez ci-dessous plus de détails sur la nature de ces caractéristiques (en réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? »).

Aucune exception n'a été faite quant à la réalisation par le Compartiment de ses caractéristiques environnementales et sociales.

■ *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur la performance moyenne des indicateurs de durabilité pertinents pour le Portefeuille ESG au cours de la période de référence (aperçu trimestriel). Au cours période de référence, l'exposition effective du Compartiment au Portefeuille ESG était en moyenne de 88,75 %.

L'exposition du Compartiment au Portefeuille ESG a varié au cours de la période de référence en raison de son Mécanisme de contrôle des risques et de l'impact de l'option de vente, tels que décrits plus en détail dans le supplément du Compartiment.

Indicateur de durabilité	Seuil de l'indicateur	Valeur de l'indicateur en 2024
Groupe d'actions		
Notation MSCI ESG minimale		
Lors de chaque révision trimestrielle de l'Indice, les sociétés qui n'entrent pas dans la composition de l'Indice doivent obtenir une notation MSCI ESG minimum de « BB » pour être admissibles à l'entrée dans la composition de l'Indice.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de sociétés ajoutées à l'Indice à la fin de chaque trimestre avec une notation minimum de « BB » était de :		
Les composantes existantes de l'Indice doivent avoir une notation MSCI ESG minimum de « BB » pour être admissibles.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de l'Indice correspondant à des sociétés sous-jacentes avec une notation minimum de « BB » était de :		
Controverses MSCI ESG		
Lors de chaque révision trimestrielle de l'Indice, les sociétés qui n'entrent pas dans la composition de l'Indice doivent avoir un score relatif aux controverses MSCI de 3 ou plus pour être admissibles à l'entrée dans la composition de l'Indice.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de sociétés ajoutées à l'Indice avec une notation minimum de 3 était de :		

Indicateur de durabilité	Seuil de l'indicateur	Valeur de l'indicateur en 2024
Les composantes existantes de l'Indice doivent avoir un score relatif aux controverses MSCI ESG de 1 ou plus pour conserver leur admissibilité.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de l'Indice correspondant à des composantes sous-jacentes ayant un score de 1 ou plus était de :		
Critères d'implication dans des activités controversées MSCI ESG		
Pourcentage de l'Indice correspondant à des sociétés sous-jacentes impliquées dans :		
Charbon thermique	0,00 %	0,00 %
Tabac	0,00 %	0,00 %
Alcool	0,00 %	0,00 %
Jeux d'argent	0,00 %	0,00 %
Énergie nucléaire	0,00 %	0,00 %
Armes à feu civiles	0,00 %	0,00 %
Extraction de combustibles fossiles	0,00 %	0,00 %
Énergie thermique au charbon	0,00 %	0,00 %
Armes (armes conventionnelles, armes controversées et armes à feu civiles)	0,00 %	0,00 %
Groupe de titres à revenu fixe		
Pourcentage d'exposition aux ETF OPCVM suivants classés comme relevant de l'Article 8 du SFDR au sein du Groupe d'actifs à revenu fixe :		
- iShares \$ High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF ; - UBS (Lux) Fund Solutions - Bloomberg Barclays MSCI US Liquid Corporates Sustainable UCITS ETF ; - iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF ; et - iShares EUR Corp Bond ESG UCITS ETF.	1,00 %	100,00 %

Les valeurs de l'indicateur pour les exclusions selon la notation MSCI ESG minimale, les controverses MSCI ESG et les critères d'implication dans des activités controversées MSCI ESG sont basées sur une moyenne des valeurs pour chaque révision trimestrielle de l'Indice au cours de la période de référence.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE. Elle s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.

■ ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Indicateur de durabilité	Seuil de l'indicateur	Valeur de l'indicateur en 2023
Groupe d'actions		
Notation MSCI ESG minimale		
Lors de chaque révision trimestrielle de l'Indice, les sociétés qui n'entrent pas dans la composition de l'Indice doivent obtenir une notation MSCI ESG minimum de « BB » pour être admissibles à l'entrée dans la composition de l'Indice.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de sociétés ajoutées à l'Indice à la fin de chaque trimestre avec une notation minimum de « BB » était de :		
Les composantes existantes de l'Indice doivent avoir une notation MSCI ESG minimum de « BB » pour être admissibles.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de l'Indice correspondant à des sociétés sous-jacentes avec une notation minimum de « BB » était de :		
Controverses MSCI ESG		
Lors de chaque révision trimestrielle de l'Indice, les sociétés qui n'entrent pas dans la composition de l'Indice doivent avoir un score relatif aux controverses MSCI de 3 ou plus pour être admissibles à l'entrée dans la composition de l'Indice.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de sociétés ajoutées à l'Indice avec une notation minimum de 3 était de :		
Les composantes existantes de l'Indice doivent avoir un score relatif aux controverses MSCI ESG de 1 ou plus pour conserver leur admissibilité.	100,00 %	100,00 %
Le pourcentage de l'Indice correspondant à des composantes sous-jacentes ayant un score de 1 ou plus était de :		
Critères d'implication dans des activités controversées MSCI ESG		
Pourcentage de l'Indice correspondant à des sociétés sous-jacentes impliquées dans :		
Charbon thermique	0,00 %	0,00 %
Tabac	0,00 %	0,00 %
Alcool	0,00 %	0,00 %
Jeux d'argent	0,00 %	0,00 %
Énergie nucléaire	0,00 %	0,00 %
Armes à feu civiles	0,00 %	0,00 %
Extraction de combustibles fossiles	0,00 %	0,00 %
Énergie thermique au charbon	0,00 %	0,00 %
Armes (armes conventionnelles, armes controversées et armes à feu civiles)	0,00 %	0,00 %
Groupe de titres à revenu fixe		
Pourcentage d'exposition aux ETF OPCVM suivants classés comme relevant de l'Article 8 du SFDR au sein du Groupe d'actifs à revenu fixe :		
- iShares \$ High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF ; - UBS (Lux) Fund Solutions - Bloomberg Barclays MSCI US Liquid Corporates Sustainable UCITS ETF ; - iShares EUR High Yield Corp Bond ESG UCITS ETF ; et - iShares EUR Corp Bond ESG UCITS ETF.	100,00 %	100,00 %



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment n'a pas pris en compte les principales incidences négatives (« PIN ») pour les raisons suivantes :

- le Compartiment a adopté une stratégie d'investissement passive qui ne lui donne aucun pouvoir discrétionnaire quant à l'exposition du Compartiment et applique également une méthodologie, une notation et un filtrage tiers ;
- le Compartiment a suivi des stratégies basées sur des règles, sans sélection d'actifs en dehors de ces règles, ni surveillance continue des actifs pour le compte du Compartiment d'un point de vue ESG ;
- le Compartiment a acquis une exposition à des titres et à des indices par le biais d'instruments dérivés, n'a pas exercé de droits de vote et ne s'est pas engagé activement auprès des sociétés dans lesquelles il a investi en ce qui concerne les questions ESG.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Titre	Secteur	% d'actifs	Pays
Indice MSCI World ESG Leaders Select 5% Issuer Capped	Indice UCITS	37,25 %	S/O
Indice UST 10 YR Future	Indice UCITS	23,00 %	S/O
Indice JGB 10 YR Future	Indice UCITS	13,25 %	S/O
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	ETF	7,75 %	IRLANDE
UBS ETF BBG US LIQ. C. SUST	ETF	7,50 %	LUXEMBOURG
Bund 10 YR Future Index	Indice UCITS	5,00 %	S/O
ISHARES EUR HY CORP ESG EURA	ETF	2,00 %	IRLANDE
ISHARES USD HY CORP ESG USDA	ETF	2,00 %	IRLANDE
Gilt 10 YR Future Index	Indice UCITS	1,00 %	S/O

Afin d'éviter toute ambiguïté, les pondérations ci-dessus sont indiquées au niveau du portefeuille d'actifs et non au niveau de l'exposition effective du Compartiment. D'autres investissements du Compartiment tels que l'Option de vente et l'impact du Mécanisme de contrôle des risques peuvent affecter l'exposition effective du Compartiment aux principaux investissements susmentionnés.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

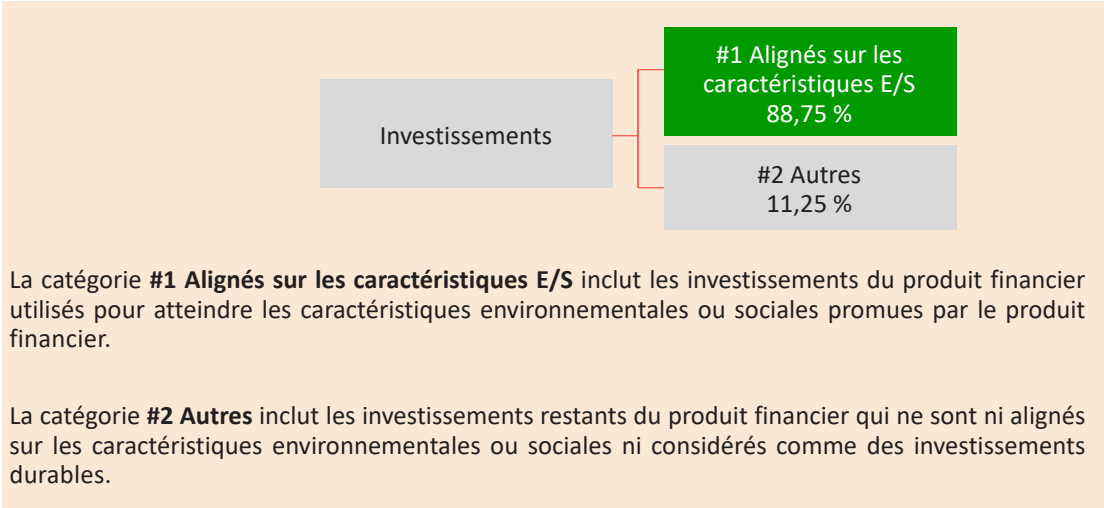
Les investissements du Compartiment alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales représentaient 88,75 % de la Valeur Liquidative du Compartiment en moyenne trimestrielle au cours de la période de référence close le 31 juillet 2024.

Les autres actifs du Compartiment étaient : (i) l'Option de vente ; (ii) les actifs détenus à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ; (iii) les actifs détenus à des fins d'investissement offrant une exposition aux contrats à terme sur obligations émises par des États qui font partie du Groupe de titres à revenu fixe et (iv) l'exposition à des liquidités (lorsque cela est nécessaire en raison d'une volatilité accrue pendant certaines périodes, telle que gérée par le Mécanisme de contrôle des risques).

Le Compartiment n'a réalisé aucun investissement durable au sens du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

■ Quelle était l'allocation des actifs ?



■ Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Valeur du Portefeuille
Gouvernement	42,51 %
Services financiers	14,50 %
Technologie	9,22 %
Industrie	6,74 %
Santé	6,06 %
Consommation discrétionnaire	5,45 %
Services de communication	4,31 %
Consommation défensive	3,20 %
Matériaux de base	1,98 %
Immobilier	1,39 %
Énergie	1,29 %
Services publics	0,99 %
Titrisé	0,01 %
Prospection, exploitation minière, extraction, production, transformation, stockage, raffinage ou distribution, y compris le transport, l'entreposage et le commerce, de combustibles fossiles	2,95 %

Le tableau ci-dessus reflète l'exposition du Compartiment, soit en détenant les titres, soit par le biais d'un instrument dérivé, et n'inclut pas les actifs que le Compartiment peut détenir, mais auxquels il n'est pas exposé.

L'exposition du Compartiment aux activités liées aux combustibles fossiles, telle que présentée dans le tableau ci-dessus, englobe les composantes sous-jacentes qui tirent des revenus de ces activités dans le cadre de leur activité et figurent au sein de l'Indice auquel le Compartiment est exposé par le biais du Groupe d'actions et des FNB détenus dans le Groupe de titres à revenu fixe. L'indicateur a donc une portée plus large par rapport au filtrage des critères d'implication dans des activités controversées MSCI ESG appliqué comme caractéristique contraignante à la partie du Compartiment exposée au Groupe d'actions.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Aucune exposition du Compartiment aux composants d'investissement ESG qui promouvaient des caractéristiques environnementales n'a été évaluée comme étant alignée sur la taxinomie de l'UE au cours de la période de référence.

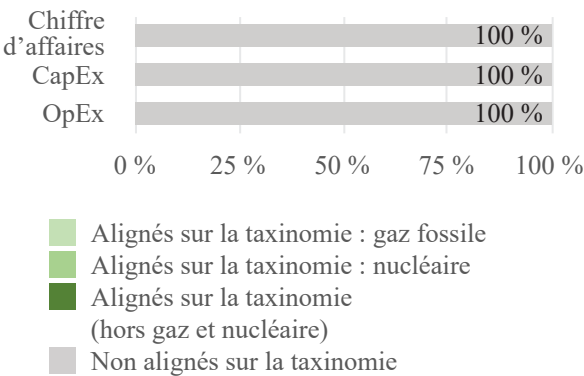
■ **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ? ¹**

☐ Oui

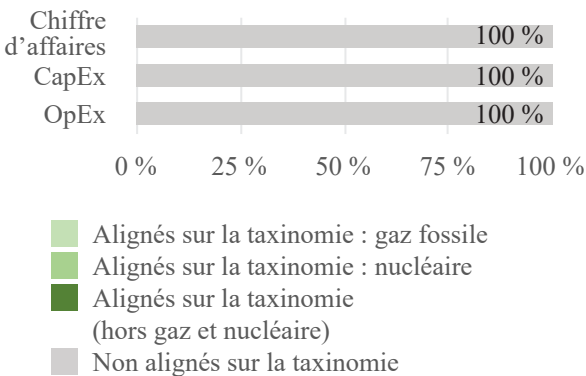
☒ Non¹

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'a réalisé aucun investissement dans des activités transitoires ou habilitantes, selon la taxinomie de l'UE.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Au cours de la période de référence, sur la base des données trimestrielles moyennes, 11,25 % des investissements du Compartiment n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales et ont été inclus dans la catégorie « autres ». Ces actifs étaient composés de : (i) l'Option de vente ; (ii) les actifs détenus à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ; (iii) les actifs détenus à des fins d'investissement offrant une exposition aux contrats à terme sur obligations émises par des États qui font partie du Groupe de titres à revenu fixe et (iv) l'exposition à des liquidités (lorsque cela est nécessaire en raison d'une volatilité accrue pendant certaines périodes, telle que gérée par le Mécanisme de contrôle des risques).

Les Actifs de financement sous-jacents au Contrat d'échange de financement du Compartiment n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment et aucune garantie environnementale ou sociale minimale ne s'appliquait à eux. Toutefois, le Compartiment n'était pas exposé à la performance des Actifs de financement.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les participations dans le Groupe d'actions, qui ont respecté les critères de notation MSCI ESG et d'exclusion ESG (le cas échéant), et les ETF OPCVM du Groupe de titres à revenu fixe, classés comme relevant de l'Article 8 et/ou de l'Article 9 du SFDR, ont été considérés comme étant admissibles à l'entrée dans la composition du Portefeuille d'investissement. Les caractéristiques ESG des participations sélectionnées pour entrer dans la composition du Portefeuille ESG ont été contrôlées périodiquement tout au long de la période considérée par le gestionnaire d'investissement afin de s'assurer qu'aucun investissement n'a dépassé les seuils ou n'a pas respecté les critères énoncés ci-dessus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Le Compartiment a obtenu une exposition à l'indice MSCI World ESG Leaders Select 5% Issuer Capped, qui a constitué la partie du Groupe d'actions des Groupes d'actifs. Le niveau d'exposition du Compartiment au Groupe d'actions (et donc à l'Indice MSCI World ESG Leaders Select 5% Issuer Capped) a varié au cours de la période de référence, en raison de l'allocation systématique de l'exposition entre le Groupe d'actions et le Groupe de titres à revenu fixe et de l'application du Mécanisme de contrôle des risques. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'objectif d'investissement du Groupe d'actions est d'être exposé à l'Indice et à certains indices de couverture du risque de change. Par conséquent, la performance du Groupe d'actions peut différer de celle de l'Indice. Au cours de la période de référence, l'écart de suivi était de 0,33 %.

■ ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

L'application de la méthodologie de MSCI différencie l'indice MSCI ESG Leaders Select 5% Issuer Capped d'un indice de marché large par l'application de la méthodologie MSCI ESG. L'Indice est l'un des indices MSCI ESG Leaders 5% Issuer Capped et est constitué dans le but de représenter la performance des sociétés qui ont des notes environnementales, sociales et de gouvernance élevées par rapport à leurs pairs du secteur, et d'assurer l'inclusion des meilleures sociétés de leur catégorie d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. L'Indice vise à éviter la concentration en plafonnant la pondération des émetteurs à 5 %.

Plus généralement, les indices MSCI ESG Leaders visent à cibler des pondérations sectorielles qui reflètent les pondérations sectorielles relatives des indices MSCI Global Investable Market sous-jacents afin de limiter le risque systématique introduit par le processus de sélection environnemental, social et de gouvernance. Dans l'ensemble, les indices MSCI ESG Leaders visent une couverture de 50 % de l'indice MSCI World sous-jacent.

■ ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Le Groupe d'actions a été exposé à l'indice de référence et à certains indices de couverture du risque de change. Par conséquent, la partie du Compartiment exposée au Groupe d'actions a enregistré la même performance que l'indice de référence pour les indicateurs de durabilité, avec un certain écart de suivi, qui est détaillée ci-dessus.

■ ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le Groupe d'actions a été exposé à l'indice de référence et à certains indices de couverture du risque de change. Par conséquent, la partie du Compartiment exposée au Groupe d'actions a enregistré la même performance que l'indice de référence pour les indicateurs de durabilité, avec un certain écart de suivi, qui est détaillée ci-dessus.

■ ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le Compartiment suit une stratégie d'allocation systématique et n'a pas défini d'indice de marché large à des fins de comparaison.